



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

BILAN 2016 DU CONTRAT D'OBJECTIFS ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS



SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE – CONTRAT D'OBJECTIFS	4
<u>I. INTRODUCTION</u>	5
<u>II. OBJECTIFS</u>	5
DOMAINE 1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL	6
- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances	6
- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances	16
- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche	18
DOMAINE 2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL	19
- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages	20
- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population d'espèces et de milieux	24
- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager	26
- <i>FOCUS SPÉCIFIQUE : Gestion de la réglementation du parc national</i>	27
DOMAINE 3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	28
- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles	32
- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois	33
- Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature	34
- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme	38
- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale	40
- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques	42
- <i>FOCUS SPÉCIFIQUE : La Marque « Esprit parc national »</i>	43
DOMAINE 4 – FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS	44
- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire	44

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire	45
- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d’infrastructures d’accueil du public	46
- Activité 4-4 – Outils de communication de l’EPPN	51
- FOCUS SPÉCIFIQUE : Descriptif des actions de l’EPPN en faveur d’un public handicapé	54
DOMAINE 5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX	56
- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte	56
- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines	58
- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales	59
DOMAINE 6 – GÉRER L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC	61
- Activité 6-1 – Management général	61
- Activité 6-2 – Gestion financière	63
- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l’établissement	64
- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines	66
- FOCUS SPÉCIFIQUE : Aspects de mutualisation des compétences en inter-parcs, avec PNF / AFB, ou avec des structures extérieures.	68
<u>III. TABLEAU DES MOYENS</u>	69
<u>DEUXIÈME PARTIE – ZOOMS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE</u>	71
<u>TROISIÈME PARTIE – BILAN SOCIAL</u>	92
<u>QUATRIÈME PARTIE – ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2016</u>	105
<u>GLOSSAIRE</u>	



PREMIÈRE PARTIE

CONTRAT D'OBJECTIFS ÉTAT - ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

BILAN 2016



I- INTRODUCTION

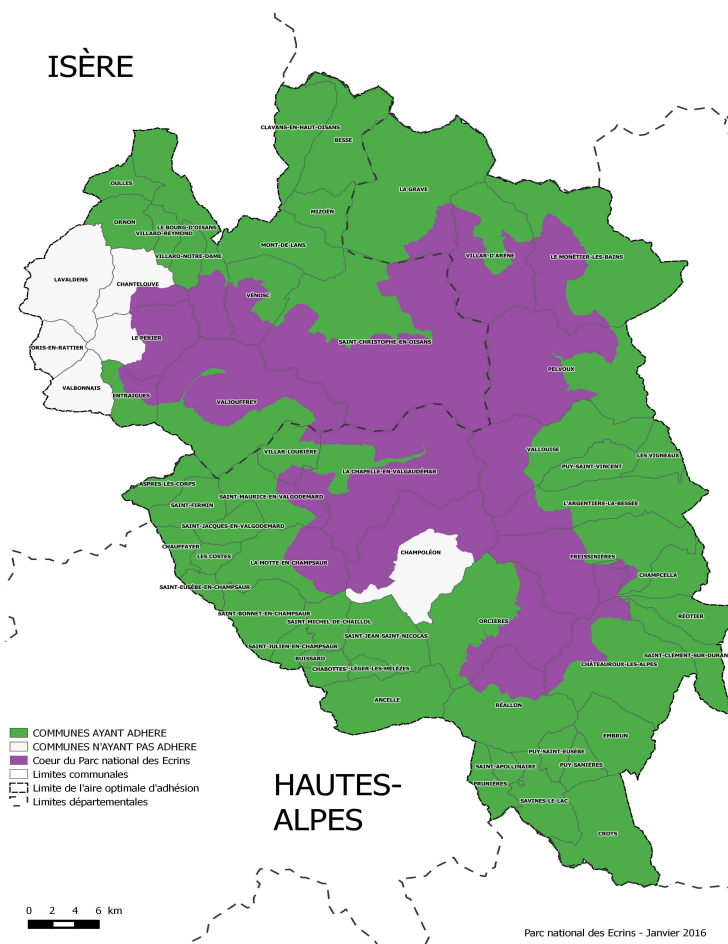
Le présent bilan de l'année 2016 est présenté selon l'architecture des domaines, activités et indicateurs du contrat d'objectifs 2015–2017 du Parc national des Écrins.

II. LES OBJECTIFS

Des objectifs à échéance 2016 ont été définis entre le Parc national des Écrins et le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE)¹.

A ces objectifs sont associés des indicateurs de suivi, le plus souvent quantifiables.

Certains n'ont pas pu être quantifiés, la méthode de suivi n'étant pas stabilisée à la date d'établissement du présent rapport.



Les communes du parc national des Écrins en janvier 2016

<http://www.ecrins-parcnational.fr/les-communes-du-parc-national-des-ecrins>

Les activités sont organisées en 6 domaines communs à tous les établissements publics des parcs nationaux.

¹ Désormais Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer - MEEM

1 - PRODUIRE ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LE PATRIMOINE DES TERRITOIRES CLASSES EN PARC NATIONAL

Dans ce domaine, les priorités répondent aux objectifs de la stratégie scientifique adoptée par l'établissement public et au plan de gestion de la réserve intégrale de Lauvitel. Elles s'inscrivent dans le cadre des orientations « 1.1 » (« Approfondir et partager la connaissance du territoire et anticiper les évolutions ») et « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune ») de la charte, et de l'objectif « 1 » (« Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance »).

Contexte et enjeux

Depuis la création du Parc national en 1973, on est passé de la collecte non dirigée de données à des suivis ciblés, en appui à la gestion ou à l'observation de l'évolution de certains milieux et espèces patrimoniales. On s'oriente désormais de plus en plus vers la compréhension des fonctionnements d'écosystèmes clés, tels les alpages ou les lacs.

La consolidation des protocoles et techniques de recueil et traitement des données a transformé les méthodes de travail sur le terrain. Les protocoles de collecte et de suivi se définissent de plus en plus en inter-espaces protégés, avec une technicité accrue, au sein de réseaux de naturalistes et de gestionnaires de milieux naturels.

Les acquisitions de connaissance visent en priorité à consolider les « séries longues » en matière de suivi des milieux, paysages, glaciers, faune, lacs et alpages, et à renforcer la connaissance de la « très haute altitude » dont le suivi permet de mieux appréhender les conséquences du changement climatique.

Sur la faune, l'accent est mis sur des espèces « cibles » comme le bouquetin des Alpes et le lièvre variable ou les galliformes.

Les programmes structurants concernent, avec une certaine continuité d'orientation stratégique, l'inventaire généralisé de la réserve intégrale, l'évaluation des mesures agro-environnementales et la mise en place d'une stratégie sanitaire.

L'administration et la diffusion des connaissances vers l'échelon national et vers les partenaires scientifiques et du territoire sont fonctionnelles et opérationnelles.

L'accueil de la recherche, qui s'entend comme la mise en valeur tant du territoire que du savoir-faire des agents du Parc national en matière d'accompagnement, est une préoccupation de premier niveau, se traduisant par des conventions de partenariat avec le monde scientifique et par l'accueil de chercheurs « en résidence ».

- Activité 1-1 – Acquisition de connaissances

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous :

Poursuite d'actions trouvant leur force dans la durée.

- Poursuite du suivi des milieux naturels et des paysages.
- Participation active au programme « Alpages sentinelles », coordonné par l'IRSTEA.
- Participation active au programme « Lacs sentinelles », coordonné par l'association ASTERS.
- Suivi des glaciers et intégration (*si financements dédiés*) du suivi « Glacier Blanc » dans « Glacioclim ».

Programmes structurants nouveaux ou renforçant des actions existantes.

- Lancement de l'inventaire généralisé (ATBI) de la réserve intégrale de Lauvitel (*sous réserve d'un accord de partenariat avec le MNHN*).
- Connaissance de la biologie fonctionnelle d'espèces « cible » en lien avec les activités humaines.
- Participation active à l'harmonisation des protocoles inter-parcs de suivis paysagers.
- Évaluation des MAE-t (*étude de l'impact des pratiques pastorales sur les milieux*).
- Lancement des programmes « Refuges sentinelles » (*observation des paramètres*

environnementaux, de la fréquentation et des usages en haute altitude ; médiation avec les usagers).

→ Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie sanitaire.

→ Amélioration de la connaissance des invertébrés.

En 2016, la stratégie scientifique de l'établissement adoptée en 2013 (résolution n° 2013/06 – CA) est dans sa quatrième année de mise en œuvre.

+ Suivi des espèces emblématiques et biologie fonctionnelle d'espèces cibles

=> Suivis de mammifères

* Programme Bouquetin : on notera la poursuite des captures et des suivis de bouquetins (par satellite et par observations visuelles) financé sur fonds européens.

A l'entrée de l'été, on comptait 62 bouquetins repérables à leurs marques auriculaires, 23 d'entre eux étant équipés de colliers GPS (sauf dysfonctionnements techniques, ces animaux apparaissent sur l'interface « Bouquetins » du site internet : <http://bouquetins.ecrins-parcnational.fr/>).

Les suivis de la population des Cerces ont permis de recenser 325 individus dont 55 cabris. Le cap symbolique de 300 individus de la première population de bouquetins réintroduite en France avait été frôlé en 2009, juste avant un hiver 2009/2010 meurtrier ayant pour principale cause la faible accessibilité de la nourriture liée à la neige. De même, le comptage effectué dans le Champsaur durant l'hiver avait permis de constater le dépassement, pour cet autre noyau de population, du cap des 300 individus (304).

Les suivis télémétriques des animaux équipés de balises GPS ont par ailleurs permis de constater cette année encore une importante mobilité de certains individus : échanges entre les sous-populations du massif de Écrins et sans doute quelques rapprochements avec celles de Belledonne. Ces suivis télémétriques ont en outre permis de retrouver des individus morts et d'obtenir des informations sanitaires intéressantes sur la cause de mortalité : c'est ainsi que tous les animaux qui ont été retrouvés par télémétrie et autopsiés se sont révélés atteints par la maladie caséuse, maladie courante mais non mortelle chez les ovins domestiques bien alimentés. Les animaux sauvages touchés, eux, sont affaiblis et ne parviennent pas toujours à survivre à la période hivernale. Certaines pratiques pastorales en alpage pourraient contribuer à réduire les risques de contamination.

La connaissance de la stratégie d'occupation de l'espèce s'affine. De nombreuses données pourront être valorisées dans le cadre de travaux universitaires.

Parallèlement, l'établissement est chef de file d'un projet de programme Alcotra « Lemed-Ibex », pour lequel une réponse favorable de l'Europe a été rendue en octobre 2016. Le programme va courir de avril 2017 à mars 2020, avec éventuellement une extension à la fin 2020 pour pouvoir disposer d'un maximum de données pour les analyses.

*** Appropriation par les partenaires du protocole de suivi du chamois**

Les Parcs nationaux et les fédérations de chasseurs poursuivent la mise en place d'un suivi des populations de chamois, basé sur les indications de changement écologique (ICE). Ce nouveau protocole indiciaire de suivi du chamois fait l'objet d'une évaluation permanente par l'ONCFS. La cellule statistique de l'ONCFS a apprécié de pouvoir disposer en 2016 d'un très grand nombre de données pour cette expertise biostatistique.

Mis en œuvre pour la première fois par la Fédération des chasseurs des Hautes-Alpes et le PNE en juin 2015 (Champsaur/Valgaudemar), il s'inscrit désormais dans le cadre d'un partenariat officialisé par la convention signée en 2016 entre la Fédération des chasseurs des Hautes-Alpes, l'Office national des Forêts et le Parc national des Écrins. Il est prévu que le suivi s'étende progressivement à toutes les unités de gestion où le Parc national est concerné : Embrunais en 2016, Haute-Romanche en 2017.

L'objectif pour 2017 est de consolider l'indicateur à communiquer à la FDC 05 pour la mise en œuvre de la gestion.

2017 sera la troisième année de mise en œuvre du suivi indiciaire sur l'unité de gestion Champsaur-Valgaudemar, en partenariat avec la FDC 05 et l'ONF.

*** Suivi du lièvre variable**

Le lièvre variable fait l'objet, depuis plusieurs années, d'un suivi au moyen de marqueurs génétiques. L'analyse génétique et la géolocalisation des crottes permettent d'identifier certaines menaces pour cette espèce emblématique si discrète.

Les premières données de ce programme de suivi semblent révéler un vrai risque potentiel d'introggression, c'est-à-dire de remplacement du génome du lièvre variable par le génome du lièvre d'Europe, ce qui pourrait conduire à terme à la disparition du « blanchon des Alpes » !

La récolte des crottes de lièvre permet de comprendre la répartition sur le terrain des deux espèces au cours du temps. Pour l'instant, le lièvre variable occupe les zones les plus hautes (> 1 400 mètres). Le lièvre d'Europe se rencontre pour sa part en moyenne à des altitudes plus basses et peut monter jusqu'à 1 800 mètres d'altitude en hiver (voire ponctuellement jusqu'à 2 500 m au printemps).

Pour avoir un bon échantillonnage de données, permettant une appréciation globale des menaces pesant sur l'espèce, et envisager d'éventuelles mesures de gestion et de conservation, le suivi des populations s'est étendu en Isère et en Savoie en 2016, et s'étendra en 2017 à la Haute-Savoie et à la Drôme.

Les relevés faits en 2016 sur la partie iséroise du massif, dont les données sont en cours d'analyse au CEFÉ de Montpellier (A. Besnard), vont permettre d'orienter les budgets disponibles sur 2017 pour renforcer la pertinence des analyses menées sur les 3 sites où des collectes de crottes seront effectuées.

Le Parc national sollicite fortement les partenaires potentiels pour élargir la démarche, orienter au mieux les échantillonnages et renforcer la validité statistique des analyses. La démarche initiée par le Parc national des Écrins a en effet vocation à être reprise dans les Alpes à plus large échelle.

*** Suivi des chiroptères**

Le Parc national poursuit les prospections et actions de veille sur les gîtes de chiroptères.

Outre le suivi des colonies, ces prospections ont permis en 2016 de noter la présence dans le Champsaur d'une espèce rarement observée : la sérotine bicolore. On note seulement 7 mentions de l'espèce cette année en région PACA, un record pour cette chauve-souris. La dernière mention de sérotine bicolore dans les Écrins remontait à plus de 10 ans en arrière.

Pour abonder la base de données et améliorer les connaissances encore lacunaires sur cet ordre de la classe des Mammifères, le Parc national a obtenu des financements de la DREAL PACA pour 3 sites Natura 2000 dont il est opérateur : « Combeynot », « Fournel » et « Valgaudemar ».

Les financements qui s'étalent sur 2017-2018-2019 vont permettre à la fois d'acquérir du matériel d'enregistrement et de faire analyser des données par des biostatisticiens spécialistes.

=> Suivi de l'avifaune

*** Rapaces**

Une prospection "Gypaète barbu" d'ampleur internationale a été organisée le samedi 8 octobre 2016, dans le Champsaur, l'Embrunais et le Valgaudemar. Il s'agit de la 13^{ème} édition de cette opération, coordonnée au niveau des Alpes par l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring). Organisée depuis le Mercantour jusqu'aux Alpes orientales autrichiennes... en passant par les Écrins, cette opération a permis de comptabiliser au niveau alpin 43 couples nicheurs (9 de plus que l'année dernière) et un total de 25 poussins (un nouveau record et six de plus que l'an dernier).

Le suivi des bondrées apivores réalisé fin août 2016 a été marqué par un épisode de forte chaleur, contexte de canicule marquée sur une bonne partie du territoire national. C'est la raison invoquée pour expliquer la forte baisse des données de comptage (305 contre 787 animaux en 2015, année exceptionnelle) pour l'Embrunais.

* **Galliformes de montagne**

Le dénombrement des perdrix blanches d'altitude (lagopède) s'est déroulé en 2016 dans le Valbonnais (Chantelouve) et le Briançonnais (Arsine). L'organisation de deux autres dénombrements, dans le Champsaur et en Embrunais, a été annulée en raison des conditions climatiques et d'accès trop difficiles.

Les données s'inscrivent dans le suivi à long terme d'une espèce discrète, en déclin à l'échelle des Alpes, et pour laquelle la responsabilité du Parc national est importante.

Si la courbe semble progresser, il faut rester très prudent quant aux conclusions, avec cet animal dont le taux de reproduction est le plus bas des galliformes.

Ces dénombrements s'insèrent dans un programme national mené par l'OGM (Observatoire des galliformes de montagne) qui permet d'estimer une tendance démographique nationale (globalement à la baisse).

Quant au tétras lyre, il a fait l'objet de mesures particulières de gestion en Vallouise

Sur le site de suivi et de protection de l'espèce de la crête de la Seyte, des travaux d'adaptation des aménagements ont été réalisés sur l'itinéraire utilisé en hiver pour le ski de randonnée.

Sur cet itinéraire de randonnée à ski, qui est devenu un site de suivi du tétras lyre assorti d'aménagements de protection, des systèmes d'étraves dans des espaces délimités par des cordes équipées de fanions signalent les zones de quiétude pour l'espèce.

Les observations hivernales et les comptages des crottiers au printemps ont montré l'intérêt de rejoindre entre elles les deux étraves de protection qui se trouvent à la sortie de la forêt. Après une réunion de concertation qui s'est tenue à la mairie de L'Argentière-la-Bessée, il a été décidé de modifier légèrement le dispositif de protection hivernale du tétras lyre en ce sens.

Plus généralement, s'agissant de cette espèce, 2016 a été l'année de mise en place du nouveau protocole de suivi du tétras lyre, conformément aux préconisations de l'OGM. Le suivi des sites de référence est abandonné pour entrer dans une démarche plus rigoureuse au niveau statistique.

Seul, parmi les anciens sites, celui du site du Fournel est conservé : en effet c'est un site particulier, regroupant l'ensemble des problématiques autour de l'espèce : diagnostic d'habitats, protection hivernale, mesures de gestion agro-environnementale.

Le protocole a pu se dérouler dans de bonnes conditions dans le Valbonnais-Beaumont.

La première évaluation des résultats à l'échelle du massif pourra se faire en 2019.

Les financements « Natura 2000-PACA » incluent des volets de modélisation d'habitats pour le lagopède et le tétras lyre à mettre en œuvre sur la période 2017-2019.

* **Suivi des oiseaux d'eau**

465 oiseaux contre plus de 800 l'année précédente, c'est le résultat constaté lors du comptage de janvier 2016 des oiseaux d'eau (protocole « Wetland ») dans l'Embrunais (secteur de Serre-Ponçon) : en particulier, les goélands leucophées et les canards colvert sont beaucoup moins nombreux.

* et quelques **découvertes fortuites...**

On notera en particulier,

- en mai 2016, dans le Briançonnais, des aigrettes garzettes égarées (?), ayant fait une halte remarquée près du plan d'eau du Casset ;
- fin novembre, un vol de grues cendrées sur les hauteurs du Briançonnais : une observation relativement rare dans le massif qui n'est pas un axe de migration principal pour ces oiseaux.
- en décembre, une macreuse brune (canard marin) observée sur une petite anse de la Durance, aux abords du lac de Serre-Ponçon...

=> Suivi des amphibiens

Deux études sont à noter pour l'année 2016 :

- la relance d'une **étude approfondie sur la population du sonneur à ventre jaune** présente sur la plaine du Roc à Embrun.

Pendant quatre ans, le Parc national a effectué un suivi démographique de la population par « Capture-Marquage-Recapture » (CMR). En 2009, dernière année de suivi, la population était estimée à plus de 600 individus, soit la plus grosse population connue à ce jour dans les Hautes-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le suivi par CMR est relancé pour étudier à nouveau la dynamique de la population et l'efficacité des mesures de conservation prises par le passé.

- la participation à une étude visant, dans l'Embrunais, à différencier par analyses génétiques, le crapaud commun (*Bufo bufo*) du crapaud épineux (*Bufo spinosus*). Cette étude à l'échelle de la Méditerranée est conduite par le CNRS de Montpellier.

=> **Suivi des orthoptères** (criquets, grillons et sauterelles)

En 2016, un suivi des orthoptères a été mis en place sur plusieurs sites du parc national. L'objectif est de collecter de l'information sur l'état des populations d'invertébrés dans les milieux ouverts de montagne, en utilisant les orthoptères comme indicateurs.

Pour ce faire, 6 alpages sentinelles font l'objet de suivis et, dès 2017, les milieux ouverts du transect « Orchamp » situé sur le parc national seront également prospectés. Ces suivis se font par la méthode dite « ILA », et les résultats seront à corrélés avec l'exploitation du milieu (type et pression de pâturage) et son potentiel écologique (ressource alimentaire pour les maillons supérieurs du réseau trophique).

Ces suivis trouvent leur intérêt dès lors qu'est envisagé leur maintien dans la durée, au même titre que les programmes « Orchamp » et « Alpages Sentinelles », auxquels ils sont adossés.

=> **Suivi des espèces végétales**

En 2016, une journée de calage méthodologique sur le protocole de suivi de la primevère du Piémont (*Primula pedemontana*) a été organisée au lac du Lauzon (01/06), afin d'être en mesure de prospecter correctement ce taxon mal connu et potentiellement difficile à identifier. Une confusion peut en effet avoir lieu avec la primevère hérissée (*Primula hirsuta*) et un taxon qui leur serait « intermédiaire ». Les agents présents à cette journée ont reçu des tubes de silicagels afin de pouvoir réaliser des prélèvements dans leur secteur respectif. Ces prélèvements continueront en 2017 et donneront lieu à des analyses génétiques approfondies.

Par ailleurs, une priorité a été mise en 2016 (avec prévision de poursuite en 2017) sur les espèces exotiques envahissantes (EEE). 2 stagiaires en BTS « Gestion et protection de la nature » ont réalisé un inventaire approfondi dans les environs de Vallouise. Un inventaire approfondi a également été réalisé dans la plaine du Bourg d'Oisans, mobilisant une bonne partie des agents du secteur.

Enfin, des prospections « flore » orientées ont eu lieu dans chaque implantation du parc national avec pour cibles privilégiées les espèces suivantes :

- Valbonnais : clandestine écailleuse (*Lathraea squamaria*), listère à feuilles cordées (*Neottia cordata*), cirse de Montpellier (*Cirsium monspessulanum*), stipe penné (*Stipa pennata/eriocaulis*), androsace de Suisse (*Androsace helvetica*) et ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) (EEE)
- Oisans : primevère hérissée (*Primula pedemontana*), EEE + Bryophytes et lichens (Réserve intégrale)
- Briançonnais : androsace des Alpes (*Androsace alpina*), androsace de Suisse (*Androsace helvetica*), silène à tiges longues (*Silene acaulis* subsp. *longiscapa*)
- Vallouise : saxifrage bleue (*Saxifraga diapensioides*), primevère du Piémont (*Primula pedemontana*) et aster amelle (*Aster amellus*)
- Champsaur et Valgaudemar : primevère du Piémont (*Primula pedemontana*)
- Embrunais : primevère marginée (*Primula marginata*), orchis de spitzel (*Orchis spitzelii*) et aster amelle (*Aster amellus*)

+ **Poursuite de l'ATBI dans la réserve intégrale de Lauvittel**

=> Les **travaux d'inventaire ATBI** en réserve intégrale se sont amplifiés grâce à un mécénat nouveau avec la GMF : les inventaires de la biodiversité cachée ont concerné les mousses, lichens, escargots et insectes.

Dans l'été 2016, les parties verticales de cet espace protégé particulier ont fait l'objet de prospections. Du 15 au 17 juin, sous la conduite d'Arne Saatkamp, chercheur au laboratoire IMBE de l'université de Provence, environ 100 espèces de bryophytes ont été découvertes, uniquement dans la partie la plus basse de la réserve.

La partie plus haute a été parcourue en juillet et en août, permettant la collecte de taxons « spécialisés » d'altitude, lesquels sont en cours de détermination.

Dans l'automne, les spécialistes des champignons (mycologues) ont prospecté la partie basse de la réserve intégrale et découvert une première donnée pour la France (*Galerina hygrophila* f. *paucycistidiata* Arnolds). Ces prospections devraient se poursuivre dans les prochaines années.



Galerina hygrophila f. *paucycistidiata* Arnolds

=> Suivi du lac du Lauvitel

Des plongeurs ont installé au fond du lac des capteurs reliés à une station de suivi qui permettra d'enregistrer les variations de température de l'eau, sa pression et ses caractéristiques physico-chimiques ; des données, récupérées par télétransmission, utiles pour la connaissance du site, pour les gestionnaires de l'eau, EDF et les scientifiques.



Installation de capteurs dans le lac de Lauvitel

Les données seront mises à disposition des gestionnaires (CLE, DTT, DREAL, Agence de l'eau, ONEMA, préfecture, contrat de rivière, mairies, communauté de communes...) et de la communauté scientifique notamment le réseau « Lacs sentinelles ». Elles pourront être utilisées par EDF qui gère un captage hydroélectrique en aval du lac en indiquant, heure par heure, le volume d'eau du lac utile pour la production.

Le site du Lauvitel a par ailleurs accueilli le conseil scientifique, les 07 et 08 juillet 2016, notamment pour procéder à une analyse des actions du Parc national autour de la réserve intégrale et avoir une présentation des travaux de thèse de Laurent Fouinat sur les lacs du Lauvitel et de la Muzelle.

+ Suivi des milieux

=> Programme « SOPHIE »

Le protocole « SOPHIE » a pour objectif de suivre un échantillon représentatif des milieux et des activités humaines du parc national. Réalisé tous les 5 ans à partir d'un échantillon de 124 polygones (parcelles de suivi cartographiées), ce programme avait été engagé en 2015, 82 polygones ayant alors été visités par les agents du groupe opérationnel « flore » du Parc national. Le reste des polygones a donc été parcouru en 2016 (mobilisant environ 30 journées.agents).

Par ailleurs, en lien avec ce programme, la restructuration du Guide des milieux naturels du Parc national des Écrins a été conduite en 2016, facilitant la détermination des habitats naturels.

=> **Alpages sentinelles**

Le programme « Alpages sentinelles », dans son nouveau périmètre, est désormais piloté par l'IRSTEA. En 2016, la demande de financement (POIA) pour la période 2015-2017 du programme a été acceptée. Les actions prévues sur les Écrins en 2016 ont été réalisées : relevés de végétation sur les lignes de lecture, relevés des données météorologiques sur les alpages, journée de restitution, plaquette, etc... Différents groupes de travail pilotés par l'IRSTEA (guide méthodologique « vulnérabilité au changement climatique, végétation, ressource en herbe, suivis pastoraux..) se sont réunis. Les agents du PNE se sont impliqués dans ces groupes.

Par ailleurs, sur les alpages du Galibier, une expérimentation de simulation des effets du réchauffement climatique a été réalisée : des parcelles prélevées à 2 500 mètres d'altitude sur les pentes du Galibier ont été descendues de façon brutale par hélicoptère 600 mètres de dénivelé plus bas, où elles ont été replantées.

Les chercheurs de la station alpine observent maintenant l'adaptation de cet « écosystème » à une descente forcée qui correspondrait à un brutal réchauffement climatique de l'ordre de 3°C, expérimentation essentielle sur la base d'un scénario assez probable si l'on s'en tient aux prévisions du GIEC ...

Le Parc national des Écrins a accueilli le séminaire du réseau « Alpages sentinelles » des Alpes.



Le séminaire « Alpages sentinelles » 2016 s'est tenu le 15 novembre au siège du Parc national des Ecrins

Les représentants des sept territoires et les scientifiques impliqués dans le programme étaient réunis à Gap, le 15 novembre 2016, au siège du Parc national, pour faire le point sur ce dispositif d'étude et de suivi, en lien avec les évolutions du climat.

=> **Evaluation des MAE-t en alpage**

* Accueil d'une stagiaire sur l'évaluation des MAE-t. Par des enquêtes auprès des éleveurs, bergers et techniciens, Leïla Thouret a étudié la réalisation effective des actions mentionnées dans les plans de gestion, les contraintes liées à ces actions, les avis sur la mise en place des actions et leur efficacité. Elle a proposé des améliorations du dispositif en place.

* Accueil d'un stagiaire sur l'évaluation des MAE-t concernant le tétras lyre.

Massimo Zorzan a mis en relation les données de comptages avec les zonages bénéficiant de MAE. Il a également analysé les diagnostics d'habitats et fait des propositions d'amélioration.

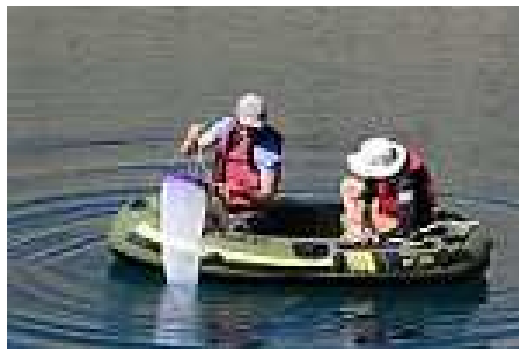
=> **Lacs sentinelles**

En 2016, la demande de financement (POIA) pour la période 2015-2017 du programme « Lacs Sentinelles » a été acceptée. Le programme, coordonné par Asters, se poursuit. Les actions prévues sur les Écrins ont pu être réalisées (suivi des lacs de la Muzelle, de Plan Vianney, de Pétarel et des Pisses par les agents du Parc national, et du lac du Pavé par l'ONEMA).

La température dans le lac des Pisses est désormais mesurée toute l'année. L'équipement à l'année des lacs de Pétarel et Plan Vianney par des sondes thermiques est à l'étude.

Un nouveau protocole concernant le suivi des diatomées benthiques a de plus été testé sur les lacs de la Muzelle et des Pisses.

Suivi du lac des Pisses – prélèvement de diatomées.



On notera également la poursuite des travaux de recherche engagés sur le lac de la Muzelle et sur le lac des Pisses (fonctionnement et contaminations). Des communications à ce sujet ont été faites par les chercheurs aux rencontres du réseau « Lacs sentinelles », ainsi qu'au colloque SFE (Société française d'écologie) de Marseille.

Une formation a eu lieu à l'automne 2016 pour la saisie des données issues du suivi des lacs dans la base de données du SOERE. Une méthode a été mise au point pour la réalisation d'un rapport annuel « normé » pour la vingtaine de lacs suivis, dans le cadre d'un stage financé par le programme et coordonné par Asters et l'Université de Savoie - Mont-Blanc.

Le premier rapport « normé » selon ce protocole commun est en cours de relecture. Des comparaisons inter-lacs pourront ainsi être menées. Ces rapports seront mis à disposition du public.

Les échanges se poursuivent avec les partenaires italiens en vue d'une possible extension du réseau.

=> Etude de la zone humide de La Sagne

La Sagne est un marais d'environ 8 hectares situé dans le bocage du Champsaur. Il accueille des espèces protégées comme l'azuré de la sanguisorbe (observé sur le site en 2016), le sphinx de l'épilobe ou le sonneur à ventre jaune (observés précédemment).

Les différents usages sur La Sagne (dont l'agriculture et le pastoralisme) ont conduit le Parc national à étudier plus en détails le fonctionnement hydrologique de la zone humide. Pour cela, la méthode dite « PEE » (recommandée dans les SDAGE) a été mise en œuvre.

- La zone humide Potentielle est la zone qui, selon des critères géomorphologiques, devrait présenter les caractéristiques d'une zone humide en l'absence d'intervention humaine. La zone humide potentielle (8 ha) présente une surface continue du fait de sa position dans une dépression bien délimitée. Cette dépression est légèrement coupée par la route,
- La zone humide Effective correspond aux critères de la loi sur l'eau : présence de processus d'hydromorphie des sols et d'une végétation hygrophile permanente. La zone humide effective (4,3 ha) est réduite de 50 % comparée à la zone humide potentielle. La zone humide effective est continue dans le « bas » de La Sagne où se forme un écoulement exutoire. Une petite zone est déconnectée à l'extrémité nord-est, en position légèrement surélevée.
- La zone humide Efficace est la zone qui reste encore disponible pour assurer un processus donné, ici la reproduction de *Maculinea teleius* (azuré de la sanguisorbe). La zone humide efficace (c'est-à-dire la zone « disponible » pour la reproduction de l'azuré) est de 1,65 ha. Par rapport à la zone humide potentielle (8 ha), l'azuré utilise donc 1/5 de la surface qui pourrait, théoriquement, lui assurer des « services de reproduction ».

Cette étude a été conduite avec l'ONEMA ; elle a été communiquée au service de l'eau de la DDT des Hautes-Alpes, en charge de l'instruction de certains travaux sur la zone humide.

=> Écologie verticale

On note en 2016 la poursuite des prospections (Pointe du vallon des Étages) et des suivis permis notamment par la pose des capteurs « HOBOS » sur des stations de plantes en situations extrêmes (glacier Noir et bordures du glacier Carré).

Les données relevées sur le glacier Noir ont notamment alimenté un modèle théorique de matérialisation du déneigement sur l'arc alpin (Philippe Choler et Brad Carlson, CNRS) et de ses conséquences

prévisibles sur les combes à neige. Le Parc national a été sollicité pour présenter ce programme dans trois refuges : Sélé, Adèle Planchard et Promontoire.

Signalons la thèse de Brad Carlson (LECA) qui s'est appuyé sur de nombreuses données du Parc national pour étudier des modèles de changement de végétation en altitude dans un contexte de changement climatique, ainsi que de nouvelles méthodes de suivi (dites « FDE ») de ces changements en se basant sur les données satellitaires NDVI.

Dans le cadre d'un mécénat engagé avec PETZL sur 3 ans, le Parc national a pu bénéficier d'équipement matériel pour le volet technique de ce programme. Concernant la diffusion de l'information auprès du grand public, le Parc national a fait le choix de réaliser des posters à afficher dans les refuges, en commençant la série par le refuge du Pelvoux. Les agents du Parc national ont réalisé des inventaires de la flore présente aux abords immédiats des bâtiments et plus loin sur la traversée des arêtes de Sialouze.

Le résultat de ces investigations a donné lieu à la réalisation de deux posters financés par la fondation PETZL dans le cadre du mécénat. Une copie de ces posters est disponible à la maison du parc national à Vallouise, elle sert aux agents lors d'animation.

=> Suivi des glaciers

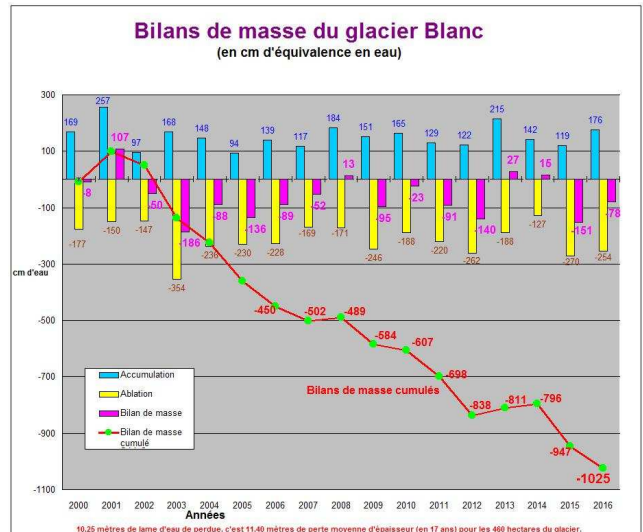
S'agissant des glaciers, les températures élevées en fin d'été ont accéléré la fonte, malgré les bonnes accumulations de neige du printemps.

Le dernier relevé réalisé le 30 septembre 2016 par les agents du groupe "glaciers" du Parc national des Écrins, a permis d'actualiser le diagramme de l'année 2016 pour le bilan de masse du glacier Blanc.

Malgré de bonnes accumulations de neige au printemps (en mai notamment), la fin de l'été a été marquée par des températures au-dessus de la moyenne, qui ont accéléré la fonte du glacier.

Ainsi, le bilan 2016 est plus mauvais que la moyenne de ces 15 dernières années (-78 cm d'eau pour -60 cm en moyenne). Il s'inscrit à la médiane des 16 premiers bilans de masse réalisés sur ce glacier.

La tendance à la fonte persistante des glaciers ne se dément pas...



Marquage de la hauteur du glacier sous le refuge des Ecrins

Le Parc national des Ecrins est intervenu lors de la sortie annuelle de la Société Internationale de Géologie à La Pilatte pour présenter les mesures de retrait du front du glacier ainsi que le photo-constat. Cette sortie a permis de retrouver des marques de l'ancien suivi du glacier par les services des Eaux et Forêts ainsi que des marques du nivellement général de la France.

+ Naissance d'un nouveau réseau : « Refuges sentinelles »

La première rencontre du programme « Refuges sentinelles » a eu lieu les 9 et 10 juin à la galerie de l'Alpe (col du Lautaret). Le Parc national des Écrins et le laboratoire de recherche en sciences sociales PACTE sont à l'initiative de ce programme.

La conception d'un dispositif d'observation expérimental en haute montagne est au cœur de ce projet, qui vise à réunir l'ensemble des acteurs concernés afin de construire un observatoire scientifique basé sur le refuge comme lieu de mesure, de travail, d'hébergement et d'échanges.

Il s'agit de construire une convergence, une mutualisation et un croisement de recueil de données qui impliquent aussi bien les sciences de la nature (climat, écologie d'altitude et verticale, phénologie, géomorphologie, glaciologie) que les sciences sociales (fréquentation, usages récréatifs, impacts et perception du changement climatique, accidentologie, pratiques professionnelles des métiers de la montagne).

Pour cela, l'ensemble des acteurs concernés sera impliqué : gardiens, fédérations sportives, espace protégé, guides, accompagnateurs, usagers. Chacun des participants, grâce à ses connaissances et ses expériences dans son domaine d'activité, pourra contribuer à enrichir le programme et rendre les démarches constructives et évolutives.

Le 14 juin 2016, au refuge de Vallonpierre, une rencontre entre des professionnels de la montagne et des scientifiques a permis de confirmer l'intérêt de tous pour ce programme qui s'inscrit sur le long terme dans les domaines des sciences de la nature comme des sciences sociales.

La galerie de l'Alpe, point focal du partenariat entre le PNE et l'Université de Grenoble (LECA), a vu la visite du secrétaire d'État Thierry Mandon (9 juin) et a été inaugurée un peu plus tard (29-30 juin) par toutes les autorités départementales, régionales et universitaires.

+ Mise en place d'une stratégie sanitaire

Le Parc national des Écrins est engagé dans l'élaboration d'une stratégie sanitaire.

L'établissement participe activement à la stratégie sanitaire du réseau des Parcs nationaux de métropole, qu'il coordonne désormais en lien très étroit avec l'AFB. Celle-ci donnera les bases de la stratégie territorialisée de chaque Parc national et assurera la cohérence nationale du dispositif (qui fera l'objet d'une évaluation en lien avec l'Anses).

En début d'année 2016, en coordination étroite avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (bureau de la faune et de la flore sauvages & bureau des parcs et des réserves) et, à sa demande, les établissements publics de parcs nationaux ont élaboré, avec l'ATEN et Parcs nationaux de France, une note stratégique et juridique fondatrice.

La structuration en cours d'un réseau national de veille sanitaire et de prévention des risques, permettra :

- de mieux anticiper les défis sanitaires émergents (notamment maladies émergentes ou ré-émergentes liées au changement climatique) ;
- de mieux répondre aux enjeux de la globalisation des approches sanitaires, qui a pour effet d'intégrer systématiquement la faune sauvage dans les stratégies de lutte contre les maladies ;
- de construire des référentiels de connaissance et de gestion mutualisables ;
- de se conformer aux injonctions résultant de la nouvelle réglementation sanitaire européenne (Règlement UE n°2016/429, relatif aux maladies animales transmissibles) ;
- de répondre aux engagements de la mesure 11c (Renforcer la surveillance des maladies dans la faune sauvage) de la feuille de route gouvernementale pour la transition écologique de juin 2016.

A cette fin, un conventionnement national inter-ministériel (MEEM-MAAF) a été conclu, entre Parcs nationaux de France, l'ensemble des Parcs nationaux de métropole, l'ONCFS et l'institut VetAgro-Sup de Marcy l'étoile (regroupant le campus vétérinaire de Lyon, le pôle agronomique de Clermont-Ferrand et l'École nationale des services vétérinaires).



Des échanges d'informations sont prévus en 2017 avec les acteurs socio-professionnels locaux (dont FRGDS PACA), notamment lors de réunions d'échange en début d'année 2017 et dans le cadre de la relance des commissions thématiques du CESC.

Pour en savoir plus : actus et brèves du site Internet du Parc national

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-19-animaux-captures-2016>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plus-300-bouquetins-cerces>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-colonie-reintroduite-champsaur-passe-barre-300>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/maladie-semble-accroitre-mortalite-bouquetins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/recherche-bouquetin-mort>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/bouquetins-ont-bougeotte>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lievre-variable-genetique-service-gestionnaires>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chauve-souris-rarement-observee>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/blaireau-sortie-altitude>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/canard-inhabituel-embrunais>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/soudain-ciel>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/migrateurs-egares-haute-guisane>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/prospection-internationale-gypaete>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/suivi-migration-caniculaire>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tetras-lyre-travaux-ete-crete-seyte>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/chant-lagopedes>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/oiseaux-eau-forte-baisse-effectifs>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/ventre-jaune-sonneurs-marque-individuelle>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/crapaud-commun-epineux>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reserve-integrale-lauvitel-pre-inventaire-generalise-cours>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lauvitel-savoir-eau-lac>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/conseil-scientifique-connaître-mieux-comprendre>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/observateurs-herbe-alpages-sentinelles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/simulation-choc-climatique-alpages-galibier>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/partenaires-alpins-alpages-sentinelles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/zoom-alpage-lanchatra>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/glacier-blanc-bilan-negatif>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuges-sentinelles-observatoire-haute-montagne>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuges-sentinelles-sciences>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/moment-botanique-refuge-pelvoux>

Voir aussi les dossiers du site Internet

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/criquets-grillons-sauterelles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/coeur-glacier-rocheux-laurichard>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/mollusques-ecrins-monde-decouvrir>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/multitude-petites-betes>

- Activité 1-2 – Administration et diffusion des connaissances

Les actions correspondantes sont guidées par les objectifs permanents d'alimentation des bases de données nationales, de partage avec le territoire et les utilisateurs, de valorisation de données naturalistes et culturelles et d'efficacité technique.

Les grandes priorités pour le triennal sont rappelées ci-dessous :

- Développement d'un système d'information territorial, en lien avec les autres initiatives du territoire
- Renforcement et automatisation de l'alimentation des bases des données des SINP régionaux
- Animation et valorisation d'une base de données « patrimoine bâti »

En 2016, le PNE a fourni une expertise et un appui importants dans le domaine des systèmes d'information.

Ainsi y a-t-il eu des échanges importants avec les autres Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, et avec des associations comme le CREA (Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude) ou ASTERS (Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie) et avec d'autres organismes de l'État, PGHM (peloton de gendarmerie de haute montagne) et l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage). Le PNE a accompagné plusieurs structures dans le déploiement de GeoNature (PNM,

PNV, CREA notamment). Cet outil web a initialement été développé en interne pour ses propres besoins et publié sous licence libre pour pouvoir bénéficier à d'autres.

La structuration des bases de données « flore », « faune » et « patrimoine bâti » permet la saisie des données de terrain sur interfaces web. Les données « Faune » et « Flore » sont transmises à l'INPN. 37 protocoles de suivi sont en vigueur.

Comme suite au développement, en lien avec le Parc national des Cévennes de Geo-Nature, application permettant :

- de regrouper l'ensemble des données provenant des protocoles Faune et Flore,
- de saisir les protocoles de « contact occasionnel faune » et « Flore station » et
- de consulter l'ensemble de ces données dans une application de synthèse.

Le Parc national des Écrins, associé au Conservatoire botanique national alpin (CBNA), à la LPO et à la SAPN, est en mesure de porter à connaissance plus d'un million de données naturalistes de son territoire. Ces données concernent 3 179 espèces végétales et 2 176 espèces animales, réparties (au 1er/08/2016) comme suit : PNE : 574 677 données ; CBNA : 409 414 données ; LPO : 12 992 données ; SAPN : 11 631 données.

Ressources documentaires

En 2016, le centre de documentation de Gap – Charance a amélioré sa visibilité, tant auprès d'un grand public très réceptif aux thématiques environnementales, qu'auprès des agents du Parc national et des partenaires :

- 452 documents référencés en 2016 ; la base documentaire comprenant 8 539 références ;
- 63 nouveaux ouvrages ou DVD acquis, 44 abonnements en cours ;
- 1 114 ouvrages (909 en 2015) empruntés ou envoyés au format .pdf (rapports).

Les prêts continuent de progresser du fait des échanges développés avec les secteurs du Parc national, en appui aux expositions temporaires ou aux animations ;

- 98 emprunteurs (31 extérieurs, 35 du siège du PNE et 32 des secteurs du PNE) ;
- mise en place d'un coin lecture « hors les murs » devant le centre durant la période estivale (bons retours d'expérience cependant non mesurés). En 2017, une enquête de fréquentation précisera, entre autres, l'intérêt de cette nouvelle démarche ;
- le bulletin mensuel du centre de documentation est accessible en téléchargement sur le site Internet du Parc national au bas de la page de présentation du centre de documentation, il est également envoyé à une liste d'abonnés : <http://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/page/9486/quoideneufpnedecembre2016.pdf> ;
- des bibliographies par communes, vallées, actions du Parc national et patrimoines, sont proposées sur le site Internet. D'autres viennent également compléter des articles thématiques accessibles dans les rubriques « actualités » ou « dossiers » du journal du parc national ;
- des documents techniques et thématiques sont également accessibles en téléchargement sur le site du Parc national :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/telechargements-documents-techniques-et-thematiques>.

La base documentaire de l'établissement public ainsi que celle des différents Parcs nationaux sont consultables sur le site du Parc national des Écrins, via le Web-portail de l'ATEN :

(<http://aten.superdoc.com>).

Enfin, pour améliorer la transmission d'informations aux agents du Parc national, un compte Twitter ainsi que des alertes électroniques sont consultés quotidiennement.

+ Création de l'atlas « Biodiv'Ecrins »

En 2016, le Parc national des Écrins a développé Biodiv'Ecrins, l'atlas en ligne de la faune et de la flore du parc national.

Ce nouvel outil en ligne présente l'ensemble des données collectées par le Parc national depuis sa création en 1973, soit plus de 500 000 données. Sur la fiche de chaque espèce, on retrouve la carte des observations, la répartition altitudinale et mensuelle, ainsi que des descriptions, photos, vidéos, audios et liens complémentaires.

Biodiv'Ecrins utilise l'outil GeoNature-atlas développé par le Parc national des Écrins et publié sous licence libre. Il est ainsi transférable librement à d'autres structures qui souhaitent partager leurs observations naturalistes en se basant sur les référentiels nationaux de l'INPN. Il fait partie d'un ensemble d'outils développés par le Parc national et ses partenaires, pour pouvoir saisir, gérer et traiter les données des différents protocoles (<http://geonature.fr>). Voir Zoom en seconde partie.

L'opération « Biodiversité à tous les étages » a été organisée sur la commune d'Embrun. Cette manifestation associant naturalistes et « grand public » a permis de faire découvrir les méthodes d'inventaire et la biodiversité de la commune d'accueil. Cet événement est appelé à être organisé chaque année dans l'un des secteurs du Parc national, en lien avec les communes du territoire, les associations naturalistes et les autres partenaires locaux, pour créer un temps fort et fédérateur dans le territoire.

Pour en savoir plus

Deuxième partie : Zoom « Atlas de la biodiversité »
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/atlas-mammiferes-region>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/donnees-partagees-entre-parc-national-lpo-paca>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tordeuse-melezins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/biodiv-ecrins-inaugure-secretaire-etat-biodiversite>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/passion-partagee-etages>



Inauguration de Biodiv'Ecrins, au MNHN, le 29 novembre 2016, en présence de la Secrétaire d'État à la Biodiversité, Mme Barbara Pompili

- Activité 1-3 – Contribution à des programmes de recherche

Le conseil scientifique du Parc national des Écrins est actif et équilibré entre compétences des sciences de la vie et des sciences humaines. Il assure un bon relais avec le monde de la recherche universitaire.

Le cadrage des recherches associant l'établissement est donné par la stratégie scientifique.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Valorisation de la réserve intégrale de Lauvitel, comme site d'accueil de la recherche
- Poursuite du programme « archéologie d'altitude » porté par le CNRS et le service régional d'archéologie

Sur le plan culturel en sus de de la démarche « refuges sentinelles », on peut citer le travail de thèse en sociologie de Gaëlle Ronsin sur les conseils scientifiques.

Deux conseils scientifiques (29 avril et 7 - 8 juillet) ont eu lieu en 2016, dont un sur le site d'accueil de la recherche de la réserve intégrale de Lauvitel.

L'établissement participe toujours activement à la zone-Atelier Alpes (CNRS-IRSTEA) et au Labex ITEM. Le partenariat se poursuit également avec les universités de Tromsø (Norvège), Grenoble (Station alpine Joseph Fourier, zone-Atelier Alpes), Besançon-Franche Comté, Aix-Marseille, Montpellier et Lyon.

Le chalet du Lauvitel renforce la capacité d'accueil des chercheurs sur le site de la réserve intégrale.

*** Poursuite des travaux de thèse sur les lacs**

Nous citerons pour mémoire les travaux et événements suivants :

- poursuite de la thèse de Johanna Marçais : « Transfert des polluants organiques persistants de l'atmosphère vers les milieux aquatiques de montagne » ;
- soutenance de la thèse de Laurent Fouinat le 05/12/2016 : « Les territoires de montagne face aux changements globaux : une étude rétrospective autour de la station de ski des Deux-Alpes » ;

- soutenance de la thèse de Brad Carlson le 14/11/2016 : "Understanding spatial patterns of diversity and productivity in alpine plant communities: application of high-resolution imagery in the french Alps" ;
- Poursuite de la thèse de Coralie Jacquemin sur les lacs des Alpes du Sud : « Vulnérabilité des lacs de haute altitude au réchauffement climatique : communautés phytoplanctoniques actuelles et modalités de réponse » ;
- poursuite de la thèse de Julie Toury sur les végétations des lacs d'altitude ;
- poursuite de la thèse de Monica Corona-Lozada sur les alpages ;
- soutenance de la thèse de Baptiste Nettier sur les alpages sentinelles.

L'établissement a aussi reçu sur l'Embrunais une promotion d'étudiants de l'université de Paris Diderot encadré par Etienne Grésillon. Les données du Parc national ont servi de support pédagogique pour cet enseignement.

Dans le même esprit, des échanges ont toujours lieu avec les étudiants en géographie et en biologie de Grenoble, ainsi qu'avec les étudiants en biologie d' Aix-Marseille.

Le programme « ORCHAMP » est symbolique de ce partenariat car il associe espaces protégés (dont le PNE), laboratoires de recherche (LECA, LTHE...) mais aussi le CBNA, dans une démarche de suivi à long terme des relations Homme- climat – nature sur les Alpes françaises

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/publication-sentinelles-climat-indicators-climate>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/place-flore-amenagement-territoire>

2 - PROTÉGER ET RESTAURER UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL

Contexte et enjeux

Les évolutions du climat, les mutations de l'agriculture et du pastoralisme en particulier, et l'évolution des pratiques de fréquentation de loisirs dans les espaces naturels, sont en toile de fond des actions à mener pour protéger, mettre en valeur, voire restaurer des éléments des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Des actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial sont menées, le plus souvent en partenariat.

Par ailleurs, sur le plan réglementaire, les activités de surveillance s'inscrivent dans la continuité de l'existant, tant pour des raisons de moyens que parce qu'il s'agit d'activités régaliennes fondamentales contribuant à la gestion conservatoire des patrimoines.

La structuration de la police administrative a pour objet de renforcer l'accompagnement et le suivi des autorisations concernant les travaux et activités en cœur de parc national.

Le Parc national poursuit son action, de pilotage ou d'accompagnement selon les cas, au bénéfice des sites Natura 2000 du territoire classé. Il développe en outre les actions d'ingénierie en appui à la conservation des milieux.

Les actions dans le domaine culturel (hors patrimoine bâti) ont vocation à reposer sur les partenariats initiés avec le Conseil départemental des Hautes-Alpes, le Musée dauphinois et les autres structures culturelles du territoire.

Sont concernées par les actions et programmes envisagés, les orientations « 1.2 » (« Faire vivre une culture commune »), « 3.1 » (« Maintenir les paysages remarquables »), « 3.2 » (« Préserver les milieux naturels et les espèces ») de la charte.

Pour le cœur du parc national, les actions illustrent en priorité les objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine culturel du cœur ») et « 5 » (« Conserver les paysages, les milieux et les espèces »).

- Activité 2-1 – Surveillance du territoire et des usages

Le protocole de politique pénale et les instructions pénales qui l'ont suivi définissent le cadre dans lequel s'inscrit l'action de police. Renouvelé en juin 2014 au Tribunal de grande instance de Grenoble, le protocole de politique pénale entre les parquets de Gap, de Grenoble et le Parc national des Écrins, s'applique à tous les corps de polices compétents pour relever des infractions environnementales, notamment la gendarmerie, l'ONEMA et l'ONCFS, et naturellement le Parc national.

Ce protocole hiérarchise les infractions en fonction des enjeux du territoire et de leur impact, ponctuel ou irréversible, sur l'environnement. Adaptation du protocole précédent, il prend en compte les évolutions législatives et la réforme de simplification et d'harmonisation des polices de l'environnement, en vigueur depuis le 1er juillet 2013. L'harmonisation des suites judiciaires permet des réponses communes aux parquets des départements des Hautes-Alpes et de l'Isère.

La réserve intégrale, le cœur du parc national et les six réserves naturelles nationales qui lui sont contiguës constituent des priorités géographiquement ciblées.

Sur un plan thématique, l'accent porte sur :

- le contrôle des aménagements en cœur de parc national,
- la surveillance générale du territoire,
- le respect des règles et prescriptions encadrant les activités : survols, circulation, chiens, cueillette, etc.

Les missions de surveillance et de police nécessitent une présence sur le terrain de personnels identifiés comme agents du Parc national. En effet, au-delà des personnels commissionnés et assermentés, la présence sur le territoire d'agents en fonction, revêtant l'habillement de l'établissement, concourt aux objectifs de prévention, de surveillance et, le cas échéant, de pédagogie.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Actions de police pénale : adaptation de la pression de surveillance et de sensibilisation des usagers aux enjeux du territoire, en coordination avec les services départementaux
- Action nouvelle : la structuration de la police administrative dans le cœur du parc national

Des problématiques telles que le renouvellement des ressources naturelles, le maintien et la restauration des espèces, des habitats et des paysages, la lutte contre l'érosion de la biodiversité, la limitation des pollutions, etc., passent par une police de l'environnement avec des prérogatives et des compétences techniques adaptées.

Au niveau communautaire, l'État français a des obligations d'incrimination des atteintes à l'environnement et plusieurs Directives et Règlements instaurent des obligations de contrôle et de rapportage de ces activités de contrôle.

Les polices de l'environnement s'appuient sur deux dispositifs complémentaires : les outils de police administrative ont avant tout une vocation préventive, associée à un processus d'autorisation préalable, tandis que ceux de police judiciaire ont une vocation de dissuasion, répression. Leur articulation intelligente et pragmatique est un déterminant essentiel de leur efficacité.

+ Actions de police pénale et de sensibilisation des usagers

En dépit d'une moindre vacance de postes d'agents de terrain par rapport à 2015, du fait de la forte mobilisation des agents pour les constats de prédation « loup », et du fait de quelques arrêts de maladie (et de congés maternité), l'érosion de la présence effective des agents en uniforme sur le terrain se poursuit. Un indicateur de cette présence est habituellement le nombre d'actions de police judiciaire enregistrées sur l'outil de suivi dédié.

206 interventions (remontrances verbales, timbres-amendes ou procès-verbaux principalement) sont renseignées dans la base de données « police » en 2016. On se situe légèrement en-dessous de la moyenne des années 2012/2015 (217,5).

La sensibilisation des usagers demeure le mode d'action prépondérant face à une infraction pour laquelle l'intervention de l'agent commissionné est possible : dans environ 70 % des cas, l'action de l'agent est pédagogique.

Le nombre de procédures est en diminution par rapport aux années précédentes (2013-2014-2015).

Type d'intervention dans le parc national	Nombre d'actes en 2012	Nombre d'actes en 2013	Nombre d'actes en 2014	Nombre d'actes en 2015	Nombre d'actes en 2016
Toutes interventions, dont ...	185	214	244	227	206
Infraction observée sans intervention possible	72	91	114	94	97
Courrier de rappel à la Loi	4	1	1	6	0
Remontrance verbale	62	95	93	82	73
Avertissement formalisé	7	5	6	2	2
Timbre-amende	30	16	24	34	28
Procès-verbal	5	4	3	9	6

Evolution de quelques catégories d'infractions (2012/2015)

Catégorie d'infraction	Constat, toutes catégories d'intervention confondues				
	2012	2013	2014	2015	2016
Atteinte à une espèce protégée	1	0	3	3	0
Bivouac / camping	17	18	37	16	12
Chasse	8	11	5	14	7
Circulation hors Loi 4x4	13	10	8	13	19
Circulation Loi 4x4	18	22	41	38	21
Coupe – transport de végétaux	5	10	6	3	3
Dépôt de détritrus	1	1	3	2	5
Divagation de chiens	13	27	28	30	15
Introduction de chiens	65	56	63	56	65
Feu	10	12	13	9	16
Inscriptions, marques, panneaux	0	0	6	2	9
Pêche	0	1	1	3	12
Prélèvement de minéraux	0	1	1	0	7
Survols	/	/	17	24	19
Trouble à la faune	/	/	1	4	21

Dans le cœur du parc national, l'introduction de chiens est toujours l'infraction la plus représentée, suivie notamment par les survols. On note en 2016, une augmentation très significative des infractions relatives aux troubles à la faune, à la pratique de la pêche, à l'usage du feu et à la circulation de véhicules à moteur (hors Loi 4x4).

=> **Cas des survols motorisés**

S'agissant des survols motorisés du cœur de parc national, pour l'année 2016, globalement, le nombre d'autorisations de survol du cœur a connu une légère augmentation (+12 : de 87 à 99 autorisations) par rapport à l'année 2015. A noter que les survols relatifs au ravitaillement des refuges d'une part et au transport de cabanes héliportables d'autre part se sont stabilisés.

Cette stabilité relative est liée à la sensibilisation des gardiens de refuges en début de saison ainsi qu'aux bonnes relations avec les sociétés d'héliportage qui ont permis de mutualiser les survols.

En revanche, on notera quelques survols supplémentaires pour travaux (1 autorisation en 2015 / 11 en 2016), concernant les refuges du CAF, du fait d'un important programme d'équipement en panneaux solaires, encouragé par l'établissement public.

53 opérations de police impliquant plusieurs agents du PNE sont organisées en interne et 6 sont organisées en inter-services.

=> Suivi des procédures

- Timbres amendes : 25 des 34 timbres-amendes sont payés (73,52%), 6 sont transmis au procureur de la République, comme suite à contestation ou non paiement (17,64%).

- Procès-verbaux : un procès-verbal donne lieu à une composition pénale, les autres sont en cours d'instruction.

+ Engagement d'une structuration de la police administrative

Les demandes d'autorisation sont soumises à un régime d'instruction permettant un encadrement a priori des activités et travaux en cœur de parc national.

Le directeur de l'établissement public du Parc national est l'autorité administrative compétente pour délivrer la totalité des décisions individuelles au titre de la police administrative spéciale du cœur du parc national, après avis, le cas échéant, du Conseil scientifique.

On désigne sous le vocable de décision individuelle, les autorisations ou refus qui sont délivrés par le directeur.

En 2016, ce sont au total 268 décisions individuelles qui sont délivrées par le directeur (contre 237 en 2015).

Ces décisions individuelles concernent des domaines aussi variés que les prises de vues à caractère professionnel ou commercial, les manifestations sportives, les activités scientifiques (80 décisions), les travaux (en progression / 37 décisions) ou encore les demandes de survol avec des aéronefs motorisés (102 décisions) et celles de circulation (49).

La quasi-totalité de ces actes sont des autorisations individuelles concernant des personnes physiques ou morales.

Il est courant que de nombreux échanges aient lieu entre les pétitionnaires et les services instructeurs du Parc national afin d'améliorer ou d'ajuster les demandes et de les rendre compatibles avec les objectifs fixés par la charte du parc national des Écrins. C'est ainsi que, par exemple, des survols à moins de 1 000 m du sol pour prises de vues ont pu être évités.

Six décisions individuelles sont des refus concernant des manifestations publiques, de la circulation, des prises de vues/drone, des travaux ou des survols.

=> Les contrôles administratifs

Bien que celui-ci soit en augmentation, le nombre de contrôles de terrain à vocation administrative est limité, en regard du nombre d'actes pris par le directeur dans le cadre des pouvoirs réglementaires qui lui sont conférés.

Les outils de suivi des contrôles sont en cours de développement. Dans ce contexte de faible pression de contrôle, deux contrôles administratifs (concernant des travaux) révèlent des non-conformités et donnent lieu à des rapports de manquement.

=> Avis réglementaires dans le domaine de la gestion forestière

Le Parc national émet par ailleurs des avis réglementaires sur les documents de gestion des forêts situées dans le parc national : avis simple en aire d'adhésion, avis conforme au titre de la compatibilité avec la charte du parc en cœur.

Pour préparer les documents, l'établissement fournit aux partenaires des informations environnementales accompagnées de recommandations de gestion, qui portent essentiellement sur la prise en compte de deux grands éléments qui restent interdépendants :

- l'ancienneté des forêts : on traite ici de la gestion de la forêt à long terme, avec la notion de trame verte, d'îlots de vieux bois, de résilience des peuplements face aux modifications climatiques. On est ici dans le programme national de cartographie des forêts anciennes piloté par l'INRA de Nancy (Jean-Luc Dupouey) et suivi par Parcs nationaux de France.

- la maturité des peuplements : on traite ici d'enjeux plus concrets avec la prise en compte d'espèces, le maintien de micro-habitats sur les arbres, notamment sur les gros bois et sur le bois mort.

En 2016 :

- 6 avis ont été donnés, concernant les révisions d'aménagement forestier en cœur de parc national, et 1 avis relatif à des défrichements (avis comme suite à une consultation DDT) ;
- 10 porter à connaissance ont été réalisés.

+ Participation aux MISEN et échanges avec les autres services

Le plan de contrôle est un support d'organisation indispensable.

Des priorités nationales déclinées et croisées avec les enjeux locaux sont inscrites dans un plan de contrôle inter-services départemental.

Établi par les services de l'État avec le concours des établissements publics et autres services de contrôle, ce plan de contrôle est piloté par le directeur départemental des territoires, sous l'autorité du préfet de département, en lien avec le procureur de la République.

Ce document stratégique pluriannuel oriente la pression de contrôle sur des territoires ou des opérations à enjeux forts.

Ces enjeux résultent d'une analyse fine des vulnérabilités. Il est créé dans chaque département une Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature (MISEN), associant les acteurs précités et visant à élaborer et à suivre ce plan de contrôle. Le Parc national des Écrins y est associé..

L'activité de contrôle du Parc national des Écrins, à l'instar des services et établissements publics de l'État, s'inscrit dans un cadre parfaitement déterminé. Parmi ces enjeux nationaux, on retrouve notamment sur le territoire du parc national des Écrins les thématiques suivantes :

- contrôle de l'exercice de la pêche,
- protection des milieux naturels et de leur fonctionnalité,
- contrôle de la circulation des engins motorisés,
- protection des espaces naturels, des sites et des paysages,
- travaux ou activités ayant un impact sur les espèces protégées (faune ou flore),
- protection des espèces protégées et sensibles,
- contrôle de la chasse et lutte contre le braconnage,
- contrôle d'introduction ou de prélèvement d'espèces dans le milieu naturel.

En outre :

- Le Parc national participe en 2015 aux MISEN (missions inter-services de l'eau et de la nature) de l'Isère (depuis 2010) et des Hautes-Alpes (depuis fin 2011). Conduites par les DDT 38 et 05, et en coordination avec les parquets de Grenoble et de Gap, les réunions visent la coordination et la cohérence des actions conduites par les acteurs des polices de l'environnement.
- Des réunions de coordination et des opérations de surveillance sont réalisées avec l'ONCFS et l'ONF en matière notamment de police de la chasse et de contrôle de la circulation des véhicules motorisés.
- Les agents assermentés notent sur un outil web dédié toutes les interventions et infractions de police. Cet outil, développé par le Parc national des Écrins, est également en service dans d'autres Parcs nationaux.

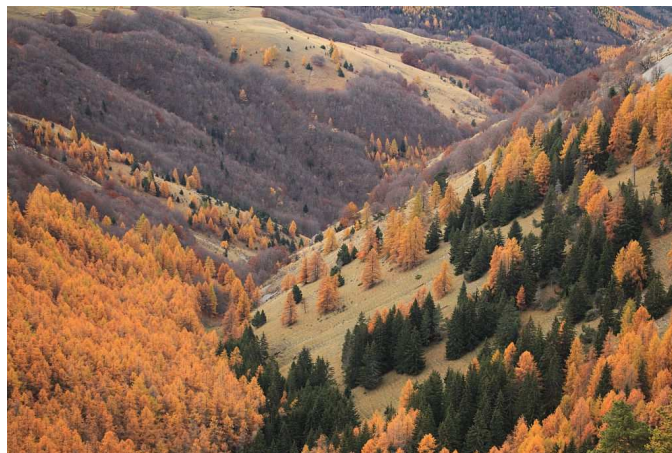
Pour en savoir plus

Quatrième partie du présent rapport d'activités.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 2-2 – Actions de gestion et de restauration de population, d'espèces et de milieux

L'effort, déjà ancien en faveur du pastoralisme et d'autres pratiques agricoles, se poursuit par l'appui aux investissements et le développement de mesures agro-environnementales. Il vise à soutenir une activité économique majeure pour le territoire, mais qui est aussi propice à la qualité du patrimoine naturel dès lors qu'elle respecte de bonnes pratiques de gestion.



Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Gestion des galliformes de montagne : mise en place de MAEC et sensibilisation
- Gestion des stations d'espèces végétales prioritaires, notamment par mise en place de MAEC
- Participation à la lutte contre certaines espèces envahissantes (ambrosie, renouée du Japon, etc.) et veille active sur les invasions biologiques.

+ Gestion des galliformes

En 2016, 58 alpages du territoire du parc national bénéficient d'un plan de gestion éco-pastoral dans le cadre de la contractualisation de MAEC localisées (Mesure « Herbe 09 »). Ce plan de gestion permet de répondre au fort enjeu de conservation des galliformes (2/3 des contrats) sur les alpages, en préconisant des reports de pâturage au 15 août sur des secteurs de présence avérée de galliformes et d'habitats propices à leur reproduction.

+ MAEC et stations d'espèces végétales

2016 a été la deuxième année de contractualisation des MAEC. Ainsi, 58 alpages disposent d'un plan de gestion éco-pastoral (en site Natura 2000 et hors site Natura 2000 en aire d'adhésion).

A titre individuel, ont été contractualisés (estimation) dans la partie haut-alpine du PNE :

- 850 ha de prairies permanentes fauchées,
- 73 ha de surfaces de céréales où sont présentes des messicoles,
- 78 km de canaux,
- 61 km de haies,
- 2 500 arbres têtards,
- 5 ha de zones humides et quelques mares,
- ainsi que 497 ha de parcours (en site Natura 2000 uniquement) .

A la date d'émission de ce rapport, l'établissement ne dispose pas d'une telle synthèse pour la partie iséroise du parc national.

+ Natura 2000

On note peu d'actions nouvelles sur Natura 2000 en 2016 (hors MAEC). La dynamique de contractualisation va reprendre en 2017.

En ce qui concerne les sites hors du cœur, animés par le Parc national ("Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer", "Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon" et "Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants"), sont à noter, le renouvellement de comités de pilotage et la lettre d'info n° 2. L'établissement public a par ailleurs accompagné différentes études sur la plaine du Bourg d'Oisans portées par le SACO et/ou le Symbhi (dossier risque inondation, extension de la station

d'épuration d'aqua-vallées, projet de voie verte le long de la Romanche, étude de restauration des zones humides en amont du Bourg d'Oisans).

Par ailleurs, l'établissement anime les 3 sites Natura 2000 isérois situés en aire d'adhésion.

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Taillefer, une étude de la fréquentation humaine estivale a été réalisée entre mai et septembre 2016.

+ Restauration de prairies de fauche

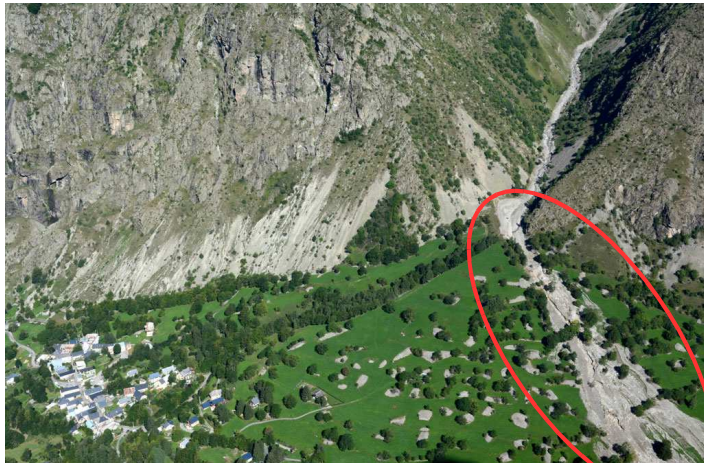
Une importante opération de restauration de prairies situées dans la RNN du Haut-Béranger s'est poursuivie, à la suite de crues torrentielles exceptionnelles survenues à l'automne 2015.

Les belles prairies de fauche de Valsenestre et du Désert avaient été malmenées par les gros orages de l'été dernier.

Le sol a fait l'objet d'une remise en état au printemps 2016 et à l'automne, il y a eu revégétalisation en semant du foin fauché à proximité.

Financés par la commune de Valjouffrey, l'État et le Parc national des Écrins, les travaux réalisés au printemps ont permis de remettre en état les sols, avant de semer les prairies.

La revégétalisation naturelle (voir photo ci-dessous) évite de semer des graines du commerce, très pauvres en nombre d'espèces (4 à 5 contre une trentaine d'espèces présentes dans le foin fauché localement). Qui plus est, les semences extérieures sont coûteuses, bien moins adaptées au lieu et au climat, elles demandent également plus de temps pour retrouver une activité de fauche. Les semences locales offrent une garantie sur la qualité fourragère et bien sûr elles conservent la biodiversité locale.



Zone impactée



Revégétalisation naturelle du site

Le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) de Gap-Charance, en accord avec les agriculteurs et la mairie de Valjouffrey, a inscrit les prairies impactées comme sites pilotes dans le programme alpin de restauration des prairies : le programme Sem' Les Alpes. Le comité de pilotage Sem'les Alpes, prévu à Valjouffrey en octobre 2016, a dû être reporté en avril 2017 à cause d'un épisode neigeux bloquant les participants !

+ Curage des canaux et espèces patrimoniales

Depuis 2000, la commune de Saint-Apollinaire conduit régulièrement des travaux de curage du lac dans le plus grand respect des écrevisses à pattes blanches présentes sur le site.

Cette année, une végétation de bord de lac, formée de phragmites, avait fini par colmater l'écoulement du canal d'exutoire. Une accumulation de branches et de dépôts solides faisait déborder le canal sur les champs voisins et a contribué à dégrader fortement l'habitat des écrevisses.

Pour permettre des travaux de curage du canal où elles vivent, les écrevisses à pieds blancs ont été déplacées dans le lac. Une opération nocturne qui a réuni bénévoles et professionnels autour de cette espèce autochtone et fragile des cours d'eau et des lacs alpins.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/travaux-ecrevisses-lac-saint-apollinaire>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/frequentation-massif-taillefer>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/prairies-valjouffrey-phase-restauration>

- Activité 2-3 – Actions de gestion et de restauration du patrimoine culturel et paysager

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Mise en œuvre du programme de valorisation des paysages agricoles emblématiques du parc national (terrasses agricoles, bocages, ...)
- Enrichissement de la mémoire culturelle du territoire, par la coopération avec le Centre de l'oralité alpine (Conseil départemental des Hautes-Alpes)

+ Paysages ruraux emblématiques

Comme suite à l'étude menée en 2013 sur trois sites (dont La Grave), en partenariat avec les parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies provençales, et l'édition des fiches techniques de restitution, 2016 est une nouvelle année de « veille » dans l'attente des appels à projets des fonds structurels européens, dans l'optique d'élaborer un projet global d'accompagnement et d'innovation sur cette thématique.

Pour autant, une nouvelle formation à Réallon est organisée et réunit les membres d'une association de jeunes marseillais et des « amateurs du patrimoine » de la commune autour de la restauration des murs de soutènement du GR50. Avec l'accord de la commune, cette journée est consacrée à la purge d'une partie d'un sentier effondré et à la reconstruction avec les pierres triées du site de ce même mur.

Là aussi, méthode et coordination permettent à des personnes non professionnelles d'acquérir les savoir-faire de base nécessaires à la restauration d'un mur en pierres sèches.

La démarche « d'atelier paysage » se poursuit en 2016 avec l'organisation d'Ateliers paysages *in situ*, dans les communes (col du Lautaret, Châteauroux-les-Alpes). On se base sur le guide pratique « Boîte à outils - Motif Paysages ». Son usage doit contribuer à une meilleure prise en compte des milieux et paysages dans les projets du territoire des Écrins (cf. infra 3-5).

En 2016, est réalisé un document sonore et visuel de 5 mn qui permet de comprendre ce qu'est un "motif" dans le paysage et la démarche proposée par le Parc national des Écrins, en s'appuyant sur ces "ateliers", pour conjuguer les aménagements et la qualité paysagère d'un site. Ce document sera diffusé et valorisé en 2017.

Enfin, un partenariat renouvelé en 2016 avec l'École nationale supérieure du paysage de Marseille (ENSP) permet d'accueillir une vingtaine d'étudiants dans le cadre d'un « atelier montagne » sur le territoire de la Vallouise. Immersion, rencontres et analyses des étudiants permettent de faire une restitution abondante aux acteurs du territoire à la maison du parc et enrichissent les réflexions de chacun.

+ Installations obsolètes

=> Nouvelles perspectives paysagères au Lautaret

La renaturation du site de la réserve naturelle nationale des versants nord et pics du Combeynot située en ubac au col du Lautaret, se poursuit.

Après le démantèlement et l'évacuation des remontées mécaniques, devenues obsolètes, à l'automne 2013, ce sont les lignes électriques situées sur le site de Gatipel qui ont été enfouies durant l'automne 2016.

Une opération portée par le SYME 05 (syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes) avec la communauté de communes du Briançonnais et la commune de Villar-d'Arène. Le Parc national des Écrins a apporté sa contribution pour le montage administratif du dossier.

=> Évacuation d'installations obsolètes à l'Olan

Des fers à béton, "vestiges" d'un étage du refuge emporté par une avalanche dans les années 50, ont été coupés par les agents du Parc national l'an dernier puis évacués cette année à l'occasion de

l'hélicoptage de début de saison. En deux jours, les fers ont été coupés puis stockés au refuge. Ils ont été descendus en un seul bag lors des hélicoptages d'ouverture des refuges en juin. A cette occasion, une nouvelle passerelle a d'ailleurs été acheminée pour renouveler l'un des équipements de l'itinéraire.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lautaret-quelques-lignes>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nettoyage-refuge-olan>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reallon-chantier-formation-mur-soutenement>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/motif-paysages-outil-temoignages>

- FOCUS SPECIFIQUE : gestion de la réglementation du parc national

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

→ Finalisation du dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

+ Dispositif réglementaire de mise en œuvre de la charte

Le dispositif de mise en œuvre de la charte est stabilisé. La mise en place de procédures de police administrative (voir 2-1) contribue au suivi des autorisations délivrées en application de ce cadre réglementaire local décliné de la charte.

En 2016, la pratique de la pêche en cœur de parc national a été précisée par la résolution n° 2016/20-CA, adoptée le 1^{er} juillet 2016.

Par ailleurs, l'arrêté n° 070/2016 du 03 mars 2016 a permis de préciser les dispositions relatives à l'alevinage des lacs et des torrents en cœur de parc national.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

+ Suivi des réserves naturelles et évolutions

Comme suite aux délibérations favorables des communes de Le Monétier–Les Bains, Villar d'Arène et Pelvoux (2013), les contacts sont établis avec les services de l'État et le ministère de l'environnement, en vue d'anticiper la préparation des dossiers d'enquête publique.

Il s'agit, en application de la mesure 3.2.3. de la charte, « de gérer les réserves naturelles nationales contiguës au cœur du parc national et d'envisager leur évolution », d'intégrer en cœur de parc national, les réserves naturelles du « Torrent de Saint-Pierre » et des « Versants nord des pics du Combeynot ».

La procédure est relancée comme suite à l'avis d'opportunité favorable du 20 juin 2016 de la ministre de l'environnement. Cette procédure d'intégration des deux réserves naturelles nationales en cœur de parc national se traduira notamment par une enquête publique programmée à l'entrée de l'été 2017.

3 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte et enjeux

En matière de développement durable territorial, la priorité est donnée à l'ingénierie de projet en appui aux maîtres d'ouvrage. Les priorités d'action de l'établissement public concernent le pastoralisme et l'agriculture, le tourisme et l'accès à la nature, le patrimoine architectural et les paysages.

L'accompagnement des projets peut s'accompagner, le cas échéant, de subventions attribuées par l'établissement public (interventions).

Le Parc national, dans le cadre de la mise en œuvre de la charte, consolide son dispositif d'appui, d'accompagnement et d'expertise sur l'ensemble des projets de son territoire.

La stratégie de diversification touristique, approuvée en 2012, est mise en œuvre en partenariat avec les Régions, les Départements et les autres Parcs nationaux. Elle est actualisée en 2015, afin de prendre en compte les nouveaux référentiels, CIMA, POIA et espaces valléens définis en application de la politique du Massif des Alpes (2015-2020).

Le volontarisme de l'établissement public en matière de déploiement de produits marqués et en matière de valorisation de l'offre a vocation à marquer ce premier triennal de mise en œuvre de la charte.

Les actions relevant de ce domaine concernent globalement les axes « 2 » (« Pour un cadre de vie de qualité »), « 3 » (« Pour le respect des ressources et des patrimoines, et la valorisation des savoir-faire ») et « 4 » (« Pour l'accueil du public et la découverte des territoires ») de la charte.

Les bénéfiques pour le cœur du parc national répondent prioritairement aux objectifs « 2 » (« Préserver le patrimoine naturel du cœur »), « 3 » (« Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur »), « 4 » (« Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité »), « 6 » (« Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières ») et « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

En 2015, le territoire des Écrins a été marqué tout particulièrement par la survenue du glissement de terrain du Chambon, début avril. La fermeture prolongée de la RD 1091 a eu de lourdes répercussions sur la Haute-Romanche et s'est traduite par une forte précarisation des activités économiques s'y exerçant.



Fin 2016, la réouverture temporaire (du 17 décembre au 15 mars) de la RD 1091 comme suite au creusement d'un nouveau tunnel (photo ci-contre), laisse entrevoir un redémarrage économique pour la haute vallée durement éprouvée par cette catastrophe naturelle.

Une bouffée d'oxygène pour les habitants de la Haute-Romanche et pour le site de La Grave-La Meije qui peuvent envisager un avenir plus serein après de longs mois de quasi-isolement.

A partir du 5 mars, le tunnel sera à nouveau fermé et la route de secours à nouveau utilisable, pour permettre les travaux de finition du tunnel avec une période d'ouverture en juillet-août (en journée) puis, si tout va bien, de manière définitive en décembre 2017.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/tunnel-chambon-reouvert-partie-hiver>

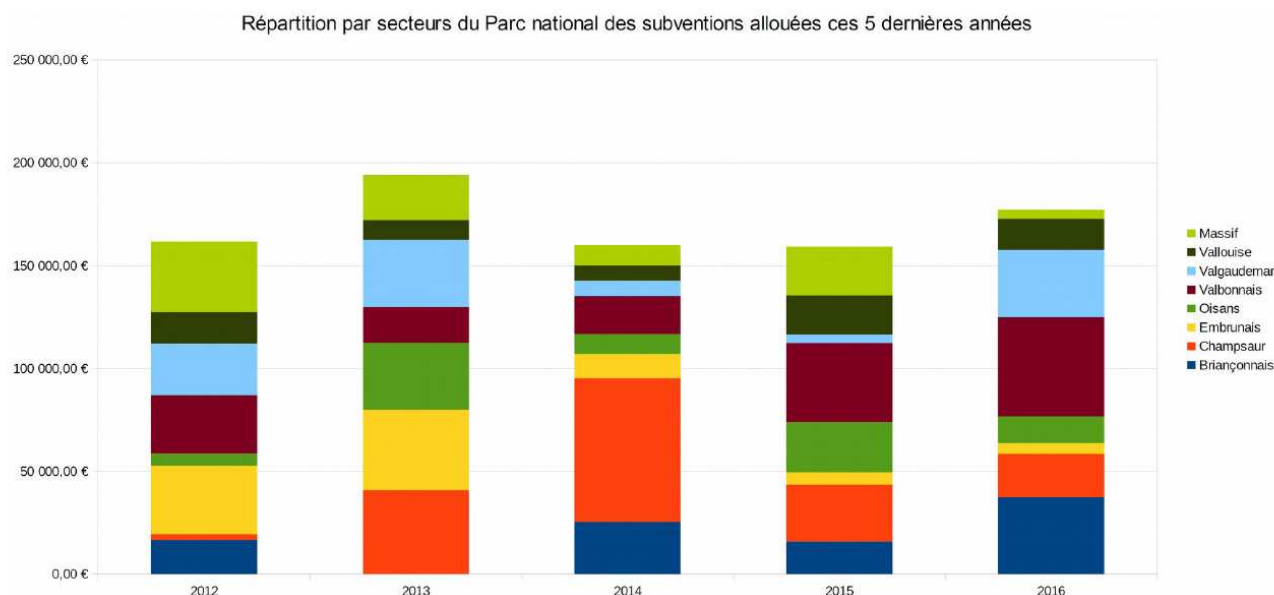
En 2016, le soutien aux projets de développement local s'inscrivant dans la charte se concrétise par :

- l'attribution de 29 subventions (tous domaines confondus) ;
- la mise en œuvre des conventions d'application de la charte, matérialisant le programme d'actions 2014-2016 post-adhésion.

47 porter à connaissance (PAC) sont réalisés en 2016, dont certains conduits avec des partenaires tel que l'accompagnement du projet de micro-centrale du Grand Tabuc qui associe des données du Parc national et des données du département des Hautes-Alpes.

+ Les subventions attribuées par l'établissement public du parc national

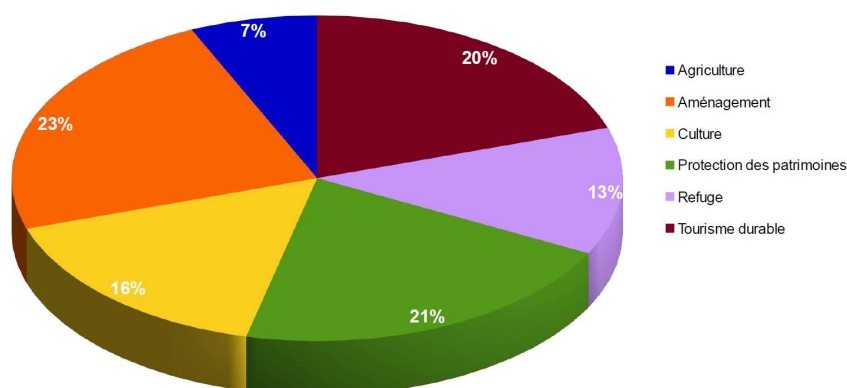
29 opérations ont été subventionnées par l'établissement public en 2016, totalisant 177 029,16 euros. Le Parc national intervient à hauteur de 25 % maximum dans le cas de travaux et jusqu'à 50 % en soutien aux études. Le volume de subventions attribuées est supérieur à celui de l'an dernier. Ce montant représente 95 % de la valeur moyenne des dix dernières années (186 000 euros).



Les aides attribuées concernant des études ou des travaux d'infrastructures (patrimoine bâti, aménagements, urbanisme, cabanes d'alpage...) restent majoritaires (44 %). En 2016, la part relative des aides attribuées pour des travaux d'amélioration de refuges est conséquente (43% de l'enveloppe annuelle). Ces attributions sont liées à la mise en œuvre du plan d'amélioration, amorcé par les gestionnaires, en partenariat avec le Parc national.

Le tourisme durable est également plus présent dans les demandes de 2016. La stratégie touristique, affirmée par le Parc national des Écrins, permet sans doute une meilleure connaissance du panel des aides possibles.

Répartition par domaines d'activité ces 5 dernières années



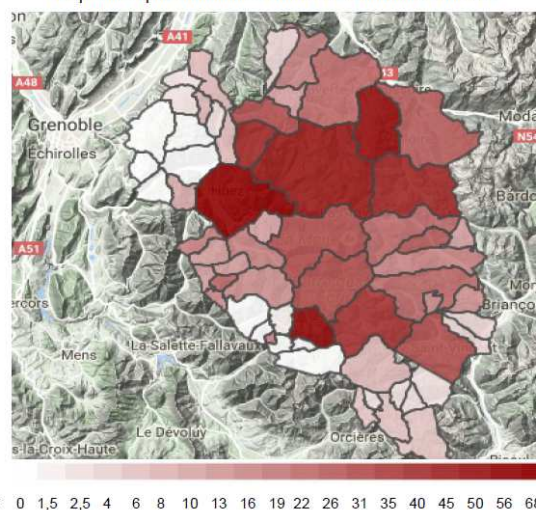
Sur ces trois dernières années, le montant moyen annuel des aides est de 5 300 €. Il varie sur la période de 4 000 € à 6 000 €.

Le montant par maître d'ouvrage le plus faible est de 463 €, le plus élevé est de près de 70 000 €.

Les communes qui ont perçu le plus d'aides sont

- soit celles qui ont présenté un projet structurant et coûteux (Saint-Jean Saint-Nicolas avec l'étude de requalification de la Maison de la vallée ; ou encore les refuges situés dans les communes du cœur de parc national) ;
- soit celles qui sont dynamiques et obtiennent chaque année une ou plusieurs aides (Valjouffrey).

Répartition par communes en K€ ces 3 dernières années



La consommation de l'enveloppe annuelle varie avec, selon les années, de nombreux petits projets ou bien des projets pluriannuels et structurants.

Ainsi, il y a eu 28 subventions allouées en 2014, 40 en 2015 et 29 en 2016.

Liste des projets ayant reçu une subvention du Parc national des Écrins en 2016

Titre	Objet	Maître d'Ouvrage	Montant subventionnable	Décision (Euros)	%
Projet de cartographie des services écosystémiques du parc national des Écrins	Stage de recherche de Master 2	Laboratoire d'Ecologie Alpine	11 500,00 €	4 000,00 €	35%
Film sur la quête du loup renommé « La vallée des loups » (complément d'aide, 11 500 € au total)	Le film est sorti dans les salles en janvier 2017	JM Bertrand Producteur Pathé	750 000,00 €	6 500,00 €	Forfait
Edition de l'ouvrage «Les mammifères des Alpes : les reconnaître et les observer»	Ouvrage sur les caractéristiques biologiques et géographiques des 89 espèces de mammifères vivant dans les Alpes.	Editions Biotope	36 043,00 €	1 000,00 €	Forfait
Edition 2016 du festival – L'homme qui plantait des arbres	Création à partir de l'ouvrage de Giono qui s'est produit lors du festival, ainsi que la réalisation d'un livre disque.	ECC Festival de Chaillol	19 000,00 €	4 750,00 €	25%
Enjeux architecturaux et paysagers de la carte communale	Elaboration d'un cahier de prescriptions accompagnant la carte communale sur les enjeux architecturaux et paysagers	Commune de Buisard	27 000,00 €	6 750,00 €	25%
Aménagement de la montée des Battants (RD526)	Reprogrammation d'une ancienne subvention pour réaliser la continuité d'un cheminement piéton.	Commune d'Entraigues	49 490,35 €	4 949,03 €	10%
Définition de la reconstruction de la cabane de Rochimont	Première phase de diagnostic jusqu'au permis de construire.	Commune de Saint-Maurice-en-Valgaudemar	1 490,00 €	745,00 €	50%
Restauration des prairies de fauche au Désert	Opération menée suite aux dégâts d'orage de juillet 2015	Commune de Valjouffrey	51 470,00 €	12 867,50 €	25%
Mise en place d'une signalétique pour la passerelle des Barioux	Amélioration de l'offre de découverte du site des Ségoins	Commune de Valjouffrey	956,00 €	764,80 €	80%
Travaux de réaménagement du chalet "Les Selles" situé au lac du Lauvite!	Création d'un lieu de mémoire et d'interprétation dédié au site (non comprise la muséographie)	Commune de Venosc	42 000,00 €	10 500,00 €	25%
Réhabilitation d'une bergerie pour création du refuge du Pic du Mas de la Grave	Création dans le vallon de la Buffe, d'un refuge de 200 m ² et d'une petite chambre annexe pour une capacité d'accueil de 28 places avec 7 petits dortoirs.	Victor et Denis Lavenant	450 000,00 €	9 000,00 €	2%
Demande de reprogrammation Travaux de protection contre les crues du torrent de St Pierre	Reprogrammation d'une ancienne subvention.	Commune de Pelvoux	2 750,00 €	825,00 €	30%
Symposium dans le cadre de la Conférence Internationale d'Ecologie Scientifique	Organisation d'un symposium dans le cadre de la Conférence Internationale d'Ecologie Scientifique du 24 au 28 Octobre 2016.	Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie	161 000,00 €	1 500,00 €	0,93%
Festival : Le Lâcher de chansons	L'édition 2016 s'est déroulée à Valjouffrey (Désert). Il s'agit d'une scène ouverte permettant aux chanteurs et musiciens de la région de se rencontrer et de se produire.	Association Le Grand Baz'Arts	6 500,00 €	500,00 €	7,69%
Les 50 ans du refuge du Promontoire	Événement : montée avec les anciens (guides et gardiens), conférence sur l'alpinisme à La Grave, inauguration de l'exposition sur le refuge et l'histoire de l'alpinisme (la Meije en image), le 24/6 à La Bérarde	Comité FFCAM Isère	12 077,00 €	3 019,00 €	25,00%
Ufol'expé 2016 : Découverte et nettoyage du refuge de Chabournéou	Opération de nettoyage et évacuation des déchets divers conduite par le CAF avec l'UFOLEP et la gardienne du refuge. 1 300 litres de déchets évacués sans augmentation de l'hélicoptage.	Club Alpin Français - Gap	3 464,06 €	500,00 €	14,43%
Restauration de la cabane de Narreyroux	Travaux sur la cabane communale de Narreyroux, comme abri pour les montagnards et les promeneurs, ouverte à l'année.	Commune de Puy-Saint-Vincent	16 700,00 €	3 340,00 €	20,00%
Restauration du four du hameau des Courts - Les Costes	Stabilisation des vestiges du four en vue de sa remise en service, et aménagement contemporain.	Les Costes	26 000,00 €	2 450,00 €	9,42%
Restauration de la chapelle de Gragnolet - phase 2014 et complément phase 2016	Restauration de la toiture et du clocheton de la chapelle (phase 1) et reprise des enduits de façades (phase 2)	Commune d'Entraigues	20 039,00 €	3 350,05 €	16,72%
Restauration du four d'Aspres-lès-Corps	Restauration du four du village qui est toujours en service, et aménagement des abords.	Commune d'Aspres-lès-corps	25 637,95 €	6 409,00 €	25,00%
Rénovation de la toiture de la chapelle des Faures	Travaux de rénovation avec le matériau existant à l'origine : l'ardoise	Commune de Valjouffrey	16 914,54 €	4 228,64 €	25,00%
Diagnostic de l'entrée du village de la Chalp	Etude de requalification de l'entrée du village	Commune de Valjouffrey	12 300,00 €	6 150,00 €	50,00%
Restauration du canal de Malcros et de la cabane des Parisiens	Réalisation de travaux de confortement : - en coeur du parc national, cabane des parisiens, chantier des 1,2,3 juillet 2016, - en zone d'adhésion, sur le canal dans la commune de Saint Michel-de-Chaillol, le 28/05.	Association Malcros 2818	3 720,00 €	700,00 €	18,82%
Construction d'un abri pour la cabane de Tissap	Extension de la cabane de Tissap pour réaliser un abri pour le stockage (fournitures pour travaux réalisés par le GP)	Groupement pastoral de Châteauroux-les-Alpes	1 852,59 €	463,15 €	25,00%
Refuge du Pré de la Chaumette : tranche 1 réhabilitation de la filière assainissement	Mise en conformité du dispositif d'assainissement afin que le refuge du Pré de la Chaumette puisse continuer à être une base pour le développement des activités de pleine nature sans pour autant nuire à la qualité de son environnement.	Fédération Française des Clubs alpins de Montagne (FFCAM)	53 888,00 €	13 472,00 €	25,00%
Réhabilitation du refuge de Temple Ecrins	Phase 2 : réhabilitation de la filière assainissement (2016) Phase 3 : amélioration des conditions d'accueil et de travail (2016 et 2017)	Fédération Française des Clubs alpins de Montagne (FFCAM)	332 030,00 €	33 203,00 €	10%
Travaux de réhabilitation du refuge d'Adèle Planchard réalisés en 2016 et 2017	Phase 2016 : Adduction d'eau Sanitaires et assainissement (déconstruction et enlèvement des sanitaires existants)	Société des Touristes du Dauphiné	285 930,00 €	28 593,00 €	10%
Navettes du Giberney 2016	Recherche de pérennisation du service (année de transition avant la prise de compétence par la Région).	Communauté de communes du Valgaudemar	20 000,00 €	5 000,00 €	25%
Organiser les Rencontres Montagnes et Sciences 2016 – Bourg d'Oisans	Événement récréatif et cinématographique, destiné à présenter la richesse des métiers scientifiques, autour de films de montagne grand public	Association Montagnes et Sciences	3 850,00 €	1 500,00 €	Forfait

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actes-administratifs>

- Activité 3-1 Accompagnement des acteurs sur l'agriculture et les filières agricoles

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

Actions conduites en continuité avec les activités existantes :

- conventionnements avec les chambres d'agriculture
- MAEC « alpages » et « prairies »

Les impulsions nouvelles à envisager concernent la mise en place :

- de la marque des parcs nationaux sur les produits et activités agricoles
- d'un programme « agro-écologie » : bonnes pratiques de gestion des prairies de fauche
- d'un « plan d'actions pastoralisme et loup » avec sa contribution au plan national « loup »
- du volet « animation locale » d'une stratégie sanitaire

+ Conventionnement avec les chambres d'agriculture

La convention liant la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et le Parc national est reconduite pour un an (jusqu'au 31 décembre 2016). Les deux structures s'engagent à mettre en commun leurs moyens sur les actions suivantes : concours Prairies fleuries, mise en place des MAEC sur le PAEC des Écrins, protection des troupeaux contre la prédation, alpages sentinelles, valorisation des produits agricoles.

+ Mesures agri-environnementales et PAEC

Le Parc national des Écrins est animateur du PAEC « Écrins » sur la partie haut-alpine du parc national. Dans ce cadre, une animation est réalisée en 2016, avec l'appui de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et du CERPAM, pour informer les agriculteurs et éleveurs des nouvelles dispositions des MAEC et le montage des dossiers. En ce qui concerne les alpages, 16 dossiers collectifs sont déposés par des entités collectives de gestion d'alpages pour la bonne gestion de 21 alpages, En Isère, le Parc national est concerné par deux PAEC : le PAEC « Sud-Isère » animé par le Département de l'Isère et le PAEC « Oisans » animé par la communauté de communes de l'Oisans. Une dizaine de dossiers MAEC sont déposés sur la partie iséroise du parc national.

+ Marque « Esprit parc national » et produits agricoles

Le déploiement de la marque se poursuit avec l'ouverture de nouvelles catégories de produits et services (séjours, sites de visite, fruits et légumes, viande). La dynamique est très positive et permet de faire des prestataires marqués de véritables « ambassadeurs du parc ». (voir **FOCUS SPECIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »**)

+ Mise en œuvre du plan Loup adopté par le Conseil d'administration

En 2016, le parc national a été concerné par de nombreuses attaques de troupeaux. Les principales concernent les piémonts, en périphérie du massif, là où des meutes lupines sont installées.

Le cœur du parc national n'est encore concerné que marginalement par ces attaques. Le bilan global des constats fait apparaître une inflexion par rapport à l'année précédente, aussi bien en nombre de constats réalisés que par rapport aux victimes indemnisées.

Le plan d'action Loup (adopté lors du conseil d'administration du 14 novembre 2014) se décline de la manière suivante :

- appui à la mise en place de cabanes d'alpages permanentes ;
- conception d'une cabane « semi-permanente » d'un coût accessible ;
- renforcement du parc de cabanes héliportables (8 au total) et mise à disposition de ces cabanes en situation d'urgence l'été, comme suite à des attaques ;

- renforcement des moyens d'observation (pièges photos, relevés d'indices,...), transmission des données à l'ONCFS et alerte des professionnels en cas d'observation fiable ;
- participation au groupe de travail piloté par le CEREMA visant à la conception d'un prototype de cabane secondaire (accueil d'un groupe de travail dédié les 3 & 4 novembre 2016 dans les Écrins, à Charance)
- renforcement des équipes de constat : emploi de deux vacataires « Loup » en appui aux équipes d'agents de terrain titulaires.

Comme suite au conseil d'administration du 1er juillet 2016, le Parc national a renforcé les actions de communication, pour une meilleure compréhension sur le terrain du rôle des agents et plus généralement de l'établissement public. Le Parc national a également édité à destination de ses partenaires techniques et élus, deux fiches explicatives sur les cabanes d'urgence héliportables pour les bergers.

Par ailleurs, dans l'été 2016, le Parc national a réalisé une expérimentation visant à mettre à disposition des bergers de groupements pastoraux de Vallouise et du Fournel, les fréquences numériques du nouveau réseau radio du Parc national (hors fréquences sécurisées attribuées à l'équipe technique de l'établissement). Cette expérimentation a fait l'objet d'un bilan-évaluation le 19 octobre. Les retours très positifs conduisent à une demande de généralisation de l'expérimentation, pour laquelle un « plan d'action 2017 » sera formalisé en décembre 2016.



Chien patou en action de protection

L'établissement demeure impliqué dans les travaux du groupe de travail « cœurs de parcs nationaux et réserves naturelles », mis en place par les ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, en application des « principes de gestion différenciée » prévus par le plan d'action Loup 2013/2017, et en cohérence avec la charte du Parc national (orientations 3.2 et 3.6).

Pour en savoir plus

Deuxième partie : Zoom « Plan Loup du PNE »

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/pastoralisme-predation-actions-accompagnement>

- Activité 3-2 Accompagnement des acteurs sur la sylviculture et les filières forêt-bois

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Accompagnement des filières « bois énergie » et « bois construction » (porter à connaissance)
- Contribution à l'étude et valorisation des forêts anciennes (programme inter-parcs)

Dans le cadre de la révision des plans d'aménagements forestiers ou de travaux forestiers (RTM inclus), le Parc national fournit des porter à connaissance et participe à la rédaction de trois documents d'aménagement. Un travail important de terrain et de concertation a eu lieu avec l'ONF dans la cadre de la révision de l'aménagement forestier de la forêt communale de Valjouffrey, laquelle constitue la plus grande forêt dans le cœur du parc national.

On notera aussi de bons contacts avec le CRPF (forêts privées) dans le cadre de l'élaboration de deux plans simples de gestion.

- Activité 3-3 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Partenariat avec les sports de nature, au travers de l'animation des conventions existantes et d'une concertation étroite.
- Animation de la charte européenne de tourisme durable, en lien avec le conseil économique, social et culturel.
- Accompagnement pour la valorisation et l'aménagement des sites emblématiques très fréquentés :
 - + Col du Lautaret : programme multi-partenaires piloté par les collectivités territoriales
 - + Pré de Madame Carle : mise en œuvre du projet porté par la commune de Pelvoux
- Promotion de l'itinérance autour des GR 54 et GR 50
- Mise en œuvre de la marque des parcs nationaux, notamment dans les domaines de l'accueil et de l'accompagnement (accompagnement au montage de produits et à leur commercialisation)

+ Valorisation de l'offre de randonnée / Rando Écrins

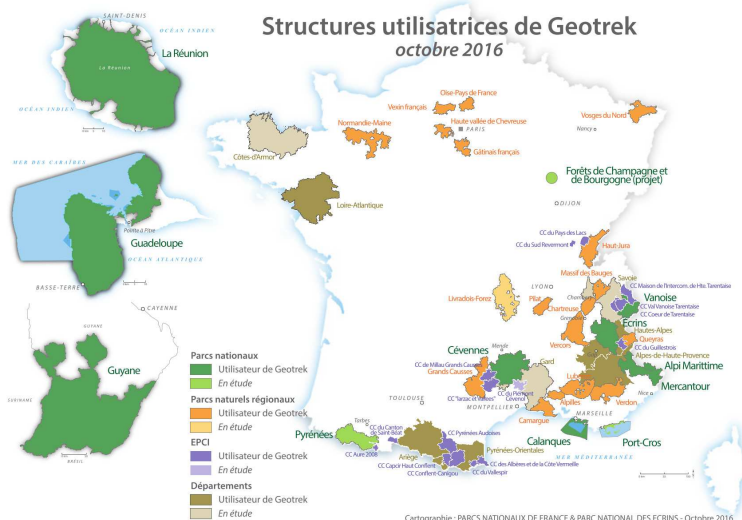
2016 a vu la poursuite du développement de la communauté « Geotrek », outil conçu et développé au départ par le PNE et libéré sous licence « open source » qui devient une référence nationale, et est actuellement utilisé par une quarantaine de structures en France (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, communautés de communes, conseils départementaux, comités de la randonnée et du tourisme, etc.). En 2016, le PNE a accompagné de nouvelles structures dans leur déploiement de Geotrek (PNR, parcs nationaux, conseils départementaux...).

Sont à noter pour le premier semestre 2016,

- le transfert d'expérience et l'accompagnement des PNR de PACA et d'Auvergne-Rhône-Alpes, des PN de la Réunion et des Calanques. Ainsi, au mois d'octobre, c'est le PNR du Vercors qui a inau-guré « Vercors-Rando », comme suite à un appui technique du PNE,
- la réalisation en réseau de nouveaux développements permettant de gérer et de mieux valoriser les itinérances douces et les patrimoines,
- l'écriture d'un cahier des charges pour développer la commercialisation de l'itinérance douce et l'analyse de la faisabilité d'un partenariat avec Michelin/Alliance Réseaux, pour la commercialisation de l'itinérance (en lien avec le Grand Tour des Écrins).

Dans ce contexte, le partenariat avec l'Institut national de l'information géographique s'est poursuivi. En début d'année 2016, le Parc national des Écrins s'est engagé dans le 3ème appel à projets IGNfab concernant le tourisme, les loisirs, la valorisation des territoires et du patrimoine.

Le Parc national a continué d'animer la communauté des structures partenaires qui utilisent Geotrek et le font évoluer de manière collaborative en mutualisant les moyens, et a organisé des « premières rencontres techniques des utilisateurs de Geotrek » aux côtés de l'ATEN. Ces rencontres, qui ont eu lieu le 18 octobre 2016 à Montpellier-SupAgro, ont regroupé plus de 60 partenaires et ont posé la question de la gouvernance future en réseau de cet outil « communautaire » développé en « open-source ».



Le portail de valorisation de l'offre de randonnée « Rando Écrins » a été fréquenté par plus de 130 000 visiteurs en une année avec des pics de fréquentation avoisinant les 1 500 visites/jour en juillet et août. Il valorise 107 itinéraires et plus de 1 000 patrimoines à la fin 2016.

+ Programme « Grand Tour des Écrins »

En matière de randonnée pédestre, le principal axe de travail en 2016 a été le programme « Grand Tour des Écrins » (<http://www.grand-tour-ecrins.fr>) visant la dynamisation d'une offre de randonnée itinérante.

Ce projet, porté par le Parc national, a pour objectif le développement d'un tourisme doux et respectueux des patrimoines.

Ce programme structurant est une des opérations « phare » réalisées au titre de la charte du parc national et il constitue dans le même temps une action qui illustre le partenariat entre le Parc national et les Espaces valléens dans le cadre des politiques du Massif Alpin (POIA et CIMA). A ce titre, il bénéficie du soutien financier de l'Europe (FEDER massif Alpin) et de l'État à travers le FNADT. Comme suite à un appel à candidatures, le Grand Tour des Écrins a également été retenu comme itinéraire phare du Contrat de Destination « Voyage dans les Alpes ». A ce titre, il fera l'objet dès 2017 d'une valorisation auprès de publics étrangers par la GTA et le CRT PACA.



Le programme intègre la réalisation de travaux de restauration sur des sentiers situés en cœur de parc national (GR 54 et ses accès), la structuration et la valorisation d'offres de randonnée itinérante, ainsi que des actions de sensibilisation des pratiquants aux patrimoines du territoire.

Une première tranche de travaux sur les sentiers du GR54 a été lancée, de même, la mise à jour de la signalétique des entrées de site.

La mission d'accompagnement pour la qualification d'offre et l'accompagnement des socioprofessionnels sur le volet commercialisation/promotion, d'appui au montage de nouvelles offres et de collecte d'informations de suivi est en cours.

L'année 2016 a vu s'enchaîner les « chantiers ». Le recrutement en juillet d'un chargé de mission (Mathias Magen), permet d'animer les réseaux territoriaux et professionnels afin d'aider à la structuration des offres de randonnée itinérante, et suivre les différents dossiers liés au projet.

Le comité de pilotage du 20 septembre 2016, qui réunissait plus d'une vingtaine de partenaires (Département 05, communautés de communes/Espaces valléens, offices de tourisme, représentant d'accompagnateurs en montagne, représentants d'hébergeurs, comité de la randonnée 38, CDTE 05, etc. avec, à leurs côtés, les bureaux d'études Versant Sud et Altimax qui accompagnent le collectif sur les aspects stratégiques du programme), a permis aux partenaires de faire le point sur les actions menées en 2016 et celles à venir en 2017.

En octobre 2016, plus d'une soixantaine de professionnels se sont mobilisés autour du Grand Tour des Écrins, notamment pour valoriser les produits d'itinérance, dans le cadre de six réunions organisées dans les différents Espaces valléens du massif (Champsaur-Valgaudemar, Matheysine-Valbonnais, Oisans-La Grave, Briançonnais, Écrins-Guillestrois, Embrunais/Serre-Ponçon).

La structuration de l'offre par la mise en place d'outils numériques partagés se fait dans le cadre d'un travail quotidien de saisie de données dans l'application Geotrek (hébergements issues d'Apidae, patrimoines, photos, roadbooks,...). Le travail d'analyse des besoins et des fonctionnalités de l'outil de réservation en ligne a repris mi-2016 avec le lancement d'un nouvel outil national de réservation en ligne (montourenfrance.com). Un groupement de prestataires a été retenu par appel d'offres pour développer l'outil de réservation qui sera opérationnel mi-2017 au plus tard.

Dans ce cadre, des développements sont en cours pour rapprocher l'application open-source Geotrek de ce nouvel outil de portée nationale. Le Parc national joue un rôle d'expérimentation et d'innovation pour continuer à faire évoluer l'outil Geotrek dans une dynamique d'ouverture et d'open source.

Le site www.grand-tour-ecrins.fr et l'application mobile embarquée disponible pour Apple et Android sont opérationnelles et sont promues dans le cadre des outils de promotion et des relations presse.

Sur le volet promotionnel, les relations presse ont démarré fin juin 2016 et se poursuivront en 2017 dès l'obtention des crédits FNADT 2017. Une page Facebook dédiée au Grand Tour des Écrins est opérationnelle depuis mars 2016 <https://www.facebook.com/grandtourecrins/>. Elle regroupe 1 027 fans et elle a atteint 7 500 visiteurs/mois (août 2016). Des reportages photos et vidéos sur l'ensemble du massif ont eu lieu durant la saison d'été. Ainsi 3 vidéos en format « retours d'expérience » ont été tournées en Oisans, dans le Valbonnais et le Champsaur. Les reportages photos (370 photos) serviront pour les outils de promotion constitués dans le cadre de ce qui est aujourd'hui une marque « Le Grand Tour des Écrins », cette dernière étant associée à l'image positive du Parc national déjà reconnue par les visiteurs du massif. Une nouvelle carte de découverte du Grand Tour des Écrins a également été éditée et diffusée à 10 000 exemplaires dans les Offices de tourisme, maisons du parc et chez les professionnels. Le Parc national a participé au Salon du randonneur de Lyon et au Salon « Destination nature » à Paris en mars 2016. Un marché pluriannuel pour la réalisation d'outils de promotion a été publié en juillet 2016 et a permis la réalisation de goodies (tour de coup, eco-cup, etc.) il comprend également des outils à réaliser en 2017 (flyer, carte, etc.).

A noter par ailleurs, le film du Grand Tour des Écrins remporte le Green Award d'argent dans la catégorie "Eco-tourisme et voyages responsables", lors du festival de Deauville. Cette vidéo invite à découvrir l'essentiel du parc national des Écrins et à cheminer au cœur des Alpes.

+ Déploiement de la marque « Esprit parc national »

Depuis 2015, le Parc national des Écrins déploie la marque « Esprit parc national ». Cette marque permet de valoriser et de soutenir des activités économiques respectueuses de l'environnement (maîtrise des impacts et sensibilisation des pratiquants). Le déploiement de la marque se poursuit avec l'ouverture de nouvelles catégories de produits et services qui étaient attendus par les professionnels de l'agriculture et du tourisme (séjours, sites de visite, fruits et légumes, viande). La dynamique est très positive et permet de faire des prestataires marqués de véritables « ambassadeurs du parc ».

Le Parc national a piloté techniquement (en lien étroit avec Parcs nationaux de France) l'écriture et les tests du projet de règlement d'usage pour les produits laitiers avec pour objectifs de pouvoir développer des partenariats avec la filière lait en 2017. L'objectif a été atteint avec une validation du RUC produits laitiers en décembre 2016 par l'inter-Parcs.

L'établissement assure l'animation technique du programme inter-Parcs (5 Parcs alpins et de PACA) permettant de mutualiser de la ressource technique et de mobiliser des moyens pour déployer la marque. Le programme déposé en juillet 2015 avec une coordination administrative et financière assurée par le Parc national du Mercantour, bénéficie de cofinancements POIA et FNADT depuis le printemps 2016.

A titre d'exemple, le groupement de commande d'audits porté par le Parc national des Écrins, pour le compte des 5 parcs nationaux, a émis 59 commandes d'audits qui seront tous réalisés avant la mi-2017.

Des formations sont organisées à l'attention des prestataires marqués dans le cadre du programme commun avec les Parcs nationaux du sud-est. Ces derniers sont en nombre croissant et 110 sorties de découverte sont marquées. Le Parc national a consacré l'année 2016 au renforcement du volet promotionnel : annuaire, vidéos, reportages photos, accueil de journalistes avec l'inter-Parcs, présence de prestataires (hébergeurs et apiculteurs) lors des salons de Lyon et Paris en mars 2016. Un kit de sensibilisation composé de livres sur les patrimoines a été constitué pour être remis aux prestataires marqués courant 2017. (voir **FOCUS SPECIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »**).

+ Animation des conventions concernant les pratiques sportives

Trois conventions formalisent le partenariat entre les fédérations sportives et l'établissement public, pour une bonne gestion des activités sportives réglementées en cœur de parc. Elles portent sur l'alpinisme, l'escalade et le canyonisme pour l'une, le vol libre pour la seconde et le vol à voile pour la troisième. Les comités de pilotage se réunissent régulièrement pour évaluer les pratiques sportives et le respect de la réglementation.

Sur le terrain, des actions de prévention opérationnelles ont été mises en place pour rendre compatible pratique de l'escalade et quiétude de la faune. Ainsi, pour la troisième année consécutive, un couple de faucons pèlerins est revenu nicher dans la falaise de Grand Bois aux Vigneaux, et les grimpeurs sont invités à délaissier le secteur de "Flamme de pierre" jusqu'à la mi-juin.



Le Parc national a décidé d'aller au-delà de l'action déjà réalisée dans le cadre de la convention alpinisme en construisant un programme intitulé « Destination haute-montagne ». En effet, certaines activités liées à la montagne sont en plein essor, d'autres font l'objet de projets portés par les collectivités, et il semble aujourd'hui essentiel de voir comment le développement de ces activités peut s'articuler avec la protection des milieux et espèces. En 2016, l'établissement a donc construit ce programme et déposé les demandes de subvention correspondantes pour sa mise en œuvre.

Sous réserve d'obtention des moyens escomptés, ce programme sera engagé en 2017.

+ Stratégie de diversification touristique et Espaces valléens

En 2016, les différents espaces valléens déposent des demandes de financement dans le cadre des appels à projet du 1er trimestre. Le Parc national accompagne le montage des dossiers relatifs aux projets concernant son territoire et dépose lui-même un dossier de demande de subvention dans ce cadre, relatif au sentier d'interprétation de la maison du parc de Vallouise.

Par la suite, la dynamique des espaces valléens se ralentit en raison des délais d'instruction des dossiers déposés auprès des financeurs. Le Parc national est associé à quelques réunions techniques ou d'instances de pilotage des différents espaces valléens du territoire.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/geotrek-avenement-communaute-utilisateurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/premieres-rencontres-techniques-utilisateurs-geotrek>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/vercors-rejoint-communaute-geotrek>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/parc-national-aux-cotes-ignfab>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/actions-mobilisation-acteurs-locaux-grand-tour-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/grand-tour-ecrins-collectif-marche>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/distinction-bande-annonce-grand-tour-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/faucon-pelerin-niche-falaise-vigneaux>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/formations-tourisme-durable>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/aux-salons-randonnee-offre-parc-national-ecrins>

Voir aussi le dossier du site Internet

<http://www.ecrins-parcnational.fr/dossier/grand-tour-ecrins-valorise-itinerance>

www.espritparcnational.com

- Activité 3-5 Accompagnement des acteurs sur l'aménagement, cadre de vie et urbanisme

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

Au-delà de l'appui aux maîtres d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisme (*dont porter à connaissance*), l'établissement a pour priorités :

- la mise en œuvre de l'outil « Motifs paysages », avec les collectivités et les services de l'État
- l'appui à certaines actions de génie écologique (*intégration environnementale de projets*)
- la mise en œuvre de la convention avec le SMADESEP (Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon).

C'est également sur le volet territorial, via les plans locaux d'urbanisme (PLU), que l'établissement public intervient dès les phases « amont » de l'élaboration, par des conseils techniques, juridiques et naturellement en apport d'expertises et de connaissances (paysages, patrimoines culturels et naturels). Cet accompagnement est également constitutif d'un réseau avec d'autres partenaires et institutions qui traitent de ces domaines : direction départementale des territoires (DDT), unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), etc.

Variables en quantité d'une année sur l'autre, ces actions sont le résultat d'un partenariat actif avec le territoire, selon la conjoncture et les cycles institutionnels.

En 2016, 2 communes ont souhaité adopter cette démarche pour conduire la révision du PLU. D'autres ateliers « Motif Paysages » sont d'ores et déjà programmés en 2017.

+ Mise en œuvre de l'outil « Motif Paysages » en appui aux collectivités

Dans le cadre de sa politique d'animation et de prise en compte des enjeux environnementaux, l'établissement public a mis au point une méthode pour la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement et de gestion du territoire.

La boîte à outils « Motif Paysages » finalisée en 2014 est désormais le support de la démarche d'accompagnement des porteurs de projets et acteurs du territoire, par un apport structuré de connaissances et d'orientations en matière d'évolution des paysages et des usages associés.

Elle contribue à de meilleures intégrations et prises en compte dans les projets et documents d'urbanisme, des milieux, des paysages et de connexions écologiques du territoire des Écrins.

En 2016, 3 communes ont souhaité adopter cette démarche pour conduire la révision du PLU. D'autres ateliers « Motif Paysages » sont d'ores et déjà programmés en 2017.

+ Autorisations

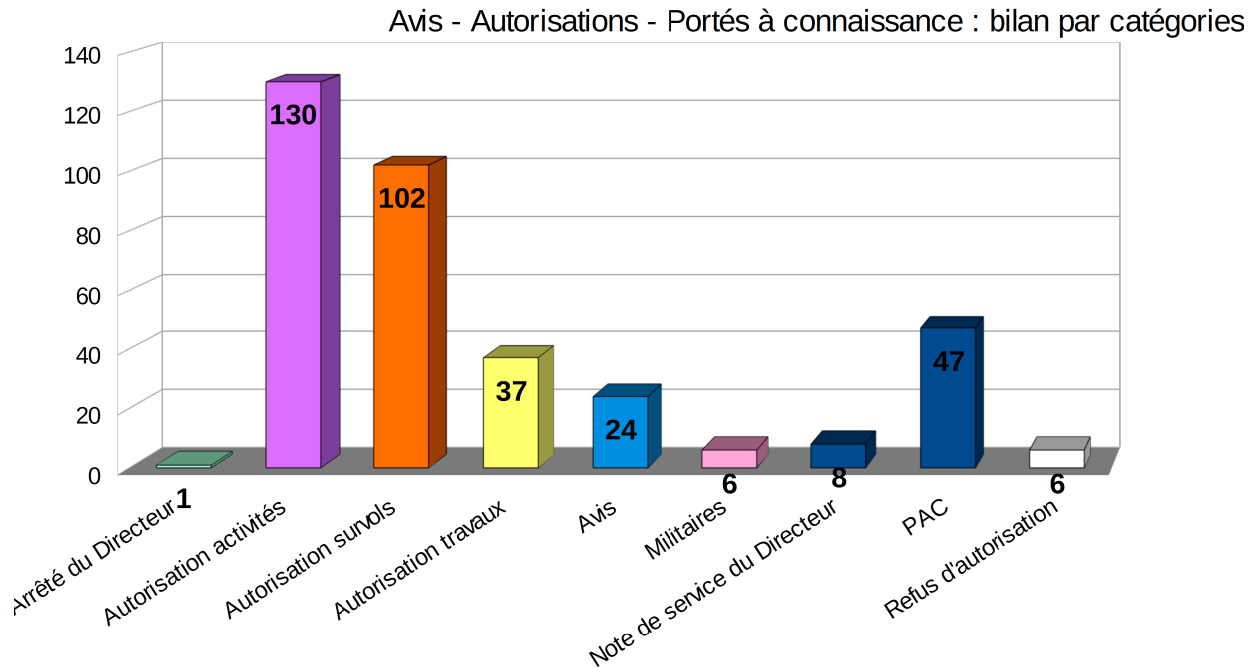
Le flux des demandes d'autorisation de travaux ou d'activités dans le cœur du parc national ne fléchit pas.

Le souci de répondre dans les délais prescrits, souvent courts, suppose une forte réactivité et une organisation interne efficace. Pour améliorer les processus d'instruction et surtout la prise en compte de la protection des patrimoines naturels et culturels, le Parc national propose d'accompagner les projets le plus en amont possible.

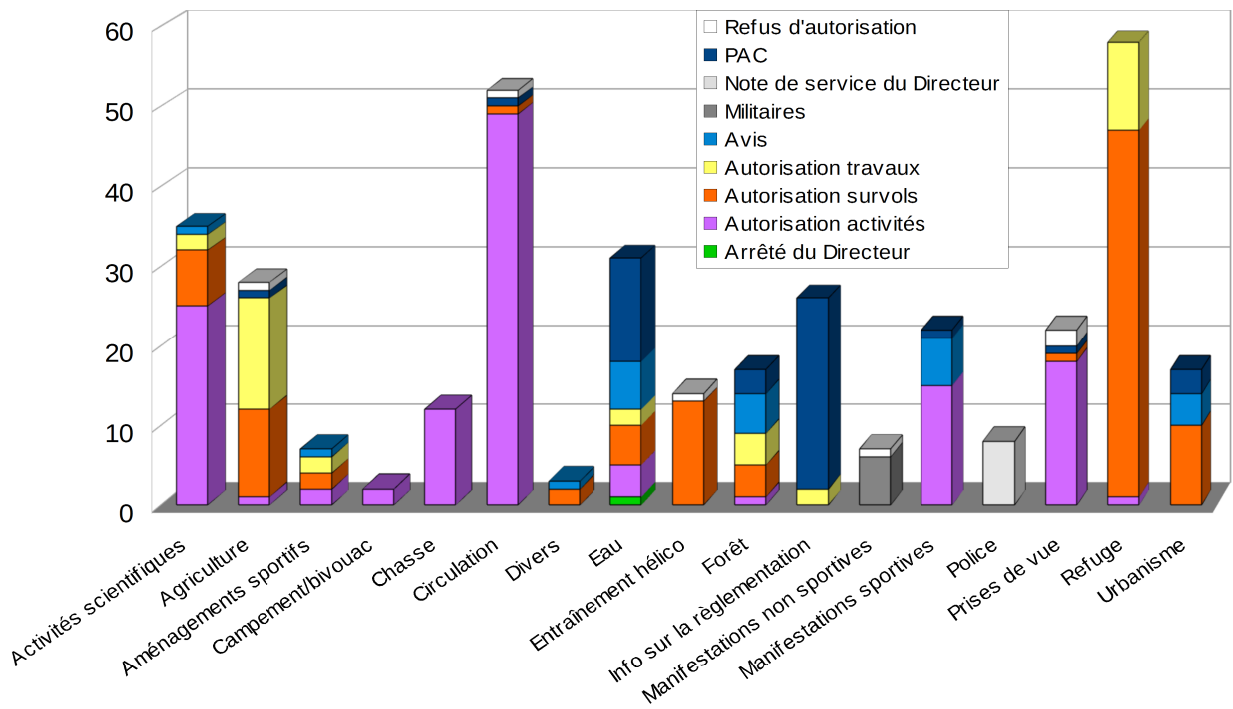
En aire d'adhésion, le Parc national est consulté pour avis sur des projets d'aménagements ou des projets de manifestations sportives ou culturelles. D'un point de vue réglementaire, l'établissement public n'a pas à émettre d'avis, en absence d'impact possible sur le cœur de parc. Les contributions se limitent généralement à rappeler les éléments figurant dans la charte et à identifier les éléments patrimoniaux présents pour mieux les intégrer au projet.

Le graphique ci-dessous présente les 361 actes émis par le Parc national selon neuf catégories : arrêtés du directeur, autorisations d'activités, autorisations de survol (hélicoptères essentiellement), autorisations de travaux, avis, autorisations d'activités militaires, notes de service du directeur, porter à connaissance et refus d'autorisations.

Ces documents sont également classés par thématique, ce qui permet de souligner les domaines d'intervention principaux :



Avis - autorisations et porter à connaissance : bilan par thématique en 2016



- Activité 3-6 Accompagnement des acteurs sur la valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux, soutien à l'activité économique locale

L'implication du Parc national en faveur de cet objectif est traditionnellement forte.

L'accompagnement technique de l'établissement peut se traduire par des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes ou autres porteurs de projets. Il combine aides directes (subventions respectant les critères décidés par le conseil d'administration) ; conseils et ingénierie, et mobilise au profit des maîtres d'ouvrage soit des spécialistes de l'établissement, soit des compétences externes, selon un cahier des charges traduisant l'exigence qualitative de la charte du parc national.

L'accompagnement de l'établissement public s'applique aussi bien à des projets d'aménagement et de valorisation d'espaces (places de village, site d'accueil en espaces naturels, etc.), qu'à des actions de restauration du patrimoine bâti vernaculaire qui, pour sa part, participe à la qualité des paysages et à la vie des territoires.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Appui à l'événementiel culturel du territoire
- Structuration d'un programme « patrimoine architectural » (*expertises architecturales en régie ou par prestations, formation aux techniques constructives traditionnelles pour le petit patrimoine bâti*)

+ Appui sur des opérations d'aménagement de village

En 2016, le Parc national a accompagné les communes dans des projets de requalification d'espaces publics des villages. Il s'agit d'un accompagnement direct par de l'expertise ponctuelle ou indirecte par de l'expertise externe (Le Villard à Entraigues par exemple) ou par l'assistance à de la commande publique par le recrutement d'un prestataire professionnel (Villard-Reymond, Aspres-lès-Corps, ...).

+ Patrimoine bâti

Le Parc national des Écrins contribue au transfert des savoir-faire locaux en matière de restauration des patrimoines bâtis.

En 2016, il a accompagné de plusieurs façons les communes adhérentes :

- 23 communes ont bénéficié d'un conseil technique avant et pendant les travaux ou effectuer une demande d'aide financière (voir aussi tableau des subventions attribuées) ;
- 2 communes ont bénéficié de stages techniques en construction de pierre sèche et taille de pierre.

La restauration des fours banaux d'Aspres-lès-Corps compte parmi les réalisations remarquables de 2016.



Four Grimaudais, AVANT



et APRÈS travaux

Par ailleurs, le Parc national a accompagné l'association Malcros, dans le chantier de bénévolat organisé au mois de mai.

On citera en outre l'appui du PNE à la commune de Saint-Maurice en Valgaudemar, dans sa recherche de solutions pour sauvegarder le tilleul tricentenaire de la place de l'église de Saint-Maurice en Valgaudemar qui a été victime d'un fort coup de vent en sortie d'hiver.

=> **Pierre sèche**

Le Parc national s'est fortement investi en 2016 dans la restauration de patrimoine bâti, relançant en particulier une dynamique de partenariat autour des savoir-faire traditionnels. En témoignent plusieurs actions d'entretien de constructions en pierre sèche.

- A Réallon, un mur de soutènement d'une ancienne terrasse agricole a été restauré au cours d'un stage de formation à la maçonnerie en pierre sèche. La commune et l'association « Patrimoine en Réallonnais » avaient sollicité l'aide du Parc national des Écrins pour sauvegarder un mur en pierre sèche, élément structurant du paysage participant du patrimoine local. L'ouvrage a été restauré à la fin du mois d'août, avec l'appui d'une dizaine de stagiaires, encadrés par un murailleur professionnel (maçonnerie de pierre sèche), Loys Ginoul, mobilisé par le biais de l'association « Le Gabion ».



Restauration d'un mur de pierre sèche, Réallon

- En outre, en juillet, sous le col de la Pisse (Orcières), des personnes se sont initiées à la taille de pierre dans le cadre des animations d'été proposées par le Parc national des Écrins.

- Dans la foulée du stage pratique de réfection d'un mur de terrasse à Réallon, cinq stagiaires ont participé à la restauration de l'ancien abri de berger de l'alpage de l'Hivernet, à Embrun.

Un gros travail a été effectué sur l'angle sud/ouest de l'abri qui se désolidarisait totalement du reste du bâtiment

La singularité de cet abri de berger, témoignant de la vie en alpage au XIXe siècle et sa ruine imminente avaient attiré l'attention du Parc national. Ce dernier a donc proposé à la commune d'Embrun d'utiliser cet abri comme support à stage de construction en pierre sèche.



Restauration de l'abri de l'alpage de l'Hivernet, Embrun

+ Patrimoine culturel

La collaboration avec le Centre de l'oralité alpine (Département des Hautes-Alpes) s'est poursuivie, avec un affichage commun sur le site « Pierres qui roulent » et le relais sur le site Internet du Parc national des enregistrements concernant notamment la série de petites œuvres multimédias réalisée à partir d'enregistrements sur l'histoire des stations des Hautes-Alpes (« On ne fait pas de station sans casser des œufs »), mais aussi des documentaires sur divers thèmes comme le tourisme social ou la prise en compte des enjeux paysagers, dans le cadre de « l'atelier montagne » de l'École nationale supérieure du paysage de Marseille.

Un document sonore et visuel sur le thème des paysages a été réalisé pour accompagner l'outil « Motifs paysages » du Parc national.

Le Parc national a participé à différents événementiels culturels organisés sur le territoire : citons notamment, l'Écho des mots (11^{ème} édition), le festival de Chaillol (20^{ème} anniversaire marqué par la présentation de la partition musicale créée à partir du texte de Jean Giono, "L'homme qui plantait des arbres"),

les rencontres de la Cinémathèque de montagne, les rencontres du cinéma « Montagne et sciences », ou les animations proposées par différents sites culturels et patrimoniaux (maisons de parc, maisons à thème, musées...).

On notera par ailleurs quelques événements marquants de l'activité en haute montagne auxquels le Parc national a participé ou apporté son soutien : 50 ans du refuge du Promontoire, cérémonies des « Piolets d'or » (qui, en 2016, a préféré La Grave à Chamonix), Jeudis des refuges, etc.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/malcros-35-benevoles-chantier>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/reallon-chantier-formation-mur-soutenement>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/decouverte-taille-pierre>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/abri-hivernet-restaure>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/memoire-stations-serre-chevalier-commence-annees-30>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/memoire-tourisme-social-hautes-alpes>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/vallouise-atelier-montagne-futurs-paysagistes>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/motif-paysages-outil-temoignages>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/echo-mots-se-prepare>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/jeux-echo-mots>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/festival-chaillo-20-ans>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/trio-sabil-mois-mai>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/carte-blanche-batteur>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/week-end-musical-deux-concerts-ecrins>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/musique-russe-tzigane-festival-chaillo>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouvelles-aventures-montagnes-sciences>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/montagne-sciences-bourg-oisans-programme>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/lire-montagnes-samedi-10-decembre-embrunais>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/refuge-promontoire-50-ans-hospitalite-haute-montagne>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/petites-fleurs-piolets>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/jeudis-refuges-musique>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/jeudis-refuges-musique>

- Activité 3-9 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et les changements climatiques

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Application des principes d'exemplarité énergétique aux projets immobiliers de l'établissement.
- Appui à l'amélioration des performances énergétiques des refuges.
- Mise en œuvre des volets « performance thermique » et « énergies renouvelables » de la marque des parcs nationaux pour les hébergements.
- Sensibilisation du public aux questions climatiques (CESC, programme de conférences, etc.).

Après une année 2015 fortement marquée par la COP-21, le Parc national a poursuivi sa sensibilisation sur la thématique du changement climatique :

- par la mise en valeur d'actions remarquables conduites sur le territoire (labellisation « villages étoilés » de Saint-Firmin et de Saint-Jean Saint-Nicolas)
- par la promotion d'actions remarquables dans le domaine de l'éco-mobilité.

La commission permanente du CESC, qui s'est réunie le 16 juin 2016, a positionné la réflexion sur la transition énergétique au cœur des priorités de cette instance, notamment par l'encouragement à la mise en réseau des acteurs concernés sur le territoire.

Pour en savoir plus :

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/label-villages-etoiles>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/route-pre-mme-carle-reservee-aux-velos>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/tenter-aventure-montagne-voiture>

- FOCUS SPECIFIQUE : la Marque « Esprit parc national »

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Projet inter-Parcs (PACA) sur le marquage des produits touristiques
- Promotion de la marque « Esprit parc national » dans les domaines autres que touristiques (agriculture)

+ Déploiement de la marque « Esprit Parc national »

En 2015, le réseau des Parcs nationaux français a officialisé la création de sa nouvelle marque « Esprit parc national ». Le Parc national des Écrins prend toute sa part au projet inter-Parcs, en déployant la marque sous la forme d'appels à candidatures proposés aux prestataires de l'accueil et de l'accompagnement et aux producteurs de produits agricoles.



=> Bilan 2016

Le bilan de l'année 2016 confirme cette tendance qui contribue à la notoriété croissante de la marque Esprit parc national sur ce territoire :

- 110 sorties de découverte marquées, 18 miels, pollens et gelées royales, confitures, eau de roses, 4 éleveurs ovins, 7 producteurs ou cueilleurs de plantes et de légumes et 13 hébergements bénéficient de la marque au 31 décembre 2016.
- la publication de nouveaux appels à candidatures pour l'attribution de la marque donne lieu à de nombreuses candidatures : hébergements : 25 candidatures, viandes : 7 candidatures, fruits et légumes et cueillette : 7 candidatures, miels : 5 candidatures, refuges : 8 candidatures, séjours de découverte : 30 séjours candidats.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/sites/ecrins-parcnational.com/files/page/12952/annuaire-web-2016.pdf>

Le Parc national a participé activement au plan de communication inter-Parcs (voyage de presse dans les Écrins notamment) et a mis en œuvre des outils complémentaires sur les Écrins (annuaire des produits marqués, vidéos, reportages photos, etc.)

La mise en œuvre du programme de qualification de tourisme durable inter-Parcs du Sud-est (PNV, PNM, PNCal et PNPC) livre des résultats concrets : organisation de deux séminaires techniques dans les Écrins et création de deux groupements de commandes pour la réalisation d'audits de marquage (pilotage Écrins) et la formation (pilotage Port-Cros). Un plan de formation 2016/2017 proposant 10 ateliers (connaissance des patrimoines, gestion environnementale, commercialisation de l'itinérance, etc.) est diffusé auprès des professionnels.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/miel-produits-transformes-appel-candidatures-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sorties-decouverte-appel-candidatures-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/esprit-parc-national-decouvrir-deguster>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/refuges-candidats-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouveaux-appels-candidature-marque>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/plantes-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/viande-ecrins-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sejours-decouverte-appel-candidatures-marque>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/hebergements-touristiques-appel-candidature-marque-esprit-parc-national>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/panoramas-patrimoines-douceur-hiver>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/miel-ecrins-appel-candidatures-marque>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/sejour-immerge-esprit-parc-national>

4 – FAIRE CONNAITRE LE PATRIMOINE ET ACCUEILLIR LES VISITEURS

Pour résidents et visiteurs, la découverte et l'accueil en montagne reposent avant tout sur des valeurs d'authenticité et de partage.

L'humain est au cœur de tout ; il doit ainsi constituer le fil conducteur de la mise en œuvre de la charte. La découverte des patrimoines à partir des lieux de vie est donc à privilégier, en développant les techniques d'interprétation et en multipliant les lieux et occasions de rencontre. Pour autant, dans une société de l'information, il faut également veiller à un haut niveau de technicité des outils et médias contribuant à la structuration et à l'accompagnement de l'offre écotouristique et à la découverte des patrimoines. Cet équilibre entre modernité des médias et authenticité de la découverte est au cœur des préoccupations de l'établissement public. Les actions mises en œuvre en application de ce domaine d'activité répondent aux orientations « 1.3 », (« Développer l'éducation à l'environnement et au territoire ») et « 4.2 » (« Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil ») de la charte ; ainsi qu'à l'objectif « 7 » (« Organiser la découverte du cœur »).

- Activité 4-1 - Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – public scolaire

L'action pédagogique en direction des jeunes publics, en particulier les scolaires, est un investissement pour l'avenir. Au-delà de l'éducation à l'environnement, l'éducation à la montagne est un des objectifs de la charte.

Tout au long de l'année, des actions d'animation et de pédagogie s'adressent aux enfants et, plus généralement, au grand public (habitants des vallées ou visiteurs extérieurs). Elles visent la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers, et s'appuient sur les valeurs du Parc national et de la vie en montagne. Elles rendent compte de l'action de l'établissement public et de l'évolution des territoires.

Le lien permanent des agents au territoire contribue à cet objectif pédagogique global.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Poursuite des programmes « Un garde/une classe »
- Appui aux projets pédagogiques « Montagne » des collègues
- Appui au programme « Destination refuges » piloté par l'USEP
- Mobilisation des ressources de l'Éducation nationale

Au total, les animations pédagogiques auprès des scolaires, tous critères confondus (avec ou sans projets pédagogiques, accueillis dans les maisons du parc, en provenance des communes de l'aire d'adhésion ou de l'extérieur, ...) ont représenté, pour l'année scolaire 2015-2016 :

- 481 heures de préparation des interventions,
- 589 heures d'interventions,

soit un temps total de 1 070 heures et 5 819 contacts (plusieurs interventions réalisées auprès des mêmes enfants dans le cadre des projets pédagogiques).

Pour l'année scolaire 2015-2016, les agents du Parc national ont participé à 35 projets pédagogiques différents en faveur des enfants scolarisés dans les écoles de l'aire d'adhésion du parc national, maternelles et primaires.

Soit un total de 157 interventions, pour 758 enfants (avec une moyenne de 4,6 interventions par projet).

Projets pédagogiques 2015/2016

	projets	interventions	enfants
Le Freney (Clavans, Besse)	5	43	84
Champcella	1	6	15
Châteauroux-les-Alpes	1	8	85
Chauffayer	4	5	73
Embrun	2	8	50
Freissinières	1	1	16
La Grave	2	3	42
Le Bourg d'Oisans	8	63	190
Le Monétier-les-Bains	1	2	20
Les Vigneaux	2	3	35
Orcières	1	1	32
Pelvoux	1	1	21
Saint-Firmin	3	7	36
Saint-Jean Saint-Nicolas	1	1	22
Savines-le-Lac	1	3	23
Vallouise	1	2	14
	35	157	758

Autres événements impliquant les publics scolaires :

- projections réalisées dans le cadre du programme « Montagne et sciences »
- le programme « Jeunes découvreurs »
- l'accueil d'étudiants de géographie dans l'Embrunais.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/annee-avance-jeunes-decouvreurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/temoignages-jeunes-decouvreurs>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/paysages-sonneurs-embrunais-etudiants-paris-diderot>

- Activité 4-2 - Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – tous publics hors milieu scolaire

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Élaboration et mise en œuvre des programmes d'accueil et de découverte « Hiver » et « Printemps/été ».
- Animation des points d'accueil existants et partenariat avec les centres d'information thématiques.
- Formation et accompagnement de socio-professionnels (accompagnateurs, guides, encadrants de sports de nature, etc.).
- Développement de « Rando- Écrins » : enrichissement de l'application et des contenus « Refuges sentinelles » – volet « communication ».

En matière de prestations d'accueil dans les maisons de parc, les faits notables à retenir sont

- la mise en place de modules interactifs permanents dans deux maisons de parc et une exposition temporaire valorisant la collecte de la mémoire orale "Caractères d'Altitudes" (Briançon) ;
- la création et diffusion d'une exposition "Le son des altitudes" à partir de prise de sons de chants d'oiseaux et d'ambiances de milieux naturels des Écrins (mécénat GMF- prise en charge de la création de cette expo à 100%). Cette exposition originale est totalement adaptée aux non-

voyants. Itinérante, elle a été présentée cet été à la maison du parc de Vallouise et sera par la suite diffusée sur d'autres sites du territoire ;

- la création en cours d'une nouvelle exposition thématique sur les glaciers, afin de valoriser les travaux du Parc national et des laboratoires de recherche sur cette thématique et d'en vulgariser les résultats ;
- le pilotage de l'étude de définition du sentier d'interprétation accessible de la maison du parc de Vallouise (demande de cofinancements 2016/2017 en cours : FEDER-POIA, FNADT, CR PACA et CD 05) ;
- la diversification et la modernisation des produits des boutiques du Parc national : « eco-cup », vestes polaires, porte-clefs en bois, etc.

Concernant les actions de communication commune avec les acteurs du territoire, le Parc national a, cette année, mis la flore de haute altitude à l'honneur. Sur une idée du gardien du refuge du Pelvoux, des agents du Parc national des Écrins ont réalisé, avec lui, des inventaires de la flore présente aux abords immédiats des bâtiments et plus loin sur la traversée des arêtes de Sialouze.

Le résultat de ces investigations a donné lieu à la réalisation de deux posters financés par la fondation PETZL dans le cadre d'un mécénat avec le Parc national.

Une copie de ces posters est disponible à la Maison du parc de Vallouise, elle sert aux agents lors d'animations.

S'agissant de la pédagogie et du programme d'accueil,

- la création d'un nouvel événement naturaliste d'intérêt Parc national. "Biodiversité à tous les étages" implique les réseaux naturalistes, des agents du Parc national et la population autour d'un "inventaire participatif". 150 participants réunis à Embrun ont pu identifier plus de 300 taxons.
- la montée en puissance d'ateliers participatifs et d'animations à destination des familles proposés par les implantations du Parc national dans les vallées.

Les animations scolaires relayées par le site « Jeunes découvreurs » demeurent la pierre angulaire du dispositif d'animation et de pédagogie à l'attention des jeunes.

Le dynamisme et la notoriété du site Internet actualisé et sécurisé ne se démentent pas. Le site demeure le point focal des supports de communication et de pédagogie.

C'est sur ce support désormais incontournable qu'ont été mis en ligne diverses informations utiles pour les promeneurs (informations sur la chenille processionnaire, guide des éco-gestes pour une découverte respectueuse du territoire, fiches d'identification des seize espèces de papillons les plus patrimoniales, etc.)

En raison du contexte budgétaire très tendu, la baisse des éditions papier (Écho des Écrins, documentation gratuite) est confirmée. La dématérialisation des éditions (programme d'animation notamment) ne dispense pas d'un minimum d'éditions papier, en raison des publics visés.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/altitudes-exposition-ecouter>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/4-films-animation-ligne-comprendre-phenologie-0>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/eco-altitude-20-gestes-montagne>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/regardez-papillons-ecrins>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/chenilles-processionnaires-retour>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/moment-botanique-refuge-pelvoux>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/pedagogie-outils-experiences>

- Activité 4-3 – Réalisation et gestion d'infrastructures d'accueil du public

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Entretien et gestion du réseau de sentiers, en cohérence avec le projet d'itinérance autour du « GR54 » et « GR50 », notamment dans le cadre des PDIPR 05 et 38
- Requalification de certains espaces d'accueil des maisons du parc

+ Les maisons de parc

En 2016, la maison du parc du Bourg d'Oisans voit une partie de son aménagement muséo-graphique revu. En effet, le module de présentation du parc national étant obsolète, un nouveau système est mis en place par habillage des murs. Le module audiovisuel de découverte des métiers de montagne est également rénové.

Le pilotage de la salle de cinéma de la maison de parc du Bourg d'Oisans est maintenant possible de manière facile et fiable, grâce à l'installation d'un écran tactile relié directement à l'automate de la régie. L'objectif était de simplifier l'exploitation de cette salle par les associations et le personnel du Parc national en supprimant les problèmes récurrents de connexion wifi et serveur. Cette réflexion devrait être conduite de la même manière pour l'installation de Vallouise.

Le vidéoprojecteur de la petite salle de projection du sous-sol de la maison du parc de Briançon, en fin de vie, a été remplacé par un grand écran TV mural. Cet écran apporte aussi la première visualisation 4K des maisons de parc et permettra de tester les derniers films produits dans cette résolution.

Un écran TV mural a été aussi installé dans une salle de l'étage afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'assister à des projections.

Deux pupitres mobiles en métal, intégrant track-ball et boutons de commande, ont été conçus. Ils permettront de mettre en œuvre des aspects audiovisuels lors d'expositions ponctuelles, en y insérant un serveur audio-vidéo programmé en interne. Les nombreux contenus audiovisuels dont dispose l'établissement s'en trouveront alors plus facilement valorisés. Les expositions seront ainsi plus didactiques, esthétiques et attrayantes avec l'apport du son et de l'image.

La réflexion sur la Maison de la vallée de Pont-du-Fossé se poursuit en lien avec la mairie, afin de définir au mieux le projet, et de construire un montage administratif et financier solide pour sa mise en œuvre. Les demandes de financement seront à faire en 2017.

+ Les sentiers

Un réseau de sentiers entretenus est un des fondements d'une offre de randonnée pédestre de qualité. Sa vocation est d'organiser l'accès pédestre du public au cœur, dans une logique de préservation des milieux et de gestion durable de la fréquentation.

L'accès aux refuges gardés, la gestion des passerelles, l'ouverture des cols et le lien entre les vallées sont maintenus, pour garantir la cohérence de l'offre de découverte et de séjour proposée par les acteurs locaux (hébergeurs, accompagnateurs et guides).

Le respect des engagements pris par l'établissement public en matière de maintenance des sentiers est une priorité au regard des communes adhérentes. Il faut par ailleurs être en accord avec le niveau d'exigence des plans départementaux PDIPR et des sentiers de Grande Randonnée, alors même que le contexte montagneux soumet fortement ce réseau de sentiers à l'érosion et aux crues.

Le caractère saisonnier et estival des activités touristiques, d'accueil du public ou d'entretien des sentiers, conduit l'établissement à renforcer son équipe par du personnel saisonnier.

Le schéma directeur des sentiers de randonnée pédestre du parc national recense 676 km de sentiers dont :

- 484 km de sentiers dans le cœur du parc national,
- 192 km en aire optimale d'adhésion et en réserve naturelle.

463 km sont entretenus par l'établissement public du parc national, 68 km par les communes et 145 km par l'ONF sur terrains domaniaux.

Le Parc national gère, en outre, 99 passerelles dont 46 sont démontées et remontées après chaque hiver. Pour la sécurité des agents et des publics, une veille technique est assurée afin d'optimiser les systèmes de constructions démontables.

Le Parc national gère aussi la signalétique pédestre (Informatif-Directionnelle-Réglementaire) sur l'ensemble des 676 km du schéma des sentiers, selon la charte signalétique des Parcs nationaux.

Dans un contexte de contraction des moyens financiers, le Parc national a pu, depuis 2013, conforter sa démarche de recherche de cofinancements auprès des Départements et des Régions ainsi qu'au niveau européen dans le cadre du projet « Grand Tour des Écrins ».

=> Relations avec l'Office national des forêts

Les échanges avec l'ONF se poursuivent de manière fructueuse pour redéfinir une stratégie de gestion des sentiers en terrain domanial. Il s'agit en particulier de rendre opérationnelles les stratégies départementales de gestion des PDIPR et de clarifier les objectifs relatifs à l'entretien du réseau de sentiers en cœur de parc national.

Depuis la fin de l'été, les échanges laissent envisager un conventionnement à l'horizon 2017.

=> Entretien courant des sentiers

L'entretien des sentiers est - et doit - demeurer une activité prioritaire, mais la baisse des moyens en saisonniers ne permet plus – hors cofinancement spécifique - d'assurer l'entretien au niveau qui serait nécessaire. Ainsi, l'année 2016 est une année particulière avec beaucoup de travaux cofinancés dans le cadre du projet Grand Tour des Écrins (2016-2018).

Depuis plusieurs années, en domanial dans le cœur, l'ONF cesse d'intervenir sur certains sentiers fortement fréquentés, ce qui nuit à l'offre de randonnée, à la sécurité, et à l'image du parc national. Toutefois, comme suite à des relances du Parc national, des réflexions sont engagées avec l'ONF 38 et l'ONF 05, pour la question de l'entretien des sentiers en domanial en cœur de parc national. Dans l'attente de solutions dans l'Isère, sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans, un partenariat a été établi pour 2016 entre le PNE, la commune et la communauté de communes.

A terme, en cas d'impossibilité de montage de nouveaux programmes spécifiques en relais du programme « Grand Tour des Écrins », le risque est grand d'une perte de qualité difficilement rattrapable au-delà d'un certain seuil.

En 2016, le recrutement des ouvriers saisonniers s'est fait via l'entreprise d'intérim Ax'Hom. Cette externalisation des recrutements se traduit toutefois par un coût supérieur pour l'établissement (environ + 20 k€), pour l'instant compensé par la possibilité de mobiliser des cofinancements.

=> Les « gros chantiers »

Pour faire face à des dégâts exceptionnels ayant entraîné l'obligation de fermer certains sentiers, le Parc national entreprend des travaux d'urgence, notamment en Oisans, dans le Champsaur et dans le Valgaudemar, afin de rétablir la sécurité des accès aux refuges du Chatelleret et du Promontoire dans le Vallon des Étançons. Relevés de terrains, cahiers des charges, marchés publics et demandes de cofinancements sont conduits promptement, afin de pouvoir faire effectuer ces travaux dans la période propice et dans le respect des contraintes environnementales et réglementaires d'intervention dans le cœur (déviation du sentier, déroctage, etc.).

C'est ainsi 350 ml de sentiers qui ont été créés dans un éboulis de gros blocs dans les Étançons. Un chantier particulièrement difficile compte tenu des rochers à déplacer en sécurité et du réaménagement manuel de l'assise du sentier dans le respect du caractère du parc national.



Travaux du sentier des Étançons



Travaux sur le sentier d'Isola, comme suite au glissement de terrain



Dans le Champsaur et le Vallon d'Isola, un arrachement fortement érodé coupe le sentier chaque année et l'accès des randonneurs et du troupeau à l'alpage. Des travaux d'urgence ont été menés afin de rouvrir ce passage particulièrement exposé.

Dans le Valgaudemar, c'est le sentier du Pré de l'Ours qui a été complètement repris de façon manuelle (photo ci-contre). →



Dans le cadre du programme de travaux « Grand Tour des Écrins », notamment axé sur l'aménagement raisonné de l'accès aux grands cols d'altitude du GR54, un marché public a été lancé en 2016 sur cinq chantiers d'importance.

De nombreux relevés de terrain ont été réalisés par les équipes du Parc national, pour l'établissement du marché 2017 qui verra la mise en œuvre de 10 chantiers supplémentaires.

Ces chantiers sont basés sur des techniques réversibles et traditionnelles d'aménagement en montagne respectant le caractère du parc national. Les modalités d'interventions des entreprises dans

le cœur du parc sont particulièrement suivies pour le respect des contraintes environnementales et des prescriptions des cahiers des charges.

=> A propos des travaux effectués en régie par les équipes de terrain du Parc national

En complément des travaux courants d'entretien sur le linéaire, 38 chantiers de travaux d'ouvrages sont finalisés en 2016 (réfection passerelles et reprise de l'assiette du sentier, murets de soutènement, etc.) selon cette répartition (hors encadrement chefs de secteurs):

1 550 journées de travail au total réparties en ...

- 676 jours d'ouvriers saisonniers (marché Intérim Ax'Hom),
- 589 jours de chefs d'équipes ouvriers,
- 115 jours d'agents techniques de l'environnement,
- 7 jours de techniciens patrimoines,
- 160 jours du technicien sentiers du service Aménagement.

Outre les actions d'entretien, les agents du Parc national tentent de prévenir la dégradation des itinéraires par la sensibilisation des randonneurs au respect des infrastructures (ne pas couper les chemins, etc.), et par le dialogue avec les bergers en les incitant parfois à conduire les troupeaux par un itinéraire alternatif, moins sensible aux dégradations.

Ce type d'action contribue aussi à améliorer la cohabitation entre randonnée et pastoralisme.

=> Signalétique pédestre

En 2016, 69 panneaux de signalétique directionnelle usagés ainsi que 17 panneaux réglementaires de limites du cœur sont remplacés sur les 900 panneaux en place. Les nouvelles brides de fixation et bagues identitaires issues de la nouvelle charte signalétique des Parcs nationaux de France sont utilisées avec succès.

=> Signalétique Infos Refuges

Initié en 2014, ce programme est finalisé en 2015. Chacun des 30 refuges présents sur le réseau des sentiers du parc national bénéficie d'un nouveau panneau d'information dédié et implanté au départ du sentier d'accès. Permettant d'éviter l'affichage sauvage interdit dans le cœur, ces panneaux centralisent les infos concernant les réservations, les dénivelés et temps d'accès, les contacts « Météo locale », secours en montagne et sites web « Refuges » et « Rando-Écrins » (en partenariat avec la Fédération française des clubs alpins et de montagne). Un complément à cette première série a été réalisé en 2016 par le Parc national. Comme suite à l'adhésion à la charte de la commune de Saint-Christophe en

Oisans, les refuges du Soreiller, de la Selle, du Carrelet, de l'Alpe du Pin ainsi que Chalance dans le Valgaudemar ont pu bénéficier de ce dispositif.

=> Signalétique d'information « Point d'Information Signalétique »

Ce programme, mis en chantier en 1999, concerne les 42 points d'information à destination du public, aux principaux départs de randonnée.

Ils sont composés de trois panneaux V75 x107 cm (Info-réglementation / Cartographie / Patrimoine).

Les plus anciens panneaux arrivent en fin de vie et doivent être remplacés.

En 2016, 27 panneaux de type V75 sont remis à jour et fabriqués dans le cadre du programme Grand Tour des Écrins, en conformité avec la nouvelle charte signalétique des Parcs nationaux.

Ils seront posés en 2017 avec le complément des 73 panneaux V75 refaits dans le cadre du Grand Tour des Écrins.

Certains aménagements de sol sont restaurés (Le Désert-en-Valjouffrey et Confolens).

=> Signalétique spécifique pour le plateau d'Emparis

Dans le cadre d'une convention signée avec la DDT de l'Isère, le Parc national s'est engagé à coordonner la réalisation (charte graphique, contenus et fabrication des supports) des panneaux relatifs à la réglementation APPB en Oisans. Pour 2016, ce sont les sites du marais du Rif Tort et la tourbière de la Pisse qui ont bénéficié de 5 équipements.

+ Signalétique routière

Dans le cadre du nouveau schéma directeur départemental de signalétique routière touristique du département des Hautes-Alpes, une étude est réalisée pour la modification des panneaux de présignalisation du parc national pour les communes de Prunières et Châteauroux-les-Alpes. La fabrication et la pose de ces éléments ont été conduites avec succès en 2016.

D'autre part, une action d'appui technique du Parc national a été engagée avec la commune de Châteauroux-les-Alpes pour améliorer sa signalétique Village d'Intérêt Local SIL pour l'accès à la maison du parc et au vallon du Rabioux, point d'accès au cœur du parc national.

Pour 2016, le Parc national a participé au projet de réaménagement de l'aire d'accueil à l'entrée de la vallée de Freissinières (piloté par la communauté de communes) en apportant le contenu sur le patrimoine naturel et culturel de la vallée.

+ Suivi de la fréquentation d'accès au cœur

Un dispositif pédestre et routier réparti sur le territoire permet de suivre l'évolution pluriannuelle de la fréquentation :

- 17 stations de comptages pédestres EcoCompteur gérées par le Parc national.
- 17 stations de comptage routiers Stéréla gérées en partenariat avec le département des Hautes-Alpes.

A noter en 2016, la pose et la gestion de trois stations complémentaires au dispositif sur les zones Natura 2000 du plateau d'Emparis et du Taillefer.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/printemps-passerelles>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/saison-sentiers>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/valgaudemar-sentier-pre-ours-peau-neuve>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/sentier-chatelleret-chantier>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/travaux-sentier-etancons-termines>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/champsaur-fermeture-temporaire-sentier-vallon-isola>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/panneau-refuge-depart-sentier>

- Activité 4-4 – Outils de communication

Contexte et enjeux

Historiquement, le Parc national a une politique éditoriale active et reconnue : la qualité et le succès des produits contribuent à son image et à celle du territoire, à la fidélisation des clientèles, ainsi qu'aux ressources propres de l'établissement.

L'importante base de données « image », irriguée par l'engagement continu et renouvelé des agents de terrain, est actualisée régulièrement.

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Publication de l'Écho des Écrins et d'une « newsletter » électronique
- Structuration de la politique de l'image et valorisation du fond audiovisuel
- Valorisation au travers d'outils de communication des programmes thématiques du Parc national
- Collaboration étroite avec les médias et les relais d'information locale

Les supports de communication sont très divers : éditions papier (livres, brochures, journal, etc.) ; expositions et supports signalétiques ; supports électroniques en développement rapide.

Une grande partie de la mise en page des documents nécessaires à la communication du Parc national fait l'objet d'un marché de sous-traitance graphique. 75 journées sont ainsi dédiées à la création visuelle de documents papier, de totems, de brochures, de flyers, de panneaux, d'expositions,...

+ Site internet et réseaux sociaux

Sur le site internet :

- plus de 200 actualités et brèves publiées, 9 dossiers thématiques (glacier rocheux du Laurichard, Biodiv'Écrins, Paysages/outil motif, Grand tour des Écrins...), 24 projets des Jeunes découvreurs présentés
- contribution d'une cinquantaine d'agents du Parc national, soit plus de la moitié des effectifs de l'établissement, aux éléments rédactionnels.
- création des pages présentant les programmes co-financés (Grand tour des Écrins, Flore patrimoniale, qualification offre touristique parcs alpins, Alpages sentinelles, Lacs sentinelles)
- 11 newsletters envoyées
- un nouvel outil accessible à partir du site depuis décembre 2016 : Biodiv'Écrins
- 36 « Chroniques nature » réalisées avec la radio associative "RAM" dont le podcast, avec image et résumé, sont mises en ligne sur le site du Parc national et utilisées comme média complémentaire dans des articles, dossiers et sur Biodiv'Écrins.
- un état des lieux comparatif avec le projet de site mutualisé des Parcs nationaux est réalisé.

=> Audience du site Internet

On comptabilise sur un an, 300 679 connexions (+ 11.39% par rapport à 2015), soit en moyenne plus de 800 visiteurs par jour sur le site du Parc national, auxquels il faut ajouter les autres visites sur nos différents portails :

- > 129 350 visiteurs sur Rando-Écrins en 2016 (+11.75%),
- > 26 483 sur Rando-Écrins mobile,
- > 10 719 sur GTE,
- > 1 746 sur GTE mobile,
- > 13 110 sur Bouquetins,
- > 6 286 sur la boutique ;

soit, 488 373 visiteurs sur les différents portails du Parc national des Écrins (1 356 par jour en moyenne).

Plus de 11 300 personnes suivent la page Facebook de Parc national des Écrins (+ 3 762 fans par rapport à 2015) et un bon millier de « followers » pour les infos relayées sur son compte Twitter.

Les posts avec photos qui témoignent des observations de nature par les agents du Parc national remportent un gros succès.

37.000 mentions « j'aime » sur les « posts » en 2016.

+ L'Écho des Écrins

On notera en 2016, un double dossier pour l'édition annuelle de « L'Écho des Écrins » (12 pages A3) : les suivis des glaciers et programmes autour de l'itinérance, ainsi qu'une page entière pour la marque (marque, Rando Écrins, brève Grand tour des Écrins). Parution à l'automne 2016.

La diffusion de L'Écho des Écrins en 2016, ce sont 24 000 exemplaires – dont 12 000 exemplaires diffusés dans les boîtes à lettres des habitants du territoire et les lieux de dépôt de journaux sur le territoire en complément (alimentés par les secteurs) et un envoi à partir de la base adresse du Parc national à près d'un millier de ses partenaires. Le journal est mis en ligne sur le site Internet et fait l'objet d'une actualité dans la newsletter du site Internet. La formule d'abonnement papier est abandonnée.

+ Relations avec la Presse

=> Temps forts

- Biodiv'Écrins - lancement national au MNHN par la secrétaire d'État à la biodiversité - relais presse écrite nationale, locale et spécialisée, + Les échos + journal national de France 3 et en région PACA - décembre 2016
- L'arrivée d'un nouveau directeur - relais presse locale et institutionnelle - novembre 2016
- Voyage de presse Esprit parc national avec PNF - juin 2016
- Refuges sentinelles - juin 2016 - relais presse locale et spécialisée
- Grand tour des Écrins - conférence de presse début d'été - presse spécialisée tourisme rando
- Biodiv' à tous les étages : événement Embrun (conférence de presse) + relais presse locale de l'événement (Dici TV, radios, Dauphiné libéré...) - mai 2016
- Info presse nationale - salons de la randonnée + Appli mobile Rando Écrins - mars 2016
- Concours Prairies fleuries (relais Presse locale + reportage TV France 3 Alpes)

et une vingtaine d'autres sujets mis en avant auprès de la presse locale

- Séminaire alpin « Alpages sentinelles »
- Avant-première « Vallée des Loups »
- 3 conseils d'administration
- Mobilisation des acteurs locaux du « Grand tour des Écrins »
- Bilan glacier Blanc (cela passionne toujours...)
- La nature en partage au Lauvitel
- Réallon, chantier pierre sèche
- Jeune hibou relâché dans le Briançonnais
- Appels à candidatures « Esprit parc national »
- Scouts sur les sentiers
- Son des altitudes - exposition sonore (plusieurs relais diversifiés)
- Chenille processionnaire - Dossier sur le site internet, relayé dans la presse, support d'information de la réunion organisée par le Département
- Comptage Gypaète
- Restauration des prairies de Valjouffrey
- 40 années de suivi d'enneigement dans le Champsaur
- Maladie des bouquetins/programme de géolocalisation
- Zones humides : journée en Embrunais
- Eco Altitude

+ Audiovisuels

=> Inventaire sonore de la faune

Le Parc national des Écrins a continué la collecte sur le terrain d'un certain nombre d'enregistrements sonores en parallèle de la création de l'exposition sonore. 450 sons ont été intégrés en 2016 dans la photothèque, qui dans les faits devient une médiathèque.

Les enregistrements sont principalement liés aux espèces animales (oiseaux : 320, batraciens : 6, mammifères : 12, insectes : 74) mais aussi à des paysages sonores de sites. Ils sont réalisés grâce à un appui financier de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), dans le cadre du partenariat de mécénat entre cet organisme et les Parcs nationaux.

=> Timelapses du glacier Blanc et du col du Lautaret

Des appareils-photo installés sur ces sites prennent quotidiennement des clichés afin de visualiser différents aspects de la thématique de l'écoulement d'un glacier et de l'enneigement et du déneigement d'un site d'altitude.

A noter : le film sur la promotion de l'itinérance réalisé en 2015, réalisé par Julien Grange de Beegoo Production a obtenu le Green Award d'argent dans la catégorie "Eco-tourisme et voyages responsables", lors du festival de Deauville.

=> Photothèque

7 000 nouvelles images ont alimenté le fonds photographique pour 4 700 connexions partagées par 130 utilisateurs différents.

Le nombre d'images avoisine maintenant les 70 000, dont environ 7 000 pour la seule année 2016.

Dans ces nouvelles images, on pourra noter l'apport de 2 photographes professionnels ayant travaillé dans le cadre du GTE et de la marque Esprit parc national. Nous avons ainsi 350 images liées à des activités et produits peu couverts généralement par les agents de l'établissement public.

Les droits ont été négociés afin de permettre à nos partenaires, institutionnels ou sociaux-professionnels, de les utiliser.

Dans le cadre de la pratique au sein du Parc national, le programme de prises de vues est maintenant mis en œuvre principalement via un groupe opérationnel créé au cours de l'année. Ce dernier est composé de 8 agents et d'un animateur, et répond aux commandes d'une feuille de route validée en comité de direction pour l'année en cours. Il est aussi en charge de répondre à des demandes ponctuelles. Cette organisation permettra de s'adapter plus facilement aux nouveaux fonctionnements en mode projet de l'établissement, mais aussi de travailler sur des thématiques précises à approfondir.

=> Vidéo

Dans le cadre du programme Grand Tour des Écrins et de la marque Esprit parc national, un marché a permis de réaliser différents tournages sur les thèmes de l'hébergement, de productions agricoles et des accompagnateurs en moyenne montagne.

+ Expositions

En 2016, une refonte complète de l'ancienne exposition sur les glaciers a été entreprise. L'objectif est à la fois d'en actualiser le contenu en fonction des connaissances acquises au travers des programmes scientifiques, et d'en reprendre complètement la forme pour qu'elle soit accessible à tous les publics avec une approche attractive. La phase de conception est pratiquement achevée. La fabrication et la présentation de cette exposition sur le territoire se feront en 2017.

L'exposition sonore financée par la GMF a été finalisée et présentée à la maison du parc de Vallouise à l'été 2016. Elle invite à une découverte du parc national au fil des étages du fond de vallée vers les sommets et au fil des saisons.

+ Nouveaux produits

En achetant ces produits, le visiteur soutient les actions de préservation des patrimoines, de sensibilisation au respect des milieux naturels et d'accompagnement du territoire. Les nouveautés 2016 « estampillées » Parc national des Écrins : le gobelet réutilisable et 100 % recyclé (fabrication française), la série de porte-clés en bois de hêtre (fabrication française), des gilets polaires (fabrication portugaise), le calendrier, l'agenda et les carnets d'écriture mettant en valeur les photos des agents du Parc national.

Le Parc national des Écrins a également travaillé, dans un effort de mutualisation, à la conception d'un tour de cou aux couleurs des 10 parcs nationaux. De la consultation et la conception à la réalisation et la livraison, le dossier a été piloté par le Parc national des Écrins.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nouveautes-boutique-0>
<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/tour-cou-autres-cadeaux>

- FOCUS SPECIFIQUE : descriptif des actions en faveur d'un public handicapé

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Réalisation du sentier d'interprétation de la Vallouise (maîtrise d'œuvre PNE) et de l'offre « handicap » du Pré de Madame Carle (maîtrise d'œuvre commune de Pelvoux).
- Adaptation de supports de communication.
- Prise en compte de la problématique handicap dans tous les projets de maisons de parc.
- Mise en place d'animations adaptées aux publics handicapés.

Au cours de l'année 2016, un certain nombre d'actions se poursuivent ou voient le jour.

Les équipes ont été mobilisées sur l'étude du sentier de la maison du parc de Vallouise. Des financements pour la réalisation du projet ont été recherchés pour permettre la mise en œuvre de cette requalification en 2017.

A la suite de l'acceptation par les services de l'État de son Agenda Programmé d'accessibilité (ADAP) sur 9 ans, l'établissement a engagé la mise à niveau des sites d'accueil du public. Le chalet Cézanne, au Pré de Mme Carle, a fait l'objet d'aménagements permettant un accès plus aisé aux personnes à handicap. Une première sensibilisation des hôtes des maisons de parc a été organisée.

Le Parc national des Écrins s'attache aujourd'hui, toujours avec l'appui du mécénat de la GMF, à ce que les différents publics souffrant de handicap, qu'il soit visuel, auditif, moteur ou mental, puissent accéder à la nature.

Le mécénat assuré par le groupe GMF-Assurances aux Parcs nationaux depuis 2008 perdure donc dans le cadre du programme "La nature en partage".



Sortie « malentendants » au Lauvitel

Pour favoriser la mobilité, deux joélettes, système de fauteuil à bras, ont été acquises pour aller arpenter les sentiers du parc national ainsi qu'un « lomo 360° », troisième roue à ajuster à un fauteuil, pour se promener sur les pistes plus plates et sans obstacle majeur (base de loisirs, sentiers de fond de vallée). Le prêt, qui se fait gratuitement sur simple demande, a bien fonctionné pour cette première saison.

Cette année, des sorties ont également été organisées avec quelques groupes spécifiques (déficients visuels, auditifs et moteurs) et différents accompagnateurs en montagne sur le sentier du Lauvitel en Oisans. En effet, la réserve intégrale du Lauvitel bénéficie, elle aussi, d'une aide attribuée par la GMF, selon les recherches scientifiques menées dans le cadre d'un inventaire général de la biodiversité dans cet espace "à part" et dans la perspective de faire partager cette démarche aux publics handicapés. Dans ce même contexte de mécénat, pour la première année, une plaquette illustrative a été réalisée.

Le Parc national a pu par ailleurs mettre à disposition les outils et matériels acquis, pour encourager les initiatives de partenaires. C'est ainsi que, lors d'une journée de partage avec des personnes en situation de handicap mental, l'association « Nouvel envol Hautes-Alpes » a utilisé une partie de la malle de découverte créée par le Parc national.



Montée accompagnée d'une joëlette au Lauvitel

Enfin, l'établissement a, comme chaque année, participé au salon « Autonomic » à Paris avec les représentants du groupe GMF Assurances et PNF.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/fete-des-projets-gap>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nature-partage-sorties-decouverte-pleine-nature>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/decouverte-adaptee-lauvitel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/journee-partage-ateliers-nature-adaptes>

Dossier thématique du site Internet

<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/handicap>

5 - PILOTER LA POLITIQUE DES PARCS NATIONAUX

Les activités s'inscrivent dans une phase de mise en œuvre de la charte. Les priorités pour le triennal portent principalement sur la préparation de la seconde vague des adhésions à la charte (2015) et sur le renforcement et l'animation des outils et instances de suivi de la charte.

Le suivi annuel de la charte, son évaluation périodique, mais aussi la mobilisation d'un comité de suivi et d'évaluation, visent à une appropriation plus forte de la charte par le territoire.

Enfin, le Parc national poursuit ses engagements européens (mise en œuvre de la charte européenne de tourisme durable, forte contribution à l'animation du réseau Natura 2000, diplôme européen) et, après avoir reçu une labellisation pour sa réserve intégrale (catégorie 1a-UICN), œuvre à la reconnaissance internationale de l'exemplarité de sa gestion, par une candidature à la labellisation en liste verte de l'UICN.

- Activité 5-1 – Animation et évaluation de la charte

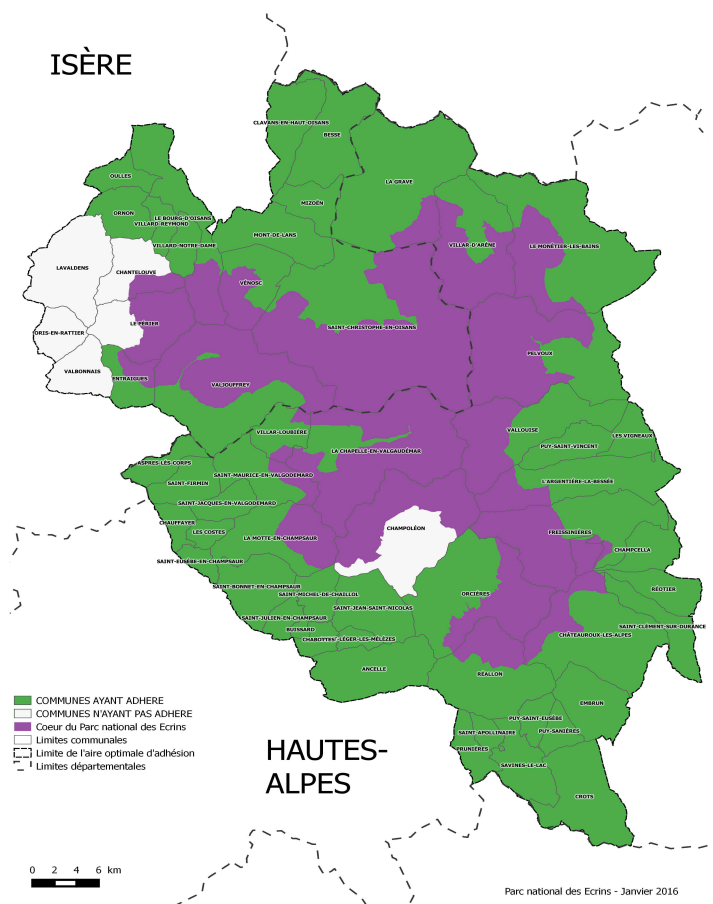
Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Suivi du programme d'actions, et mise en place d'un outil de suivi commun aux parcs nationaux
- Évaluation : mise en place et animation du dispositif (instance, indicateurs, premières évaluations)
- Seconde vague d'adhésions à la charte
- Signature et animation des conventions de partenariat avec les collectivités et les principaux partenaires socio-économiques

La charte exprime un projet de développement soutenable du territoire, dont une des finalités est de fédérer l'ambition de l'établissement public, des communes, des professionnels et des habitants pour une montagne de haute valeur patrimoniale, vivante, dynamique et accueillante. Elle est mise en œuvre concrètement au travers des programmes d'actions triennaux définis par l'ensemble des partenaires.

Le Parc national anime une action auprès des communes adhérentes et des inter-communalités, pour identifier les projets qui répondent aux orientations et objectifs de la charte et contribuent à sa mise en œuvre. Dans le premier programme 2014-2016, les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc national dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs de l'aire d'adhésion. Elles sont portées par le Parc national ou par des collectivités locales, des structures socio-professionnelles ou des associations.

Ces actions contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de l'économie locale et à la préservation des patrimoines : rénovation des fours de villages, accompagnement des plans locaux d'urbanisme, interventions auprès des publics scolaires, suivi des alpages, aides agro-environnementales, etc.



Dans certains cas, le Parc national assure la maîtrise d'ouvrage. Pour d'autres projets, il intervient comme partenaire technique, partenaire financier ou simplement en qualité de personne publique consultée.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/fete-des-projets-gap>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/nature-partage-sorties-decouverte-pleine-nature>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/decouverte-adaptee-lauvitel>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/journee-partage-ateliers-nature-adaptes>

Dossier thématique du site Internet

<http://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/handicap>

+ Bilan des adhésions

Par arrêté préfectoral régional du 23 mars 2016 (SGAR PACA n° R93-2016-03-23-002), le préfet de la Région PACA a arrêté la liste définitive des communes ayant nouvellement adhéré à la charte, comme suite au processus engagé courant 2015 et entériné par les résolutions 2015/18-CA et 2015/36-CA du conseil d'administration du Parc national.

53 communes des 59 de l'aire optimale d'adhésion ont finalement adhéré à la charte (46 en 2016 et 7 en 2015). Le bilan définitif des adhésions est le suivant :

- 90 % d'adhésion
- 93,1 % de la surface totale du parc national (cœur + aire d'adhésion) maintenue
- 96,6 % de la population de la AOA dans des communes ayant adhéré à la charte
- 10,4 % de la surface de l'aire optimale d'adhésion présumée "perdue" du fait de la décision de six communes de ne pas adhérer.

Sur les 6 communes non adhérentes, 3 (Le Périer, Chantelouve et Champoléon) ont une partie de leur territoire dans le cœur. A une exception près (Valbonnais), les communes n'ayant pas adhéré sont des communes de moins de 200 habitants et toutes les communes de plus de 520 habitants ont adhéré à la charte (la taille médiane des communes étant d'environ 250 habitants), en particulier, toutes les communes accueillant une station touristique d'envergure significative.

La charte est mise en œuvre à travers des programmes d'actions triennaux définis avec les partenaires. Dans le premier programme 2014-2016, les actions identifiées correspondent aux missions fondamentales du Parc dans la zone cœur et aux projets définis avec les collectivités et autres acteurs de l'aire d'adhésion. Le partenariat entre le Parc et les communes adhérentes est formalisé dans des conventions d'application de la charte. 46 conventions de partenariat ont été signées pour la période 2014-2016 ; le lancement de leur évaluation est engagé et se traduira par une série de réunions avec les communes concernées.

L'objectif pour la fin de l'année 2016 et le début de 2017 est de finaliser les conventions de partenariat pour la période 2017-2019 avec toutes les communes adhérentes (51 comme suite aux fusions en cours – voir encadré -), en vue de leur signature début 2017.

Concernant les communautés de communes ou autres partenaires (par exemple, partenaires du tourisme, chambres consulaires) des démarches complémentaires seront engagées au 1er trimestre 2017 en fonction des priorités liées aux projets en cours

+ Mise en place du dispositif d'évaluation de la charte

Le dispositif d'évaluation de la charte du parc national des Écrins est en cours de construction.

Le champ de l'évaluation concerne les actions réalisées dans le cadre des programmes triennaux avec les partenaires du territoire et les conditions de leur mise en œuvre.

Afin de s'articuler au mieux avec ces programmes, l'évaluation intermédiaire sera réalisée en 2020 sur la base des programmes d'actions 2014-2016 et 2017-2019. L'évaluation finale sera faite en 2027. Le conseil d'administration du 5 juillet 2014 a créé le comité de suivi et d'évaluation de la charte, chargé de mettre en place le dispositif d'évaluation et d'assurer le suivi de la démarche.

Ce comité, dont la composition définitive a été arrêtée le 1er juillet 2016, s'est réuni pour la première fois le 5 décembre 2016.

Une liste de questions évaluatives a été élaborée, fruit d'un groupe de travail interne à l'établissement (une personne par service et direction), de deux rencontres avec les représentants du conseil scientifique puis d'un avis du conseil scientifique du 16 octobre 2015.

Un travail est également en cours sur les indicateurs, qui permettront de mieux formaliser la réponse aux questions.

Pour éviter toute lourdeur excessive, l'objectif est de voir dans quelle mesure les indicateurs renseignés dans le cadre du suivi du COB, de la CETD, du travail inter-parcs... peuvent permettre de répondre aux questions évaluatives, et à défaut de proposer d'autres indicateurs.

Un tableau croisant les orientations/objectifs de la charte avec les différents indicateurs existants ou mentionnés dans la charte a été réalisé.

Le logiciel EVA, outil de suivi et d'évaluation des chartes des parcs nationaux (mutualisé avec le réseau des Parcs naturels régionaux), valorisera les indicateurs de suivi des actions et ceux de la charte.

En 2016, pour le compte du collectif des Parcs nationaux, un travail a été réalisé en interne pour transférer des informations du programme d'actions du PNE déjà capitalisées vers EVA.

Un premier bilan du programme d'actions 2014-2016 est en cours à l'aide d'EVA.

Les étapes à venir sont les suivantes :

- présentation au Conseil économique, social et culturel : hiver 2016 ;
- bilan du 1er programme d'actions 2014-2016 de mise en œuvre de la charte : présentation au second conseil d'administration de 2017 ;
- finalisation du dispositif d'évaluation (indicateurs, état initial et cibles...) : 1er trimestre 2017.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/la-charte-en-actions>

- Activité 5-2 - Contribution aux politiques régionales et nationales de développement durable et de protection des patrimoines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Participation à quelques groupes de travail régionaux (SNB, TVB, réseaux régionaux de gestionnaires d'espaces naturels, énergie-climat., etc.)
- Suivi des politiques nationales décentralisées

En 2016, le Parc national poursuit sa participation aux réseaux et groupes de travail régionaux et nationaux en prise avec ses priorités d'intervention. Il est tout particulièrement sollicité sur les questions relatives au changement climatique, à la structuration des données et à la construction d'une politique nationale de la connaissance, et sur la mise en place d'observatoires régionaux de la biodiversité.

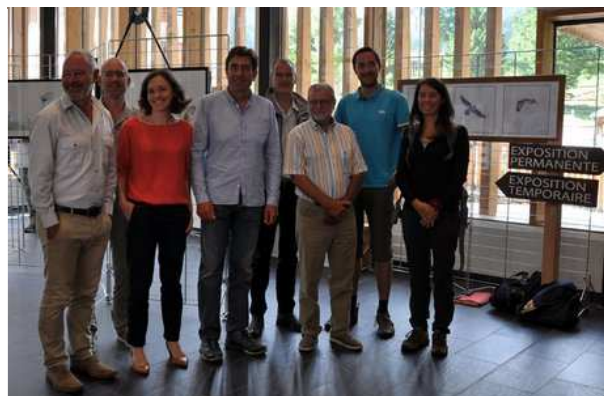
Il est par ailleurs très fortement impliqué dans les travaux inter-Parcs

- par une participation très assidue et active de ses personnels aux divers groupes de travail de Parcs nationaux de France,

- par l'implication des directeurs successifs à la présidence du collège des directeurs de Parcs nationaux puis comme directeur référent du groupe de travail « administration générale » ;
- par l'implication du directeur-adjoint en tant que directeur référent du groupe-projet « stratégie sanitaire des Parcs nationaux métropolitains » ;

- en suscitant et en créant les conditions d'un rapprochement des 3 parcs nationaux alpins, en vue de faire converger les orientations de gestion sur les sujets d'intérêt commun et d'élaborer des stratégies communes de gestion de projet. Une première réunion de partage s'est tenue à Pralognan-la-Vanoise, le 27 juillet 2016.

Première réunion des présidents et directeurs de parcs nationaux alpins, Pralognan-la-Vanoise



Par ailleurs, l'établissement public, par sa direction et par des personnes qualifiées dans les domaines de la connaissance et des systèmes d'information, a participé très activement – notamment via les groupes de travail dédiés - aux réflexions de niveau national sur la gouvernance et sur la structuration de la politique de la connaissance de la future AFB.

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/breve/parcs-nationaux-alpins-renforcent-cooperation>

- Activité 5-3 – Contribution aux politiques européennes et internationales

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Partenariats transfrontaliers avec les parcs italiens dans le cadre de projets européens financés (LIFE, ALCOTRA, etc.)
- Candidature à la labellisation « liste verte UICN » du Parc national des Écrins

En 2016, le Parc national a déposé des dossiers de demande de cofinancement pour l'animation des sites Natura 2000 en cœur de parc national (FEADER). Pour les projets « Destination Haute Montagne » et « Sentier d'interprétation de Vallouise », le Parc national a déposé des demandes de cofinancement dans le cadre du FEDER inter-massifs (FEDER-POIA, FNADT, Région, Département).

Différents projets sont en cours d'élaboration avec les partenaires italiens et d'autres partenaires français (Asters, PNR et Parcs nationaux) dans le cadre des programmes ALCOTRA :

- projets simples : « Monitoring et gestion du bouquetin des Alpes », « Changement climatique sur le territoire transfrontalier », « Bio-acoustique »,
- PITEM Biodiversité, PITEM Écotourisme.

Cette dynamique de construction de partenariats transfrontaliers répond en cela à l'engagement de la mesure 1.4.1. de la charte du parc national, qui encourage au développement de partenariats internationaux, tout en privilégiant les relations transfrontalières de proximité.

+ Candidature à la labellisation « liste verte UICN »

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a défini un système de classification des aires protégées fondé sur les objectifs de gestion.

Reconnue par les Nations-Unies et utilisée par de nombreux gouvernements, la classification ainsi créée, la « liste verte », offre une visibilité internationale des outils de protection. Elle permet notamment de renforcer la gestion des aires protégées et leur notoriété internationale.

Comme suite à la délibération du Conseil d'administration du 18/02/2016, le calendrier du processus de labellisation s'est déroulé selon les grandes étapes suivantes.

- + 15 mars 2016 : réunion de lancement (UICN-France) ;
- + Constitution du dossier de candidature : 2^{ème} et 3^{ème} trimestres ;
- + 23 juin 2013 : examen de l'avancement du dossier de candidature, en réunion trimestrielle du groupe de travail « Liste verte » du comité français de l'UICN ;
- + 24 août 2016 : visite du rapporteur (F. Mortier) pour le compte du comité français de l'UICN ;
- + 6 septembre 2016 : formulation des remarques du rapporteur ;
- + 28 septembre 2016 : lancement de la consultation des parties prenantes ;
- + 27 octobre 2016 : présentation du dossier devant le comité français de l'UICN ;
- + Décembre 2016 : désignation des auditeurs internationaux ;
- + 6 janvier 2017 : transmission des observations du comité français de l'UICN.


Les membres du comité français de l'UICN ont voté à l'unanimité (le 27/10/2016) en faveur de l'inscription du Parc national des Écrins sur la liste verte des aires protégées. Les nombreux éléments fournis ont permis de conclure que l'ensemble des critères seront atteints dans le courant de l'année 2017, notamment compte tenu de l'achèvement en cours de la cartographie des services écosystémiques et du dispositif d'évaluation de la charte.

Nous en sommes désormais à la phase "internationale" de la procédure d'examen de la candidature, qui pourrait aboutir à une labellisation du Parc national dans le courant de l'année 2017, permettant au PNE de rejoindre le groupe des 5 espaces naturels français labellisés en 2014 (dont les parcs nationaux des Pyrénées et de la Guadeloupe)

Pour en savoir plus


<http://uicn.fr/cinq-espaces-naturels-francais-sont-inscrits-sur-la-liste-verte-des-aires-protégees-de-luicn/>

25 septembre 2016

 **UICN** | Comité Français
Commission aires protégées
Groupe de travail Liste verte

Formulaire de pré-évaluation

Parc national des Écrins



Reserve intégrale de Larnitz (vue depuis la digue du lac)

Caractéristiques du site.....	2
Pilier 1. Bonne gouvernance.....	6
Pilier 2. Conception et planification appropriées.....	18
Pilier 3. Gestion efficace.....	34
Pilier 4. Succès des résultats de conservation.....	62
Conclusion de la pré-évaluation.....	79
Bibliographie.....	98

1

DOMAINE 6 – GÉRER L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Les activités répondent au souci d'une gestion efficace, économe, s'appuyant au mieux sur les possibilités de mutualisation, conforme aux normes de gestion et à leurs évolutions. Cette mutualisation s'inscrit notamment dans la dynamique suscitée par la création de l'Agence française pour la Biodiversité. S'agissant des ressources, l'établissement mobilisera au mieux les acteurs privés (mécénat, dons) et les ressources publiques (CPER, fonds européens, etc.)

- Activité 6-1 – Management général

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Animation des instances de gouvernance et de dialogue social de l'établissement public
- Finalisation du document unique « hygiène et sécurité » et suivi de sa mise en œuvre
- Actualisation du règlement intérieur

+ Organisation interne de l'établissement public

=> Mise en œuvre du schéma d'organisation

2016 est la première année pleine de mise en œuvre du second volet de la réorganisation de l'établissement public.

La fusion effective des anciens secteurs a donné lieu à l'organisation de terrain suivante :

4 secteurs couvrant géographiquement le territoire, animés chacun par une équipe secteur :

- Champsaur-Valgaudemar (implantations du Champsaur et du Valgaudemar),
- Oisans-Valbonnais (implantations de l'Oisans et du Valbonnais),
- Briançonnais-Vallouise (implantations du Briançonnais et de la Vallouise),
- Embrunais.

=> Refonte du règlement intérieur

Un travail de fond a été réalisé, pour simplifier, moderniser et rendre équitable pour tous les agents (à missions équivalentes) le règlement intérieur de l'établissement public. Ce travail de fond a abouti à une refonte en profondeur du règlement intérieur et à une clarification de nombreux aspects organisationnels.

+ Conseil scientifique

Le conseil scientifique du Parc national a été renouvelé, comme suite à l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2015.

Dans l'année 2016, le Conseil scientifique s'est réuni à deux reprises :

=> le **29 avril 2016**, à Charance

avec pour ordre du jour :

1. Accueil des nouveaux membres du Conseil scientifique
2. Hommage à Louis Reynaud
3. Stratégie touristique du PNE
3. Les Estaris : examen du dossier de rehaussement de la digue du lac.
5. Conseil scientifique, organisation et gouvernance
6. Loup : bilan de la saison 2015
7. Réserve intégrale de Lauvitel – quota d'autorisation de pénétration 2016

=> les **7 et 8 juillet 2016** au Lauvitel

avec pour ordre du jour :

1. Démonstration du fonctionnement des drones
2. Visite de la station météo
3. Présentation du projet de ponton réversible
4. Présentation des résultats de la thèse de L. Fouinat, échanges
5. Débat autour des approches descriptives et fonctionnelles des sciences naturelles
6. Visite de la réserve intégrale, avec comme sujets principaux
 - > Inventaire généralisé (*objectif, réalisation, lieu des piégeages, etc.*).
 - > Archéologie (*quelle éthique dans une réserve intégrale ?*).
 - > Placettes forestières.

+ Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) a été renouvelé par arrêté ministériel du 8 novembre 2015.

Il s'est réuni à trois reprises,

=> le **18 février 2016**, avec pour ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration 14 décembre 2015
2. Bilan comptable 2015 - vote pour approbation
3. Budget rectificatif n°1 - vote pour approbation
4. Délégations données par le conseil d'administration au bureau, au président et au directeur - vote pour approbation
5. Définition des commissions thématiques et désignation de leurs présidents - vote pour approbation
6. Comptes-rendus d'activités 2015 - vote pour approbation
 - Établissement (zooms sur cop21, plan loup, marque Esprit parc national, ateliers paysages)
 - Conseil scientifique
 - CESC
7. Candidature du Parc national des Écrins à la « liste verte » de l'UICN - vote pour approbation
8. Tarifications 2016 des prestations de l'établissement - vote pour approbation
9. Représentation du Parc national des Écrins aux comités locaux de l'eau (CLE) - vote pour approbation
10. Approbation de plans de financement de projets cofinancés (ALCOTRA) - vote pour approbation

=> le **1er juillet 2016**, avec pour ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du CA du jeudi 18 février 2016
2. Actualité du PNE (actualités du plan loup, relance du CESC, audit de la Cour des Comptes, évolution des moyens du Parc national, réserves naturelles nationales) - pour information
3. Création d'un comité de sélection pour les compétitions sportives en cœur de parc national - délibération pour approbation
4. Dispositif de suivi et d'évaluation de la charte – délibération pour approbation
5. Examen des candidatures au poste de directeur du Parc national des Écrins, proposées par le comité de sélection – délibération pour approbation
6. Bilan des activités pédagogiques – pour information
7. Actes administratifs : tableau des AA / résolution relative à la pratique de la pêche dans le cœur du parc national des Écrins – délibération pour approbation
8. Adhésion au marché habillement national piloté par l'ONCFS - délibération pour approbation
9. Approbation de plan de financement de projets cofinancés – délibération pour approbation
10. Examen de demandes de subventions - délibération pour approbation
11. Dossier RTE : position du Parc national
12. Questions diverses

=> le **18 novembre 2016**, avec pour ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du CA du 1er juillet 2016
2. Actualités du parc national
3. Agence française pour la biodiversité : présentation du projet de décret relatif au rattachement des Parcs nationaux à l'AFB – information
4. Projet de budget 2017 – délibération pour approbation
5. Adhésion à la convention de groupement de commandes permanent- délibération pour approbation
6. Mandat général au directeur pour rechercher des ressources extérieures pour le cofinancement des actions du Parc national - délibération pour approbation
7. Approbation du plan de financement de différents projets concourant à la mise en œuvre de la charte – délibérations pour approbation
8. Tarif 2017 des prestations du Parc national des Écrins - délibération pour approbation
9. Indemnité du Président - délibération pour approbation
10. Mise en place d'une indemnité kilométrique Vélo pour les trajets domicile-travail - délibération pour approbation
11. Agrément de l'établissement public relatif aux services civiques - délibération pour approbation
12. Demande relative à la réalisation de « constats loup » par les agents de l'établissement public en aire optimale d'adhésion de Champoléon - délibération pour approbation
13. Dispositif d'évaluation de la charte : point d'avancement et échéances à venir – information
14. Attribution de subventions – délibération pour approbation
15. Seuils de poursuite- délibération pour approbation
16. Intervention du Parc national dans le dossier « THT Haute-Durance »
17. Questions diverses

+ Conseil économique social et culturel

2016 est l'année de la mise en place de sa toute nouvelle commission permanente.

La réunion d'installation de la commission permanente du CESC a eu lieu le 14 juin 2016.

Pierre-Yves Motte est élu président.

Gérald Martinez et Julien Rebuffet sont désignés représentants de la Commission permanente du CESC auprès du comité d'évaluation et de suivi de la charte.

Son organisation, son fonctionnement et ses principales missions ont été l'objet de cette première réunion.

+ Instances de dialogue social (voir bilan social annexé)

Pour en savoir plus

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/budget-actions-stable-2017>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-reuni-embrun>

<http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-administration-budget-confirme-actions-engagees>

- Activité 6-2 – Gestion financière

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Diversification des ressources financières
- Financements publics : FEDER, ALCOTRA, POIA, CIMA, fonds régionaux et départementaux.
- Financements privés :
 - + Mécénat : réponse aux appels à propositions; mise en place d'un partenariat structurant avec au moins une entreprise.
 - + Mise en place d'un outil de collecte des dons des particuliers.
- Actualisation de la politique commerciale.
- Gestion financière
 - Mutualisation des mandatements et de la paye avec les autres parcs nationaux
 - Mutualisation des achats publics avec les autres organismes publics

+ Diversification des ressources financières

Le PNE a décliné sa stratégie de diversification des ressources :

=> Diversification des cofinancements publics

La possibilité de diversification dépend des thématiques et de l'échelle du projet (cofinancements européens : FEDER POIA sur le projet « Destination Grand Tour des Ecrins », FEADER sur MAEC ; nationaux : FNADT et CR-PACA dans le cadre de la CIMA, MEEM sur Natura 2000 hors-parc en Isère et « Motif Paysage » ; Conseils départementaux 38 et 05 sur les travaux sur sentiers et construction de cabanes hélicoportables. Des réflexions ont été entamées sur des projets avec des partenaires italiens dans le cadre des programmes ALCOTRA qui débuteront en 2016.

Au bilan, on constate en 2016, une très forte progression des recettes extérieures.

Les recettes totales encaissées en 2016 représentent un montant de 7 191 689,46 € et se répartissent de la façon suivante :

- 6 642 941€ de subvention pour charge de service public (SCSP),
- 242 665,05 € de ressources propres,
- 306 113,44 € de ressources extérieures.

S'agissant des gains organisationnels, on note des performances accrues dans le domaine de l'ingénierie financière, qui se traduisent par les gains significatifs, s'agissant des subvention accordées en soutien aux projets pilotés par l'établissement (et inscrites au budget) :

- + 571 k€ entre le BI 2016 et le BR1 2016,
- +200 k€ entre le BR1_2016 et la clôture de l'exercice.

- Activité 6-3 – Fonctionnement général de l'établissement

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public
- Assurer la maintenance du parc immobilier (hors infrastructures d'accueil) et actualiser le SPSI

+ Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public

Un bilan carbone simplifié, basé sur les consommations énergétiques liées à l'immobilier et à la mobilité, est réalisé.

Seuls les trajets réalisés dans le cadre professionnel sont pris en compte. Cette évaluation ne comprend ni les trajets domicile-travail, ni les trajets réalisés par les sous-traitants mandatés par l'établissement.

Rappels des valeurs de 2015

	Total 2015	Coef. Équivalent kg CO2	Total 2015 équivalent Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	29 210,27	2,66	77 699,32
Essence (en litre)	71,16	2,42	172,21
Gpl (en litre)	0	2,37	0,00
Véhicules salariés / cadre professionnel (en km)	20 039	0,05	1 001,95
Train (en km)	56 557	0,03	1 696,71
Avion (en km)	0	0,22	0,00
Sous-total mobilité			80 570,19
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	42 209	2,37	100 035,33
Bois (en m-cubes)	120	0	
Fuel (en litre)	19 511	2,66	51 899,26
Electricité (en KWh)	205 614	0	0,00
Sous total énergies			151 934,59
TOTAL			232 504,78

*Coefficients (Coef.) : sources CO2 logic et ADEME

Valeurs 2016

	Total 2015	Coef. Équivalent kg CO2	Total 2015 équivalent Kg CO2
Mobilité			
Gazole (en litre)	29 968,20	2,66	79 715,41
Essence (en litre)	91,44	2,42	221,28
Gpl (en litre)	0	2,37	0,00
Véhicules salariés / cadre professionnel (en km)	21 606	0,05	1 080,30
Train (en km)	43 490	0,03	1 304,70
Avion (en km)	0	0,22	0,00
Sous-total mobilité			82 321,70
Energies / immobilier			
Gaz (en litre)	20 538	2,37	48 675,06
Bois (en m-cubes)	94	0	
Fuel (en litre)	25 689	2,66	68 332,74
Electricité (en KWh)	183 143	0	0,00
Sous total énergies			117 007,80
TOTAL			199 329,50

Le bilan carbone pour 2016 est de 82,3 tonnes d'équivalent carbone en ce qui concerne les consommations énergétiques liées à la mobilité (contre 80,6 tonnes en 2015, 79 t en 2014, 65 t en 2013 et 84 t en 2012).

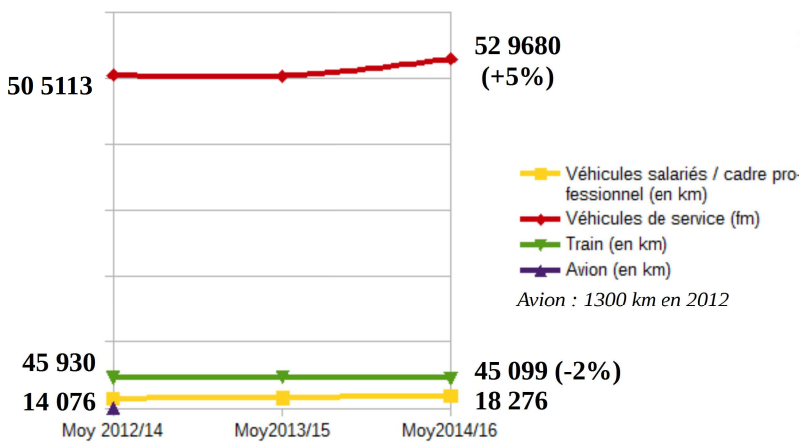
Ce bilan est de 6,5 % supérieur à la moyenne des données recueillies entre 2012 et 2015.

On note une augmentation (+17%) des kilomètres parcourus en 2016 par les véhicules de service (587 561 km), par rapport aux années précédentes. L'accroissement de mobilité est davantage marqué pour les véhicules du siège et reflète une activité plus importante des réseaux. En effet de nombreux déplacements vers Montpellier, Marseille ou internes aux Alpes ont été générés par le partage d'expérience sur des projets du Parc national. Le recrutement d'un plus grand nombre de stagiaires, de services civiques et de vacataires au cours de ces dernières années a pu contribuer de manière plus marginale à cette tendance à la hausse, qui se traduit parallèlement par une consommation accrue de gazole (+6% en valeurs lissées sur la période 2012/2016).

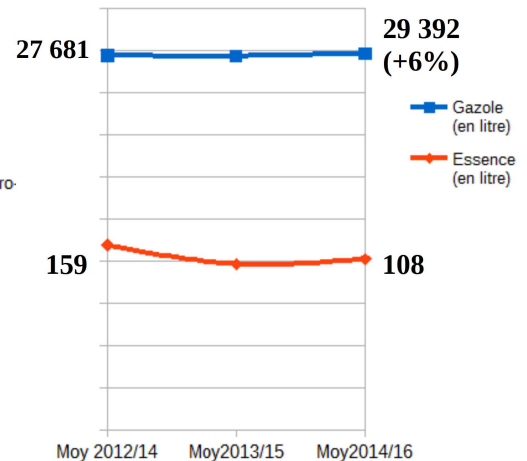
Le bilan carbone est de 117 tonnes d'équivalent carbone pour les consommations énergétiques des bâtiments professionnels (contre 151,9 tonnes en 2015, 128,5 t en 2014, 129 t en 2013 et 180 en 2012). Ce bilan 2016 est en diminution de 23 % par rapport à 2015.

L'analyse de 5 années de suivi permet de faire des comparaisons sur des données lissées et de donner, notamment pour les achats d'énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments, les aléas liés aux dates d'approvisionnement (les dates de remplissage des cuves dépendant d'éventuelles promotions ou de prévisions de hausse des prix).

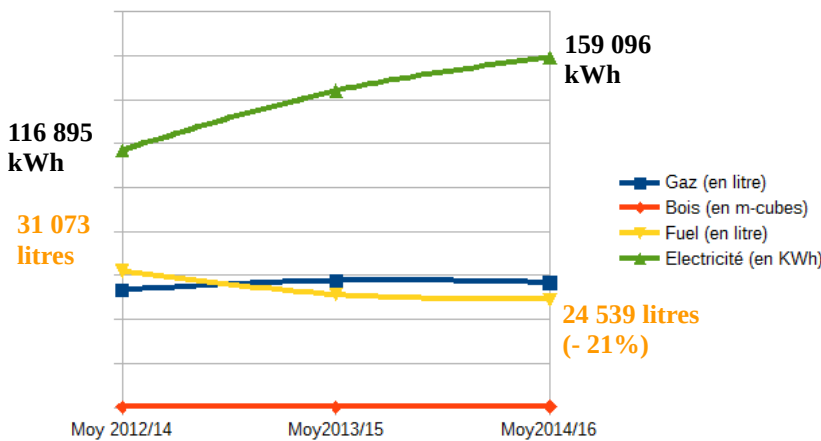
Les graphiques qui suivent restituent les résultats d'analyses sur données lissées.



Répartition par mode de transport des km parcourus dans le cadre des missions (valeurs lissées sur 3 ans)



Consommation moyenne en carburants pour les déplacements (valeurs lissées sur 3 ans)



Consommation moyenne en énergie pour les bâtiments professionnels (valeurs lissées sur 3 ans)

Une analyse plus détaillée sur données lissées sur la période 2012/2016 indique les tendances suivantes :

- augmentation des km parcourus en voiture ,
- réduction (-2%) des kilomètres parcourus en train,
- augmentation (+6%) de la consommation de gazole.

S'agissant des consommations des maisons de parc, on note sur la même période de référence une assez forte réduction de la consommation de fuel (-21%), une légère augmentation de la consommation de gaz naturel et un accroissement de la consommation électrique

Les efforts de réhabilitation des logements d'agents de terrain, des bureaux et des bâtiments recevant du public portent leurs fruits. L'hiver 2015-2016 a également été moins rigoureux que la moyenne, ce qui a soulagé le poste de consommation de chauffage.

Des priorités d'intervention ressortent de ces constats, pour améliorer le bilan carbone de l'établissement public et plus généralement les consommations en énergie :

- Pour les déplacements :

- + plus fort encouragement au co-voiturage et à l'éco-conduite,
- + encouragement à un recours plus systématique à la conférence téléphonique pour les réunions,
- + un remplacement progressif du parc de véhicules diesel par des véhicules à essence, ou, plus ponctuellement, par des véhicules mixtes (essence/GPL – moins adaptés et plus coûteux en entretien).

Le travail en réseau se développant, notamment dans le cadre du rattachement du Parc national à l'Agence française pour la biodiversité, il conviendra de renforcer la mobilité en train (qui diminue entre 2015 et 2016) et de renforcer significativement le co-voiturage sur Montpellier.

- Pour la gestion énergétique des maisons de parc et autres bâtiments professionnels, bien que le bilan carbone montre une évolution plutôt favorable, ce dernier ne tenant pas compte de la consommation en bois et de la consommation électrique, il ne dispense pas de mesures générales de vigilance et de sobriété énergétique :

- + encouragement aux économies d'énergies,
- + monitoring des dépenses en énergie électrique et centralisation des contrats du suivi.

Un suivi dans le temps de ces paramètres permettra d'affiner les analyses et de mesurer l'effet des actions de sensibilisation engagées.

+ Assurer la maintenance du parc immobilier et actualiser le SPSI

En 2009, une première phase de mise en oeuvre de la politique immobilière de l'Etat a conduit l'établissement public à élaborer un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

En 2016, il a été demandé à l'établissement d'actualiser le SPSI pour une nouvelle période de 5 ans dans le cadre des nouvelles orientations de la politique immobilière de l'Etat (contribuer à la maîtrise de la dépense publique tout en améliorant le fonctionnement des administrations dans un contexte de réorganisation des services déconcentrés, intégrer davantage les objectifs de performance énergétique et d'accessibilité du parc, et libérer du foncier mobilisable pour la construction de logements, notamment sociaux).

Cette actualisation sera davantage pilotée par le ministère de tutelle et sera conforme avec un schéma directeur d'échelle régionale. Cela pourra se traduire en particulier par des mutualisations accrues entre opérateurs de l'Etat. La phase diagnostic doit ainsi commencer début 2017 en utilisant le référentiel technique mis en place par le ministère de tutelle. La réorganisation des secteurs, la moindre utilisation des logements d'agents de terrain sous le régime de la nécessité absolue de service et l'état vieillissant des points d'information seront des facteurs importants pour la stratégie de l'établissement.

Dans l'attente de cette actualisation, les efforts se sont poursuivis en 2016 pour assurer la maintenance du parc immobilier et en améliorer la performance énergétique. Sur la base de visites réglementaires de conformité des locaux, désormais généralisées, les travaux sont sélectionnés en fonction de leur soutenabilité budgétaire et de leur intérêt sur le plan de la performance énergétique.

- Activité 6-4 - Gestion des ressources humaines

Les grandes priorités pour le triennal sont les suivantes :

- Mutualisation de la liquidation de la paye
- Gestion du plan de formation et accompagnement des carrières des agents
- Mise en place d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux

S'agissant des travaux visant à mutualiser la liquidation de la paye, le travail en inter-Parcs s'est poursuivi mais la paie des agents de l'établissement n'est toujours pas liquidée par un responsable extérieur à l'établissement.

Ce chantier a moins avancé que prévu en raison du déploiement du nouveau logiciel comptable, compatible avec les orientations de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) datant de 2012. La mise en service d'un tel logiciel a nécessité de nombreuses formations et corrections et n'a pas permis de finaliser le partage des points à contrôler pour transférer la liquidation. Cet objectif demeure dans le cadre du rattachement à l'agence française pour la biodiversité.

Les éléments relatifs à la formation figurent dans le bilan social ci-après.

L'établissement a mis en oeuvre son schéma de réorganisation, adopté par le conseil d'administration de mars 2014. Le nombre de secteurs est désormais de 4, depuis le 1er octobre 2015. Il poursuit son action d'accompagnement des agents,

- en vue d'une réduction des risques psycho-sociaux consécutifs à la réorganisation,
- en vue de l'adaptation aux « nouveaux métiers » (programme de formation prévoyant notamment dans le cadre de la convention avec le CVRH, un séminaire de direction ainsi que l'accompagnement de deux chefs de service sur des problématiques de management).

D'une manière générale, le plafond d'emploi est passé de 107 ETPT en 2010 à 95,7 ETPT en 2016. L'établissement public affichait 88,26 équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2016.

Le nouveau plafond d'emploi de 2017 motive une réflexion quant à la nécessité d'adapter à nouveau l'organisation de l'établissement public, le schéma validé en février 2014, étant réputé non soutenable en deçà d'un seuil de 88 à 90 ETP.

Cette réflexion devra tenir compte de la convention multipartite de rattachement de l'établissement public à l'Agence française pour la biodiversité, qui établira les perspectives en matière de mise en commun de moyens entre les deux établissements.

La capacité de l'établissement à rechercher et obtenir de nouveaux financements est mise en question, alors même que la diversification des ressources doit se poursuivre.

FOCUS SPÉCIFIQUE : ASPECTS DE MUTUALISATION DES COMPÉTENCES EN INTER-PARCS, AVEC PNF / AFB, OU AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES

Les éléments relatifs à l'inter-Parcs et à l'AFB sont rapportés aux chapitres 5.2. et 6.3. .

On notera par ailleurs quelques actions dans des secteurs d'activité très spécifiques, soit dans le contexte de projets inter-Parcs (mutualisation de la conception de produits « boutique » pour les maisons de parc dans le cadre de marchés de commande inter-Parcs - voir page 53 - ou mutualisation en cours de la base de données « métier » Epifaune avec l'ONCFS), soit dans le cadre d'actions inter-ministérielles conduites sous l'égide de la préfecture des Hautes-Alpes (groupe de travail inter-services piloté par le secrétaire général de la Préfecture).

Enfin, la mutualisation de la médecine de prévention avec les services déconcentrés de l'État des Hautes-Alpes, devrait se concrétiser au premier trimestre 2017.

III- TABLEAU DES MOYENS

Le tableau des moyens s'appuie sur la nomenclature du COB 2015-2017.

Les données financières de l'établissement peuvent être retrouvées dans le compte financier et le compte de résultats. L'exécution du budget, avec le plus de réactivité possible s'est traduite par le versement en intégralité de la quatrième tranche de la subvention pour charge de service public attribuée par le ministère de tutelle.

Les dépenses d'intervention se stabilisent à hauteur de 160 k.€ et contribuent à la mise en œuvre de la charte en apportant un soutien à de nombreuses opérations de faible envergure. Celles-ci sont très appréciées et traduisent concrètement le soutien de l'établissement public au développement local, en complément de ses interventions de conseil technique et de la contribution nationale de l'État sur le budget des communes concernées par le cœur du parc national (abondement de la dotation globale de fonctionnement).

Si les crédits ont été maintenus globalement, le plafond d'emploi de l'établissement a été diminué.

Il s'agit d'une participation globale de l'opérateur à l'effort national de redressement des comptes publics. Ainsi l'établissement a vu son autorisation d'emploi au 31 décembre passer de 90 à 88 ETP.

Au 31 décembre 2016, l'établissement comptait 88,24 équivalent temps plein, les réductions étant effectives, sur les services du siège, début 2017.

Le tableau qui suit indique l'utilisation faite des moyens accordés à l'établissement, tous financeurs confondus, selon les 6 domaines d'activité du COB. Il convient de noter :

- l'Etat, la région Auvergne-Rhône Alpes et le fond européen FEADER ont financé un poste d'animatrice de sites Natura 2000 dans l'Isère, non pris en compte dans le tableau joint, qui est comptabilisé hors du plafond d'emploi.
- un contrat aidé et cinq services civiques ont également été embauchés.
- la colonne des sommes mandatées prend en compte tous les mandats ; qu'ils soient dédiés au fonctionnement courant ou au programme d'actions, et quelle que soit leur ressource financière (SCSP, recettes propre, cofinancements).
- la masse salariale est ventilée selon le résultat issu de la saisie par les agents de la ventilation de leur temps de travail dans le logiciel Virtualia. La valorisation en euros de ces données ETPT est effectuée en affectant à l'ETPT total annuel ainsi ventilé sur les domaines pour chaque agent, son coût individuel annuel chargé (salaire + toutes charges salariales). Les absences (congés, maladie) sont ventilées dans les différents rubriques du COB au prorata de ce qui est saisi pour les périodes de présence au travail effectives.
- le fonctionnement courant de l'établissement est ventilé selon la répartition du total de la masse salariale entre les 6 domaines, résultant des calculs précédents.

Enfin, la part correspondant au paiement des actions des programmes 2016 et antérieurs a été ventilée selon la rubrique de rattachement au COB.

TABLEAU DES ESTIMATIONS DE MOYENS

(usage des moyens financiers et humains alloués par la tutelle)

	ETPT				Répartition des sommes mandatées et versées en %*	
	2015 nombre	2015 en %	2016 nombre	2016 en%	2015 en%	2016 en%
1. Surveillance du territoire et police de l'environnement	10,7	11	10,9	11,4	8,9	8
2. Connaissance et suivi du patrimoine. naturel, culturel et paysager	19,6	20,2	18,3	19,1	18,4	17,6
3. Participation à la recherche scientifique	2,4	2,5	2,9	3,0	2,1	2
4. Prestations de conseil, études et ingénierie	10,3	10,6	11,3	11,8	16,5	18,1
5. Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	2,9	3	2,1	2,2	5	5
6. Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	9,8	10,2	8,7	9,1	11,6	11,8
7. Interventions d'accueil et d'animation	13,1	13,6	14,3	14,9	9,6	10,1
8. Création de supports de communication et pédagogie	7,2	7,4	7	7,3	7,3	7,2
9. Management et soutien	20,8	21,5	20,2	21,1	20,6	20,2
TOTAL dotation SCSP, ligne parcs nationaux	96,8	100	95,7	100	100	100

* En pourcentage du cumul des sommes mandatées et versées (pour le programme d'actions, pour le fonctionnement sensu-stricto et pour les salaires)

DEUXIÈME PARTIE

QUELQUES ZOOMS PLUS SPÉCIFIQUES SUR L'ANNÉE 2016

L'accent sera mis plus particulièrement sur les quatre points suivants :

- La candidature du Parc national des Écrins à la « **Liste verte** » de l'**UICN** (Union internationale pour la conservation de la nature).
- L'élaboration d'un **Atlas de la biodiversité**
- Le bilan 2016 du **Plan d'actions « Loup »** du Parc national
- La réalisation de l'événement « **Biodiversité à tous les étages** »



Un nouveau système de certification pour mesurer et valoriser les succès en matière de conservation

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) a défini un système de classification des aires protégées fondé sur les objectifs de gestion.

Reconnue par les Nations-Unies et utilisée par de nombreux gouvernements, la classification ainsi créée, la « liste verte », offre une visibilité internationale des outils de protection.

Elle permet d'établir des comparaisons entre les pays et contribue à renforcer la gestion des aires protégées et leur notoriété internationale. La France (comme l'Italie, l'Espagne ou la Chine) fait partie des pays pilotes de cette initiative.

En France, cette initiative a été portée par un Groupe national de référence, animé par le Comité français de l'UICN et soutenu notamment par le Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer et le Muséum national d'histoire naturelle (Service du Patrimoine naturel).

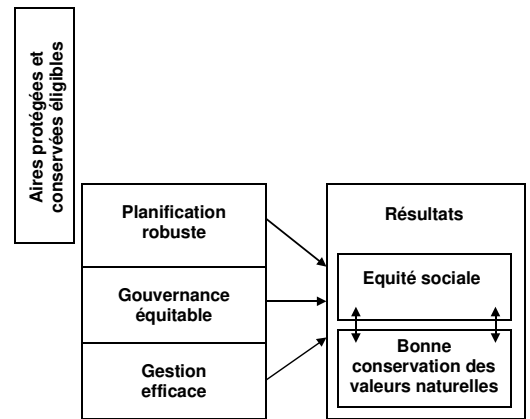
+ Ce qu'est la liste verte

La liste verte des aires protégées de l'UICN est un nouveau système de **certification de la qualité de gestion et de la gouvernance des aires protégées**.

Elle repose sur des normes définies à l'échelle internationale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'aires protégées. Lancée officiellement en novembre 2014 à l'occasion du Congrès mondial des parcs de Sydney, elle est appelée à devenir **une référence mondiale pour l'ensemble de la communauté de la conservation de la nature**.

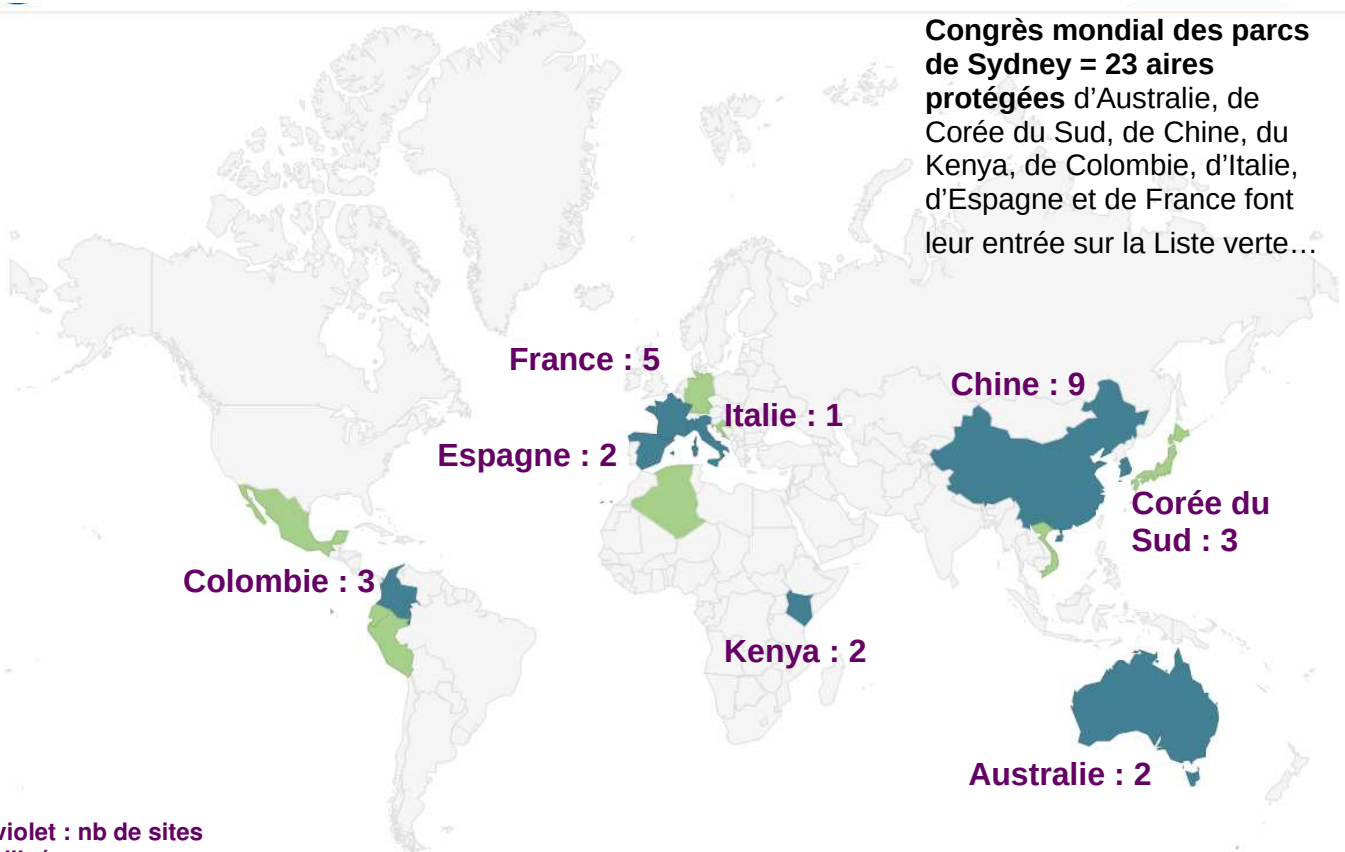
La liste verte des aires protégées repose sur **quatre composants** :

- ✓ **des standards** à respecter garantissant :
 - une planification robuste,
 - une gouvernance équitable,
 - une gestion efficace,
 - des résultats satisfaisants ;
- ✓ **un système d'accréditation impliquant des experts et des organismes indépendants** ;
- ✓ **une procédure de candidature** en plusieurs étapes ;
- ✓ **des outils de sensibilisation et de communication** visant à valoriser les lauréats aux échelles nationale et internationale.



+ La « dynamique Liste verte » au niveau international

On note une montée en puissance qui répond aux objectifs de l’UICN de créer une véritable dynamique de réseau au niveau international.



Congrès mondial des parcs de Sydney = 23 aires protégées d’Australie, de Corée du Sud, de Chine, du Kenya, de Colombie, d’Italie, d’Espagne et de France font leur entrée sur la Liste verte...

En violet : nb de sites labellisés par pays

En vert, 12 nouveaux pays pilotes dont Algérie, Allemagne, Croatie, Équateur, Mexique, Pérou Japon, Vietnam,...

Source : <http://listeverte.airesprotegees.fr/liste-verte/international/>

8	50	28	23	202	12
pays partenaires	aires protégées engagées	aires protégées nominées	aires protégées lauréates	experts impliqués	nouveaux pays engagés

+ Ses objectifs

L'objectif principal de la liste verte est de faire progresser la qualité de gestion et de gouvernance des aires protégées à l'échelle mondiale, en valorisant les sites et les pratiques exemplaires.

Insistant notamment sur la gouvernance et sur les services écosystémiques, elle contribue à apporter une vision positive de la gestion des espaces naturels et complète les dispositifs d'alerte et de valorisation mis en place par l'UICN au cours de ces dernières décennies.

La liste verte a également pour but d'aider les États Parties de la Convention sur la diversité biologique à mettre en œuvre le plan stratégique 2011-2020, en particulier l'objectif n°11 d'Aichi qui engage à protéger d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures, et 10 % des zones marines et côtières (y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes) au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement, et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.



+ Les 19 critères de la liste verte

Pour être inscrite sur la liste verte, une aire protégée doit atteindre les objectifs de l'ensemble des critères répondant aux standards définis par l'UICN, par évaluation des indicateurs associés. Toutefois, un site candidat a cinq ans pour répondre aux critères non atteints l'année « n ».

Piliers	Critères
Pilier 1 – Bonne gouvernance	1.1. Garantir la légitimité et l'expression des opinions
	1.2. Assurer la participation dans le processus de décision de la gouvernance et de la gestion
	1.3. Atteindre la transparence et la responsabilité des prises de décision
	1.4. Permettre la vitalité de la gouvernance et la capacité d'adaptation de la gestion
Pilier 2 – Conception et planification appropriées	2.1. Identifier les valeurs principales du site
	2.2. Concevoir le site pour garantir une conservation à long terme des valeurs principales
	2.3. Comprendre les menaces et les défis qui affectent les valeurs principales du site
	2.4. Comprendre le contexte social et économique
Pilier 3 – Gestion efficace	3.1. Développer et mettre en œuvre un plan de gestion à long terme
	3.2. Gérer les conditions écologiques
	3.3. Gérer dans le contexte social et économique de la région
	3.4. Gérer les menaces
	3.5. Gérer l'accès, l'utilisation des ressources et les visites
	3.6. Gérer les activités autorisées dans la zone
	3.7. Mesurer la réussite
Pilier 4 – Succès des résultats de conservation	4.1. Démontrer la conservation des valeurs naturelles importantes
	4.2. Démontrer la conservation des services écosystémiques
	4.3. Démontrer la conservation des valeurs culturelles
	4.4. Atteindre les buts et objectifs sociaux et économiques

+ Les étapes de la candidature du parc national

Au cours de l'année 2016, comme suite à la présentation initiale en conseil d'administration du 18/02/2016 et à la délibération de ce dernier en faveur de l'engagement de l'établissement public, les étapes suivantes ont été franchies :

+ Réunion de lancement : **15 mars 2016** (UICN-France)

- désignation des accompagnateurs : **Bernard Delay et François Delaquaize.**

- désignation du rapporteur : **Frédéric Mortier.**

+ **Dépôt officiel de candidature : 30 mars 2016.**

+ Constitution du dossier de candidature : 2^{ème}/3^{ème} trimestres.

+ Analyse du dossier : mars - octobre 2016

- analyse au regard des critères UICN,

- évaluation de la gestion de la

gouvernance.

+ Information sur les ajustements de la procédure de labellisation (dont décision de consultation des parties prenantes) : 23 mai 2016.

+ 30 mai 2016 : création d'une plate-forme « GED » pour un accès facilité aux ressources documentaires pour l'ensemble des membres du groupe de travail « Liste verte UICN » chargés de l'examen de la candidature du PNE .:

+ 3 juin 2016 : réunion de préparation de la session trimestrielle du groupe de travail « Liste verte » en compagnie de MM. Badré et Delay.

+ **23 juin 2013** : examen de l'avancement du dossier de candidature, dans le cadre de la réunion trimestrielle du groupe de travail « Liste verte » de l'UICN France, et **signature de la convention visant à organiser les relations entre l'UICN France et le PNE** pour la réalisation d'une assistance technique à la candidature du PNE.

+ **24 août 2016** : visite du rapporteur (F. Mortier) pour le compte du comité français de l'UICN (voir programme).

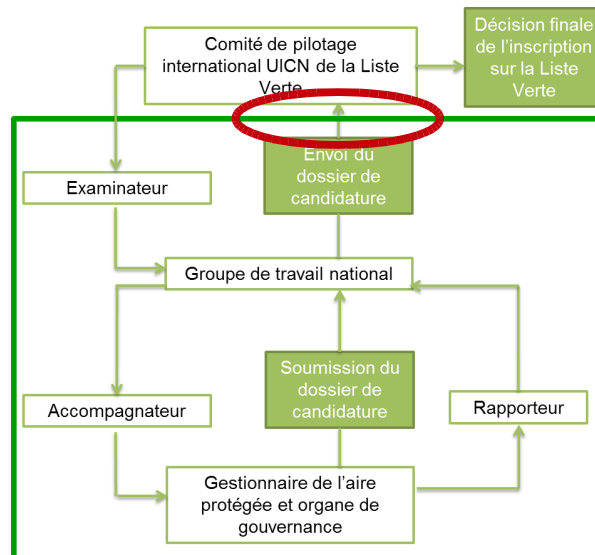
+ 6 septembre 2016 : formulation des remarques du rapporteur, en vue de compléments préalables à la présentation formelle du dossier devant le comité français de l'UICN le 27 octobre.

+ 27 septembre 2016 : validation du formulaire de pré-évaluation complété comme suite aux remarques du rapporteur.

+ **28 septembre 2016** : lancement de la consultation des parties prenantes (voir encadré).

+ **27 octobre 2016** : présentation du dossier devant le comité français de l'UICN.

+ **Décembre 2016** : désignation des auditeurs internationaux.



Etat d'avancement (cercle rouge) de l'instruction du dossier du PNE

VALEURS NATURELLES ET CULTURELLES

Parc national des Écrins

Le cœur du Parc : 92 000 ha
 Aire d'adhésion : 160 600 ha
 Altitude du parc : entre 700 et 4 102 m (Barre des Écrins)
 Près de 700 km de sentiers entretenus et signalisés
 Glaciers : 7120 ha
 Alpes (estives) : 69 800 ha utilisées
 Forêts : 41 422 ha
 2 500 espèces végétales, plus de 350 espèces de vertébrés et des centaines d'autres petites bêtes dont de très nombreux papillons

LISTE VERTE DES AIRES PROTÉGÉES • CANDIDATURES 2016

A propos de la consultation des parties prenantes

La liste verte des aires protégées promeut une participation active des parties prenantes dans la gestion et la gouvernance de chaque site candidat. Par parties prenantes, il est fait référence à tout individu ou organisation possédant des intérêts directs ou indirects dans la gestion du site, à travers des droits d'usages, de propriété ou une implication dans la structure de gestion. Selon les contextes, il peut s'agir par exemple de communautés autochtones, d'organisations de protection de la nature, de représentants du secteur agricole. Les résultats de la pré-évaluation sont désormais soumis à consultation des parties prenantes afin de leur permettre d'exprimer leurs avis et de s'assurer de leur soutien pour l'atteinte des standards de la liste verte. L'identification de ces acteurs comme le format de la consultation sont déterminés d'un commun accord avec le gestionnaire du site.



COMPTE-RENDU

Candidature du parc national des Ecrins sur la liste verte des aires protégées

Relevé de décisions de la session du 27 octobre 2016 du groupe de travail liste verte

Date d'engagement : 31 mars 2016

Point focal : Thierry Durand

Accompagnateurs : Bernard Delay, François Delaquaize

Rapporteur : Frédéric Mortier

Contexte

Avis notifié le 6 janvier 2017

La candidature du parc national des Ecrins sur la liste verte des aires protégées a été examinée par les membres du groupe de travail liste verte le 27 octobre 2016. Cette session vise pour objectifs d'évaluer le niveau d'atteinte des standards sur la base des éléments apportés par le dossier d'autoévaluation, des résultats de la consultation des parties prenantes et de la mission effectuée par le rapporteur.

+ Principaux résultats de la pré-évaluation

Le 27 octobre 2016, groupe de travail « Liste verte » du Comité français de l'UICN a délibéré favorablement pour l'inscription du parc national des Ecrins sur la liste verte des aires protégées.

Il s'agit à ce stade d'un avis consultatif, qui sera pris en compte lors de l'examen international du dossier.

Il est toutefois demandé d'apporter en 2017 des compléments au dossier sur les deux points suivants :

- finalisation de la cartographie des services éco-systémiques
- achèvement de la mise en place du dispositif d'évaluation de la charte.

Des auditeurs internationaux nommés en décembre, prennent actuellement connaissance des dossiers de candidature adressés par le groupe de travail « Liste verte ».

L'agenda international relatif à la suite de l'examen de la candidature du parc national devrait être communiqué, comme suite à la réunion trimestrielle du comité français de l'UICN (9 février 2017) dans la configuration « groupe de travail Liste verte ».

+ Les bénéfices attendus pour le PNE

En plus d'être un système de référence mondial, qui contribue à la reconnaissance internationale d'une aire protégée, elle constitue pour les gestionnaires un **outil de diagnostic de la gestion** et de **mutualisation des bonnes pratiques** de conservation de la biodiversité. En effet, sur ce dernier point, l'UICN envisage une véritable **mise en réseau des espaces labellisés**, pour faciliter les échanges d'expériences.

Pour les gestionnaires et leurs réseaux, l'inscription sur la liste verte offre une **reconnaissance internationale** de la qualité de gestion du site. Elle contribue à la **promotion de certaines formes de tourisme**. Elle traduit une implication significative des acteurs locaux dans les prises de décision.

Elle constitue une **incitation à atteindre des standards élevés de qualité**.

La labellisation des parcs nationaux de la Guadeloupe et des Pyrénées en 2014 a eu d'**assez fortes retombées médiatiques** dans les mois qui ont suivi. Il n'est pas possible de dire à ce stade si cette médiatisation a généré d'autres retombées, notamment techniques ou économiques.



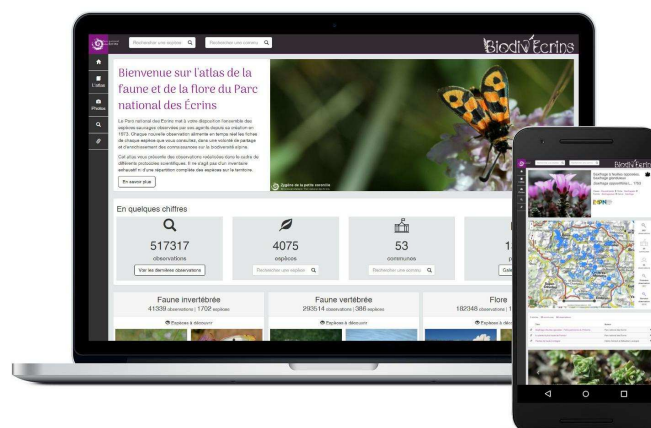
Plus de 500 000 observations pour plus de 4 000 espèces : l'atlas en ligne de la faune et de la flore du Parc national des Écrins met à disposition l'ensemble des données collectées par ses agents depuis plus de 40 ans, illustrées, cartographiées et mises à jour en temps réel.

Chaque jour, dans le cadre de différents protocoles scientifiques, les agents du Parc national des Écrins collectent des informations sur les espèces naturelles dans un objectif de connaissance, de suivi, de gestion et de préservation de la biodiversité.

Biodiv'Ecrins met à disposition l'ensemble des observations ainsi rassemblées depuis la création du Parc national, en 1973, dans les 53 communes de son territoire.
Consultable en ligne : <http://biodiversite.ecrins-parcnational.fr>

Chaque observation transmise par les agents du Parc national vient enrichir les informations affichées, en temps réel : Biodiv'Ecrins traduit la dynamique de la connaissance et sa constante évolution.

Publié sous licence libre, l'outil développé par le Parc national des Écrins peut être repris par toute structure souhaitant diffuser les informations naturalistes qu'elle collecte.



+ Un savoir dynamique et partagé

Biodiv/Ecrins illustre et décrit l'ensemble des espèces emblématiques ou rares du massif, mais aussi toute la richesse d'une biodiversité cachée et souvent méconnue.

Ce nouvel outil en ligne présente des observations précises et cartographiées, associées à des fiches « espèce » abondamment illustrées et documentées.

A quelques surprises près toujours possibles, la faune des vertébrés est aujourd'hui bien identifiée dans le Parc national des Écrins. Il s'agit des mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens.

Il n'en va pas de même pour la faune des invertébrés. Ces étranges petites bêtes que sont les insectes, les escargots, les mille pattes ou encore les araignées et écrevisses nous réservent sans doute encore de belles découvertes...

Une quantité d'espèces aussi impressionnante que pleine de promesses scientifiques.

Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif ni d'une répartition précise des espèces sur le territoire mais d'un partage des observations réalisées depuis 1973 dans le parc national des Écrins et mises à jour en temps réel.

Chaque espèce possède sa propre fiche d'identité, avec :

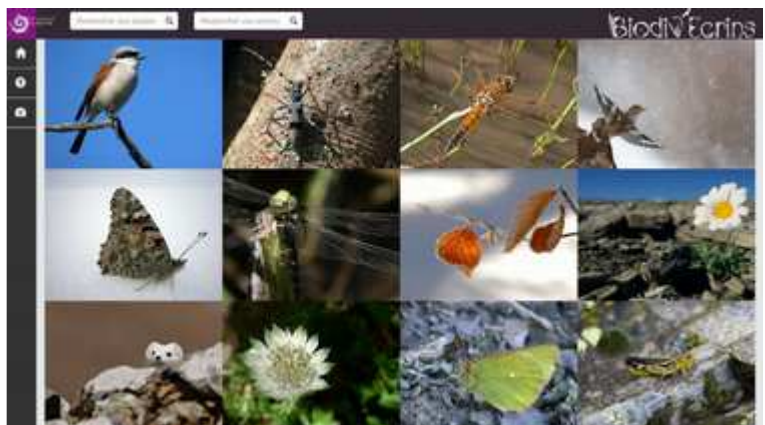
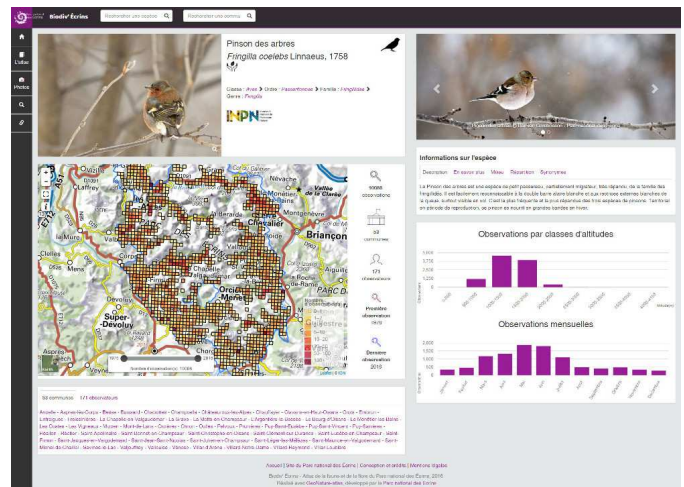
- de magnifiques photographies permettant d'identifier l'espèce,
- la carte des observations sur le parc national,
- des éléments de reconnaissance de l'espèce, son milieu privilégié, sa répartition mondiale,
- les périodes et altitudes d'observation,
- des compléments vidéo, audio, des articles, rapports, extraits de livre pour approfondir sa connaissance de l'espèce.

L'ensemble des observations est déjà disponible. La rédaction et l'illustration des espèces sont encore en cours.

+ Un savoir dynamique à consulter sans modération !

A l'échelle de chaque commune, il est possible de visualiser l'ensemble des espèces observées avec leur localisation, leur statut et les liens avec les fiches « espèces ».

Une grande galerie d'images donne à voir la richesse de la biodiversité du massif, avec la possibilité de trier les images par groupes d'espèces. Les photographies sont réalisées principalement par les agents du Parc national lors de leurs missions de terrain.



+ De l'observation à l'information diffusée

Nouvel outil de valorisation des données à l'échelle du territoire des Écrins, Biodiv'Ecrins s'inscrit dans une démarche de longue date de mise à disposition des données publiques, organisée au plan national par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) dont les référentiels permettent notamment d'alimenter l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

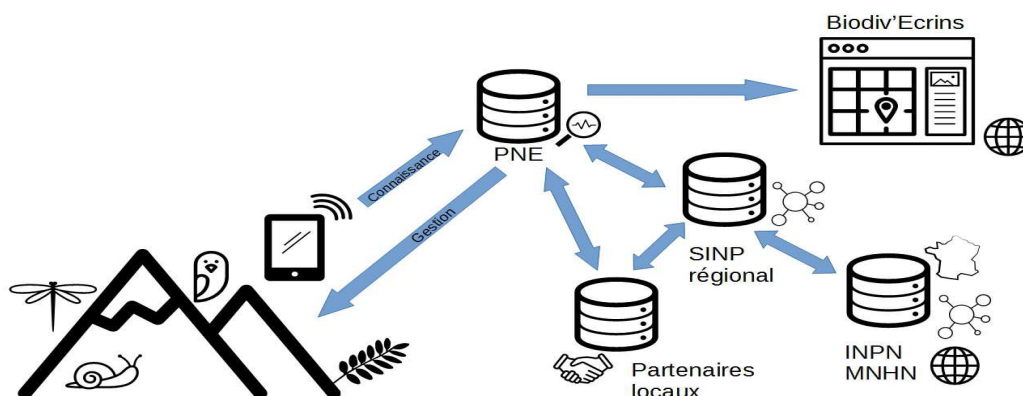


Les agents enregistrent directement leurs observations dans une tablette numérique. Les informations sont ensuite versées dans la base de données du Parc national... qui alimente Biodiv'Ecrins.



Ces données contribuent aux réseaux d'échanges développés par les services de l'État avec ses partenaires institutionnels et associatifs. Dans le cadre de ces Systèmes d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), les données sont agglomérées et archivées, permettant d'organiser la connaissance à différentes échelles. Des échanges sont également organisés avec les partenaires associatifs qui animent les démarches participatives.

Ces réseaux d'observation et les complémentarités territoriales donnent un sens à la collecte et à la diffusion des données.



+ L'opensource, un déclencheur de coopérations et d'économies

Biodiv'Ecrins utilise l'outil opensource GeoNature-atlas développé par le Parc national des Écrins. Il est ainsi transférable librement à d'autres structures qui souhaitent partager leurs observations naturalistes en se basant sur les référentiels nationaux de l'INPN.

Il fait partie d'un ensemble d'outils développés par le Parc national et ses partenaires, pour pouvoir saisir, gérer, traiter et partager les données des différents protocoles.

<http://geonature.fr>



LES OUTILS NUMÉRIQUES du Parc national des Écrins EN QUELQUES CHIFFRES

L'ensemble des outils WEB du Parc national des Écrins (site internet, Rando Ecrins, Grand Tour des Écrins, Boutique, Bouquetins) représentent 490 000 visites en 2016, soit 40 700 visites par mois (1 340 visites par jour).

+ Biodiv'Écrins inauguré par la Secrétaire d'Etat à la biodiversité !

L'atlas en ligne de la faune et de la flore du Parc national des Écrins, Biodiv'Écrins, illustre la politique nationale engagée pour favoriser l'inventaire et la diffusion des données du patrimoine naturel. Cet outil de partage des connaissances a été inauguré le 29 novembre au Muséum national d'histoire naturelle à Paris.



En illustration de cette politique nationale, Barbara Pompili a officialisé le lancement de Biodiv'Écrins, atlas de la faune et de la flore qui met en ligne toutes les observations effectuées par les agents du PNE depuis plus de 40 ans.

Elle a rappelé que "le choix fondamental des pouvoirs publics, c'est celui de la transparence dans les données". C'est dans cet esprit que les données du Parc national des Écrins viennent alimenter l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) depuis 2013.

Relevant également que cet outil du Parc national est publié sous licence libre et, à ce titre, peut être repris par toute structure qui collecte de l'information naturaliste, Barbara Pompili s'est félicitée de cette "belle collaboration qui contribue à enrichir l'inventaire de façon collective".

Pour Barbara Pompili, "ce choix de transparence poursuit deux finalités fortes : la première, c'est l'objectif de décisions mieux préparées, mieux partagées, moins contestables ; la deuxième finalité, c'est la citoyenneté et son corollaire, le débat éclairé. La donnée fiable et partagée est à l'évidence un ingrédient indispensable de l'échange citoyen."



*De droite à gauche sur la photo :
Barbara POMPILI : Secrétaire
d'État chargée de la Biodiversité,
Bernard HERITIER : président du
Parc national des Écrins, Joël
GIRAUD : député des Hautes-
Alpes, maire de L'Argentière-La-
Bessée, Camille
MONCHICOURT : responsable du
projet « BIODIV'ÉCRINS » au Parc
national des Écrins, Pierre
COMMENVILLE : directeur du
Parc national des Écrins, Bertrand
GALTIER : conseiller « espaces
protégés et éducation à la nature »
au cabinet de Barbara POMPILI.*



Le Plan d'action du PNE sur le pastoralisme et la prédation a été mis en place en 2014 .

Il est construit autour de deux grands volets : un sur la prédation (accroître la connaissance de l'espèce, renforcer la présence des agents sur le terrain) et l'autre sur le pastoralisme (cabanes d'alpage, équipements radios, etc.). S'ajoutent à ces deux volets des actions transversales d'études et communication.

+ Volet appui au pastoralisme

=> Cabanes pastorales - bilan 2016

Le volet « cabanes pastorales » du plan d'action du Parc national consiste en :

- l'appui aux communes dans la démarche de rénovation ou construction de cabanes,
- la construction et mise à disposition l'été d'abris temporaires, dits « cabanes d'urgence »,
- la conception d'un prototype « sur plans » de cabane secondaire modulaire, héliportable en 5 rotations.

- Appui aux communes dans l'équipement de leurs alpages en cabanes

Une des actions principale de ce plan d'action est l'accompagnement des communes et éleveurs dans l'équipement pérenne de leurs alpages en cabanes pastorales. L'existence d'un réseau approprié de cabanes permanentes est en effet indispensable, tant pour le maintien d'un pastoralisme de haute qualité environnementale que pour contribuer à la protection des troupeaux contre la prédation.

Le Parc national intervient sur demande dans toutes les étapes de cette démarche (analyse des besoins, information sur la réglementation particulière en cœur de parc national, avis sur l'étude architecturale, orientations sur les financements mobilisables, lettres de soutien...). Le FEADER permet de cofinancer cette démarche ainsi que la construction des cabanes à 75 %.

En 2016, 6 communes ont bénéficié d'un accompagnement de l'établissement :

- Champoléon : alpages d'Isola, le Tourrond (accord travaux) et les Rougnoux (refus travaux) ;
- Saint-Michel de Chaillol : alpage de La Pisse (lettre de soutien) ;
- Savines : alpage de Reyssas et Vieille Selle (relance des études) ;

- Saint-Maurice en Valgaudemar : alpages de Béranne-Prentiq et Rochimont (diagnostic rénovation) ;
- L'Argentière-la-Bessée : alpages de Grande Cabane et du Fournel ;
- Entraigues : alpage de Combe Guyon (diagnostic et rénovation).

- Opération cabanes d'urgence

En parallèle de l'accompagnement des communes et des éleveurs à l'équipement pérenne de leurs alpages, le Parc national possède des cabanes dites d'urgence, héliportables en une fois, qui permettent, sur demande des éleveurs, de pallier au manque d'hébergement sur certains quartiers d'alpages dans l'attente de solutions pérennes (construction d'une nouvelle cabane ou restauration de cabane ancienne).

En 2016, le PNE a fait construire 2 nouvelles cabanes d'urgence sur le modèle des précédentes. Construction réalisée par Les Environneurs pour un montant de 9 204 € TTC par cabane soit 18 408 € TTC au total. 8 cabanes étaient donc disponibles pour l'été 2016.

Douze éleveurs ont fait une demande de prêt de cabane en début d'année 2016. Ces demandes ont été étudiées lors du comité technique d'attribution du 16 mars 2016, regroupant le Parc national, le CERPAM, la FAI, les DDT 05 et 38 ainsi que les Conseils départementaux, selon des critères d'attribution validés en comité de direction (demande écrite au PNE dans les délais fixés, alpage exploité pour tout ou partie en zone cœur, engagement de gardiennage quotidien, alpage difficile (accès, pas d'abri, ou abri délabré), existence de gestion pastorale (MAEC ou autre), démarche active de diagnostic sur l'équipement pérenne de l'alpage).



Héliportage d'une cabane d'urgence sur l'alpage d'Isola à Champoléon.



Cabane montée en urgence sur l'alpage de Côte Belle dans le Valbonnais, été 2016.

Sur ces 8 cabanes d'urgence :

- 5 ont été pré-affectées sur des alpages dès le début de la saison (par décision du comité d'attribution): alpage des Pâles et de la Lavine à La Chapelle-en-Valgaudemar, alpage d'Isola à Champoléon, alpage de Crouzet à L'Argentière-la-Bessée, alpage des Etançons à Saint-Christophe-en-Oisans ;
- 2 ont été montées en urgence à la suite d'attaques : alpage de Côte Belle à Valjouffrey, alpage de Chaillol à Villar d'Arène ;
- la dernière n'a pas été utilisée et est restée stockée en vallée dans l'Embrunais (Réallon).

Une aide humaine et financière spécifique a également été attribuée sur l'alpage de La Muande-Jas la Lauze (La Chapelle-en-Valgaudemar) considéré comme prioritaire par le comité d'attribution, pour le transfert d'une cabane appartenant à la commune d'une partie de l'alpage à une autre (aller et retour).

Le coût total des héliportages de ces cabanes en 2016 a représenté un budget total d'environ 10 000 € pour le PNE. Il a été demandé à chaque bénéficiaire une participation financière de 400 € au coût des héliportages, rapportant le coût total de l'opération à 6 775€ net pour le PNE.

Les huit cabanes ont été redescendues à l'automne et sont stockées en vallée pour l'hiver dans les différents secteurs.

- Réflexion sur un prototype de cabane secondaire modulaire

Suite au travail préliminaire effectué en 2014 par le PNE et l'architecte Rigassi sur la réalisation d'une cabane d'alpage secondaire modulaire héliportable en 5 rotations, le CEREMA (centre d'études techniques du ministère de l'environnement) a été missionné pour poursuivre et améliorer ces premiers travaux en lien avec les parcs nationaux et autres partenaires, tout en recherchant une maîtrise optimale des coûts de production.

L'objectif en 2016-2017 est de finaliser un prototype et de le tester sur les volets techniques (autonomie énergétique, poids...) et d'insertion paysagère.

Un séminaire de travail organisé par le CEREMA a eu lieu les 3 et 4 novembre 2016 à Gap, rassemblant des agents des Parcs nationaux des Ecrins et de la Vanoise, les services pastoraux (FAI et CERPAM), la DDT des Hautes-Alpes, l'inspection du travail ainsi que des éleveurs et bergers (association des bergers des Alpes du Sud)... L'objectif était de clarifier les besoins des usagers finaux pour la définition et l'équipement d'une cabane pastorale secondaire afin d'envisager avec eux un agencement intérieur pertinent.



Séminaire de travail sur les cabanes secondaires organisé par le CEREMA à Gap les 3 et 4 novembre 2016

=> Équipements radios

En 2016, le réseau radio du Parc national des Ecrins datant de 1984, a été entièrement renouvelé, avec une migration d'un réseau analogique vers un réseau numérique qui permet un gain de couverture radio d'environ 20 %.

Les nouveaux relais installés permettent, pour une même fréquence, d'avoir 2 canaux numériques distincts: l'un pour le Parc national, l'autre à disposition des partenaires, éleveurs ou bergers, appelé « canal alpages ».

Les avantages du canal « alpages » sont les suivants :

- couverture des zones d'ombre : sécurité, amélioration des communications éleveurs/bergers
- lien PNE/bergers facilité : communication des observations loups à plusieurs alpages en même temps, communication facilitée lors des constats
- relations entre bergers : communication facilitée (aspect social important, fidélisation des bergers...), favorise l'entraide ponctuelle (en cas d'attaque pour retrouver les animaux, questions sanitaires, soutien des nouveaux bergers, déménagement, courses communes.

Sur le plan technique, ce canal « alpages » est distinct du canal « PNE » : les terminaux programmés sur le canal « alpages » n'entendent pas les communications internes au canal « PNE ». Il est par ailleurs possible de partager le canal « alpages » entre différents partenaires locaux en créant des groupes d'utilisateurs. Enfin, l'accès des agents du Parc national au canal « alpages » est rendu possible, pour faciliter les échanges entre l'établissement public et ses partenaires.

Un test concluant a été réalisé durant l'été 2016 sur deux alpages volontaires du secteur de Vallouise, avec quatre portatifs radios mis à disposition des éleveurs et bergers de ces deux alpages (alpage de Grande Cabane, GP du Fournel, L'Argentiere-la-Bessée et alpage de Jas Lacroix, GP de Vallouise, Vallouise).

Le bilan très positif de ce test a permis de cibler les points à prendre en compte pour le développement du dispositif en 2017 :

- achat groupé des portatifs par les éleveurs et Groupements pastoraux avec l'aide des services pastoraux
- avoir un relais en vallée, par GP ou par relais (éleveur ou habitant de la vallée par exemple)
- établir une charte d'utilisation de la fréquence détaillée avec le PNE pour garantir son utilisation raisonnée.

+ Volet prédation

=> Observations et indices de présence



Observations de loups et d'empreintes sur le territoire du parc national des Ecrins.



En attente des bilans officiels des services de l'État et de l'ONCFS, le bilan 2016 présenté ci-après prend en compte les chiffres jusqu'en novembre 2016.

A la même période, les chiffres de 2016 sont presque similaires à ceux de 2015 avec :

- un nombre supérieur de constats réalisés (197 en 2016 contre 182 en 2015)
- dont une douzaine de constats réalisés en zone cœur de parc (environ 6%)
- moins de victimes par constat (pour les constats où la responsabilité du loup n'est pas écartée)

La carte page suivante présente les données temporaires, à la date du 10 novembre 2016, des indices et constats pour l'année 2016, ainsi que la position des zones de présence permanente du loup.

=> Pièges photos installés par le PNE

En 2016, 10 pièges photos supplémentaires ont été achetés et installés, montant à 29 le nombre de pièges photos actifs sur l'ensemble du territoire du parc national (objectif de 5 pièges par vallée). Ces pièges permettent de produire des indices de présence du loup facile à valider par le réseau piloté par l'ONCFS. 2 appareils sont de type panoramique et permettent une meilleure évaluation du nombre d'individus.

Les clichés sont relevés régulièrement par les agents du Parc national, à un pas de temps adapté aux événements ayant précédé la mise en place des pièges (surveillance de fond, mise en place suite à un dommage, relevé d'un autre type d'indice).

En cas de présence du loup et selon l'exposition des troupeaux, l'information est communiquée au maire de la commune concernée, aux éleveurs proches, à la DDT et l'ONCFS, selon la note rédigée par le directeur de l'établissement public, actualisée en juillet 2016.

=> Présence sur le terrain des agents du Parc national

Le rôle des agents lors des constats se limite à un relevé circonstancié des éléments factuels relatifs aux dommages. Ce sont ces éléments que la DDT utilise pour indemniser ou pas le dommage constaté, en prenant si besoin l'avis technique des spécialistes de l'ONCFS pour les cas les plus compliqués.

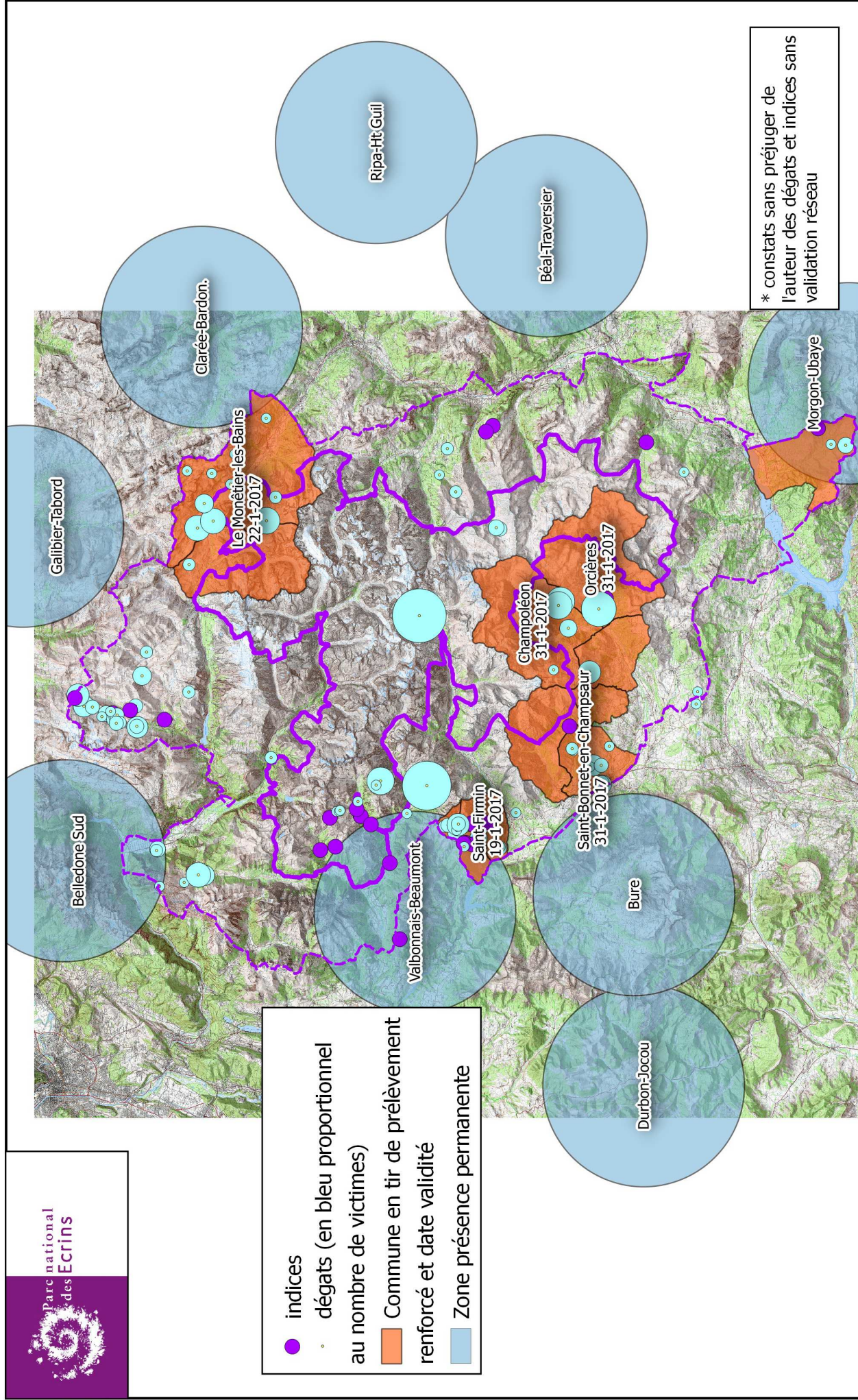
La présence des équipes du Parc national a encore été renforcée par la présence de 2 vacataires pour 3 mois à partir de juin 2016.

Le système de constats déclaratifs, déjà mis en œuvre sur l'Embrunais en 2015, a été reconduit en 2016.



Agent du Parc national des Ecrins réalisant un constat de dommage en alpage.

Loup - constats* et indices* 2016 - données temporaires au 11-2016



+ Communication

=> **Communication interne**

- Séminaire interne Loup et pastoralisme :

La question de la présence du loup et de son interaction avec le pastoralisme est un sujet complexe, parfois difficile à gérer. Un séminaire interne regroupant l'ensemble du personnel du Parc national a été organisé le 10 mars 2016 en lien avec l'ONCFS et la DDT pour redonner des informations factuelles sur l'espèce, son évolution, les moyens de gestion, les dispositifs d'accompagnement du pastoralisme en contexte de prédation, le qui fait quoi entre les différents acteurs concernés...

Ce séminaire a aussi été l'occasion de faire ressortir les interrogations des agents vis-à-vis des difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur cette thématique.

- Note de communication interne

Une note interne fixant les lignes directrices sur la communication relative au loup a été mise à jour le 25 juillet 2016. Si la politique du loup relève du préfet et que les organismes techniques de référence sont la DDT et l'ONCFS, le Parc national des Ecrins, qui n'a pas de rôle officiel sur la communication générale relative au loup, peut toutefois jouer un rôle en matière d'accompagnement et d'information par sa présence sur le terrain et son contact avec les éleveurs. Cette note précise le cadre dans lequel le Parc national est légitime pour communiquer des informations sur le loup.

=> **Communication externe**

- Article dans l'Espace Alpin, bimensuel d'information agricole des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence (« Des cabanes d'urgence pour les bergers des Ecrins ») + publication du même article sur le site internet du PNE (8 juillet 2016) (cf article page suivante).

- Animations grand public sur le thème du pastoralisme et de la prédation.

- Documents officiels (« Info Loup », ...).

+ Études et expérimentations

=> **Projets portés par d'autres partenaires auxquels le PNE est associé**

Étude de l'évolution des trajectoires d'exploitation ovines en contexte de prédation : travail réalisé de mars à août 2016 par 2 stagiaires encadrés par la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes avec l'appui du PNE et du CERPAM, sur les secteurs de l'Embrunais et du Champsaur-Valgaudemar.

Suite à ces deux stages, une réunion des partenaires techniques hauts-alpins a eu lieu le 25 octobre 2016 à Charance (Chambre d'agriculture, CERPAM, DDT). Des pistes d'actions à mener conjointement ont été proposées s'agissant de l'animation technique auprès des éleveurs sur la protection des troupeaux (analyses de vulnérabilité, ...), de l'amélioration de la communication et de l'accessibilité de l'information (page internet dédiée, développement du réseau radio...).

Techniques innovantes de détection et d'effarouchement du loup : mission portée par le CEREMA.

L'objectif en 2016 était de rédiger une synthèse bibliographique sur l'éthologie du loup et les différents dispositifs d'effarouchement. La faisabilité d'une expérimentation en 2017 sur un territoire volontaire sera examinée.

Conception d'un prototype de cabane secondaire héliportable en 5 rotations : mission portée par le CEREMA (cf plus haut)



« La marque
Esprit
parc national »



En 2016, la marque monte en puissance dans les Écrins

Initiée en 2015, la marque « Esprit parc national » met en lumière la démarche de préservation et de valorisation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Les premières filières qui ont bénéficié de la marque dès 2015 sont :

- les sorties de découverte accompagnées,

- les hébergements en vallée,
- le miel et les produits de la ruche.

Parmi les nouveautés de 2016, ce sont les opérateurs de voyages qui peuvent désormais proposer leur candidature pour des séjours. Dans le domaine agricole, après le miel et les produits de la ruche, l'attribution de la marque concerne les produits de l'élevage, les plantes, légumes et petits fruits qui peuvent être cultivés, cueillis et/ou transformés. Les refuges du cœur du parc national peuvent également en bénéficier.



Ci contre :
En haut à droite, gîte de l'Eau blanche à Villard-Reymond.
En bas : Mathieu Picavet, apiculteur à Embrun
(Photos B. Bodin – PNE)

Déjà fortement impliqué dans l'accompagnement des acteurs socio-professionnels du territoire, le Parc national des Écrins s'est engagé activement dans le développement de cette marque nationale qui valorise le "local" avec les acteurs de l'économie touristique et la filière agricole. En terme d'accueil, ce sont des activités et des hébergements ancrés dans le territoire avec une finalité de sensibilisation des visiteurs, de découverte des patrimoines ou des paysages qui sont au cœur de la démarche. Les produits et services doivent être respectueux de la nature comme des populations. La démarche, rigoureuse, se base sur des audits et un règlement d'usage national. C'est un engagement réciproque. Le Parc national des Écrins s'engage à soutenir les acteurs économiques dans leur communication, à les accompagner et les valoriser avec des outils de sensibilisation et de partage des connaissances. Les prestataires touristiques deviennent alors des ambassadeurs du parc national.

Voir le site [Esprit parc national](http://www.espritparcnational.com/) : <http://www.espritparcnational.com/>

+ Nouvelles filières en cours

Les refuges des Écrins, dans l'Esprit parc national

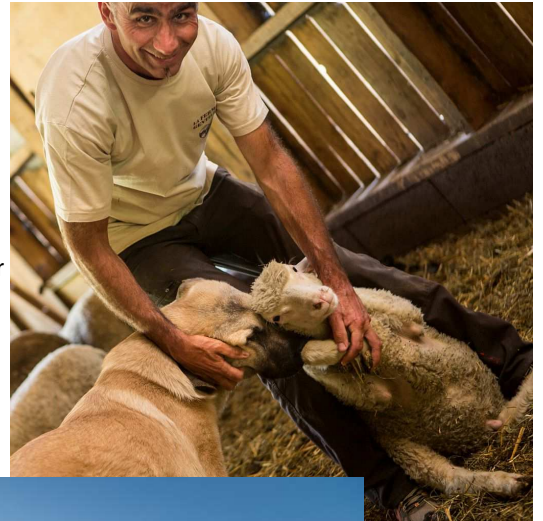
Ce sont les refuges situés dans le cœur du parc national ou dans une commune adhérente à la charte qui sont concernés. Le cahier des charges, déjà en cours pour les hébergements en vallée, a été adapté pour répondre à certaines contraintes des refuges, du fait de leur implantation en site isolé.

Les séjours de découverte "tout compris"

Les opérateurs de voyage (séjours à forfait) peuvent bénéficier de la marque qui valorisera des séjours thématiques, multi-activités ou adaptés. Les prestataires candidats doivent disposer d'une immatriculation sur le registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France.

La viande des Écrins

Les producteurs ayant une activité d'élevage (agneau, brebis, veau, génisse, vache, bœuf, cabri, cheval) dans le parc national des Écrins peuvent postuler à la marque. L'ensemble des étapes de la production et des activités liées doit respecter un règlement d'usage spécifique comprenant notamment l'évaluation de l'état agro-écologique des surfaces exploitées, le système d'élevage, la participation au tissu socio-économique local, la sensibilisation des clients aux bonnes méthodes de production...



Paul Davin, éleveur =>

Cueillette – L'épilobe =>



<= Les jardins des hautes terres

Plantes, légumes, fruits, champignons et produits transformés

Les agriculteurs à titre principal ou secondaire, les cotisants solidaires ainsi que les coopératives de producteurs peuvent être candidats pour des produits frais (baies, fruits, fruits à coque, plantes aromatiques, légumes, champignons,...), des produits issus d'une transformation simple (fruits séchés, etc.), des produits agricoles transformés (confitures, jus de fruits, tisanes,...). Ils doivent être issus majoritairement du territoire du parc national. Les méthodes de production doivent participer au maintien de la biodiversité et contribuer au bon fonctionnement de l'agroécosystème

Sophie Jaussaud, maraîchage Champsaur =>



+ EN CHIFFRES DANS LES ECRINS

7 apiculteurs et une vingtaine de produits de la ruche : miel de haute montagne ou de pissenlit, pollen, gelée royale... Plus de 110 sorties de découverte proposées par une vingtaine de structures fédératrices d'accompagnateurs en montagne et de guides de haute montagne : Eau et géologie, Petit trappeur sur les traces du chamois, Curieux de nature, Découverte des glaciers, Plantes médicinales et culinaires, « Alpes sentinelles », Découverte du Champsaur en VTT à assistance électrique, Paysages du Valbonnais, Apéro contes sous les étoiles... 13 hébergements en vallée (gîtes, gîtes d'étape et chambres d'hôtes).

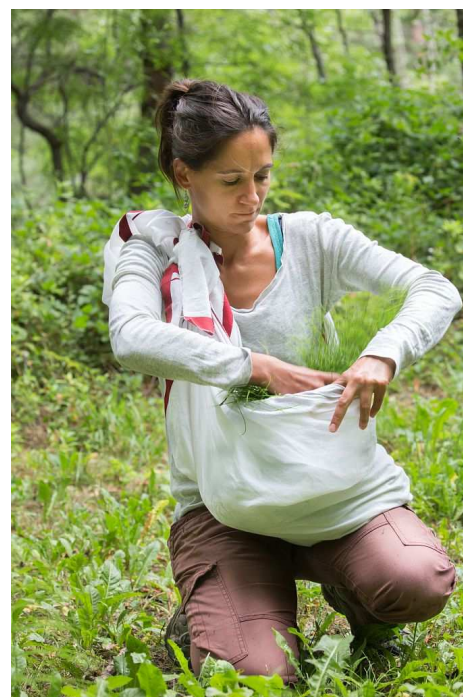
7 producteurs de fruits, légumes et cueillette de plantes. Plus d'une quinzaine de producteurs/ transformateurs ont d'ores et déjà fait acte de candidature depuis ce printemps sur les filières agricoles, ainsi que 24 hébergements en vallée, 8 refuges et 21 séjours de découverte à forfait en cours d'audit.

+ CRITÈRES, règlement, redevance

- Des groupes de taille limitée pour les sorties nature
- L'utilisation de produits locaux ou bio pour les collations
- Du miel issu de fleurs patrimoniales et sauvages
- La rencontre avec les populations locales
- L'intégration paysagère de l'hébergement, une inspiration de l'architecture locale
- Des actions en faveur de la biodiversité
- Des modes de culture respectueux du territoire
- ...

La marque est cadrée par un règlement d'usage générique (RUG) qui précise l'utilisation de la marque collective et énonce les principes généraux communs aux professionnels des 10 parcs nationaux français. Les règlements d'usage catégoriels (RUC) précisent les critères techniques qui conditionnent l'obtention de la marque pour chaque catégorie de produits, ainsi que le droit d'utiliser la marque. Ils sont élaborés pour l'ensemble des Parcs nationaux. Les produits marqués font l'objet de contrats de partenariat (prestataires/Parc) d'une durée de trois ans. Une redevance annuelle est prévue (de 50 à 400 € en fonction du chiffre d'affaire hors taxes) : c'est un engagement des professionnels et une contribution aux actions de promotion et d'accompagnement pour faire vivre cette marque.

Laetiia Giroux, plantes médicinales et aromatiques
L'Argentière-la-Bessée =>



+ Coopération entre les Parcs nationaux du Sud-Est

Les Parcs nationaux des Calanques, des Écrins, du Mercantour, de Port-Cros et de la Vanoise sont associés dans un programme de coopération technique et financier pour accompagner le déploiement de la marque « Esprit parc national » pour les filières touristiques.

Chaque Parc national assure la coordination d'une action pour le compte de l'ensemble des Parcs nationaux : audits, outils de sensibilisation, reportages photos, programme de formation, ingénierie financière, etc.

Courant 2017, il devrait être possible de proposer à la filière d'élevage laitier de s'engager pour le marquage de fromages, yaourts ou de laits. En effet, le Parc national des Écrins a été chargé d'élaborer un règlement d'usages concernant cette filière. Après la réalisation de 26 rencontres avec des éleveurs laitiers d'exploitations des massifs des Écrins, du Mercantour, des Cévennes et des Pyrénées, la finalisation de ce nouveau RUC est en cours

Le comité national de gestion de la marque a validé ce règlement fin 2016. Le Parc national devrait alors pouvoir proposer un appel à candidatures pour compléter le « panier » de produits agricoles estampillés « Esprit parc national ».

Le projet, imaginé de façon concertée et intégrée par les 3 parcs nationaux, se propose donc de répondre aux objectifs suivants :

- Qualifier des offres de tourisme durable ancrées sur les richesses patrimoniales naturelles et culturelles des territoires des Parcs nationaux des Alpes ;
- Constituer et accompagner un réseau de socioprofessionnels porteurs d'offres de tourisme durable ;
- Améliorer la visibilité des offres de tourisme durable sur les territoires des Parcs nationaux à travers la marque Esprit parc national et en s'appuyant sur la notoriété des trois parcs ;
- Accroître la dynamique inter-parcs nationaux dans les Alpes et renforcer les relations avec les opérateurs régionaux (CR, CRT, etc.) pour une meilleure lisibilité territoriale ;
- Contribuer à la diversification touristique « toute saison » sur le massif alpin.

<http://www.ecrins-parcnational.fr/qualifier-offre-touristique-parcs-nationaux-alpins>



Projet financé avec le concours de la région PACA, de l'État avec le fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le massif alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.

TROISIÈME PARTIE

BILAN SOCIAL

2016

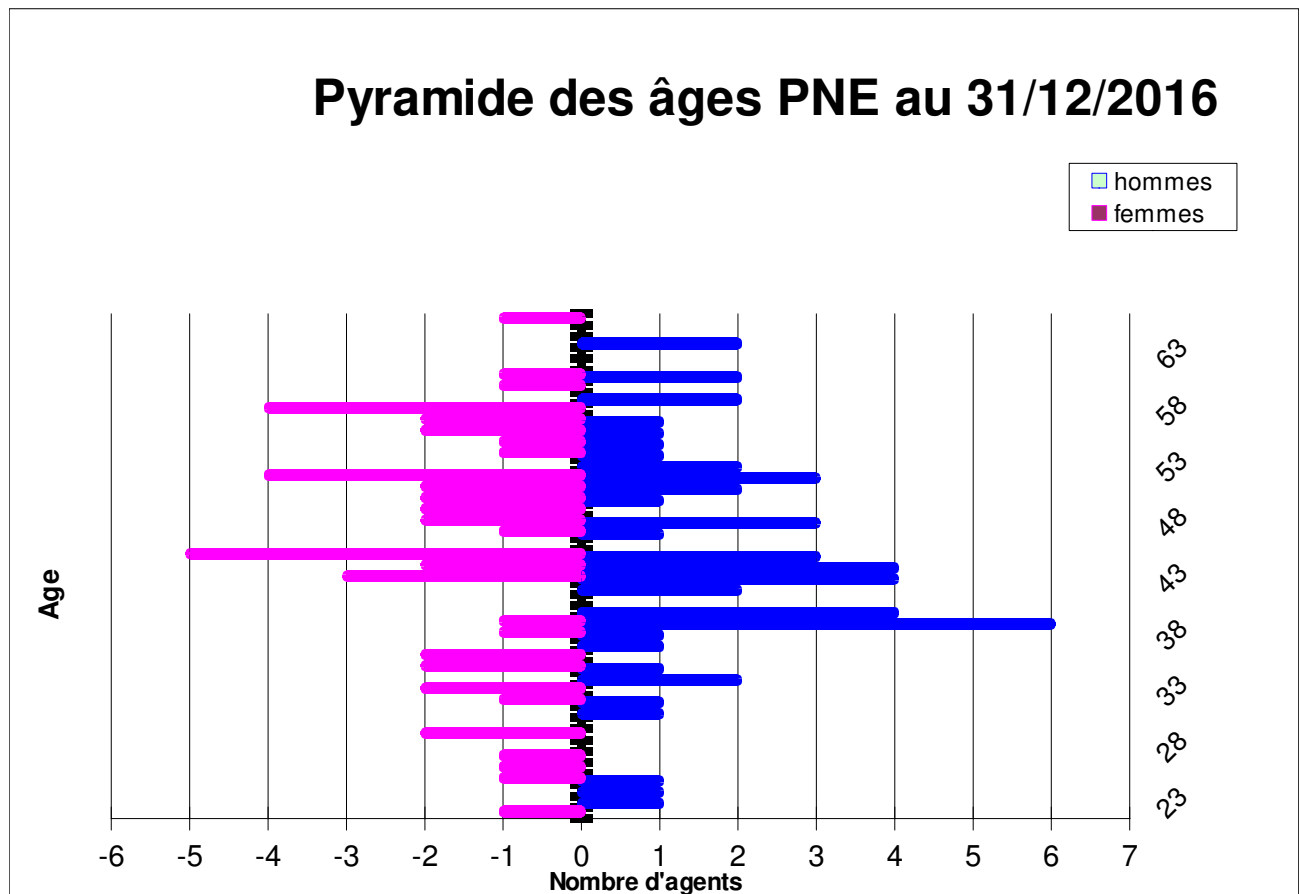
I - BILAN DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

1 - EFFECTIFS

Effectif au 31/12/2016 en fonction des catégories

Catégorie	MEEM	MAAF	Autres ministères	Fonction publique territoriale	Contractuels	CUI-CAE	Total
A	6	9	1	2	6		24
B	20	0	0	1	3	2	26
C	46	0	0	0	3	1	50
Total	72	9	1	3	12	3	100
Agent entretien	0	0	0	0	4	0	4
Service civique	0	0	0	0	2	0	2
Total général	72	9	1	3	18	3	106

Pyramide des âges PNE au 31/12/2016



Mouvements des effectifs en 2016

Le personnel permanent et contractuel

- Claire BAZOGE (garde monitrice) quitte le secteur du Briançonnais pour le secteur de l'Embrunais pour une période transitoire du 17 octobre 2016 au 31 janvier 2017.

Six départs

- Bertrand GALTIER quitte son poste le 14 mars 2016
- Sandrine DISDIER quitte son poste le 31 décembre 2016
- Bernard NICOLLET part à la retraite le 1^{er} novembre 2016
- Laure VUINEE met fin à son contrat le 31 décembre 2016
- Virginie SERES quitte son poste le 9 octobre 2016
- Elisabeth THOLOZAN part à la retraite le 1^{er} août 2016

Quatre arrivées

- Pierre COMMENVILLE arrive à la direction du Parc national le 1^{er} novembre 2016
- Étienne DUPUIS arrive au secteur de Briançon Vallouise le 1^{er} octobre 2016
- Christophe GIRARDON arrive au secteur de l'Oisans Valbonnais le 1^{er} octobre 2016
- Donovan MAILLARD arrive au service scientifique en contrat aidé le 1^{er} juillet 2016

Le personnel saisonnier et temporaire

D'une part, l'établissement a recruté des personnels saisonniers, notamment **19 hôtesse**s ou **hôtes** d'accueil en renfort pour l'accueil du public (dont 16 en période estivale et 3 en période hivernale) et **7 chefs d'équipe-travaux**.

D'autre part, 3 personnels temporaires sont recrutés :

- PIN Jérémie arrive en tant que garde-moniteur remplaçant au secteur du Champsaur-Valgaudemar du 18 avril au 4 octobre 2016,
- Romain MOTTE arrive en tant que vacataire « pastoralisme » au secteur Champsaur-Valgaudemar du 20 juin au 19 septembre 2016
- Manon GARNIER arrive en tant que vacataire « pastoralisme » au secteur Oisans-Valbonnais du 16 juin au 15 septembre 2016

Les volontaires en service civique

Le P.N.E. a accueilli 7 volontaires en service civique en 2016 (contrats de 6 à 12 mois) :

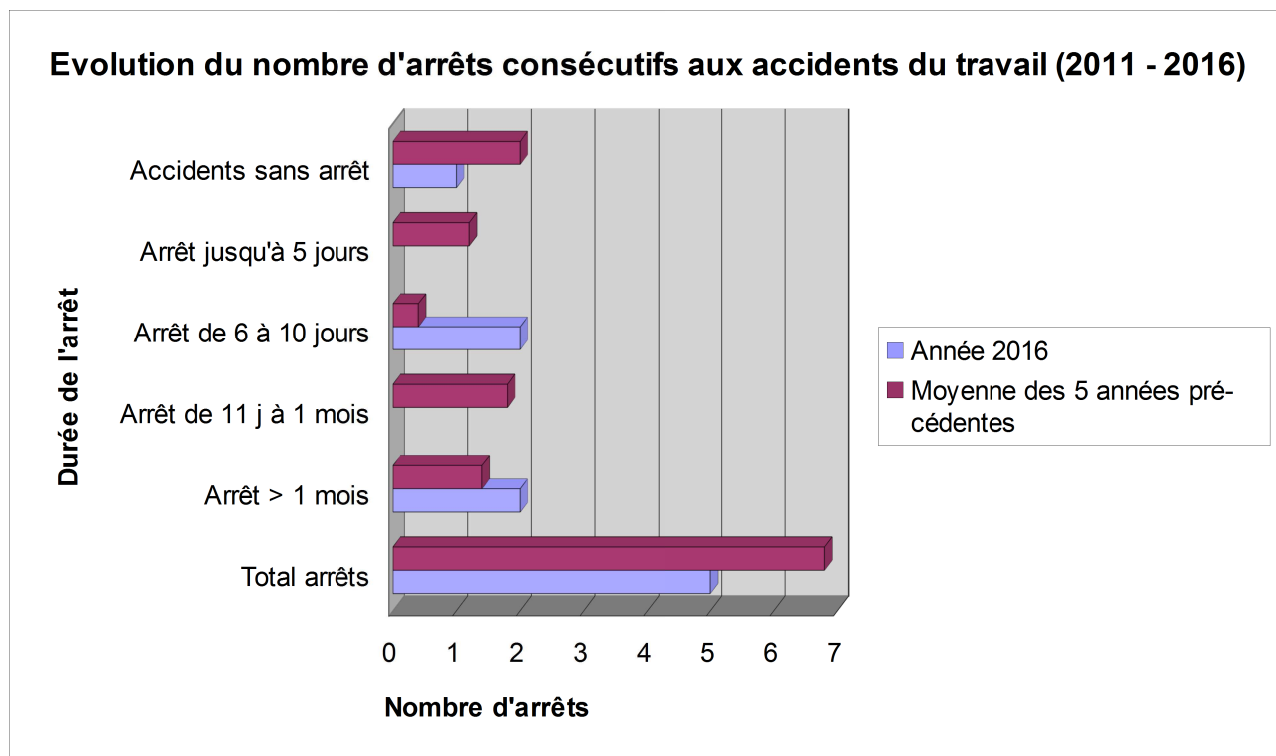
- 5 volontaires sur la mission « Sensibilisation du grand public aux enjeux de préservation des patrimoines du parc » sur les secteurs durant la période estivale,
- 1 volontaire sur la mission « Contribution à la constitution d'une offre touristique durable » au sein du service Communication,
- 1 volontaire sur la mission « Synthèse des connaissances sur les espèces invertébrées du parc » au sein du service Scientifique.

Les intérimaires

Le P.N.E. a fait appel à une agence d'intérim pour le recrutement de :

- 14 ouvriers sentiers saisonniers correspondant à 697 jours de travail.
- 1 chargé de mission « Grand tour des Ecrins » au service Accueil-communication à compter du 1^{er} juillet 2016
- 1 hôtesse d'accueil saisonnière pour une semaine, pour le remplacement d'une hôtesse en maladie.

2 – PRINCIPAUX INDICATEURS



En 2016, les accidents concernent 5 agents titulaires (aucun agent saisonnier).

1 accident n'a pas donné lieu à un arrêt de travail.

4 accidents concernent des agents techniques.

On remarquera une forte diminution du nombre d'accidents de travail, par rapport aux 5 années précédentes.

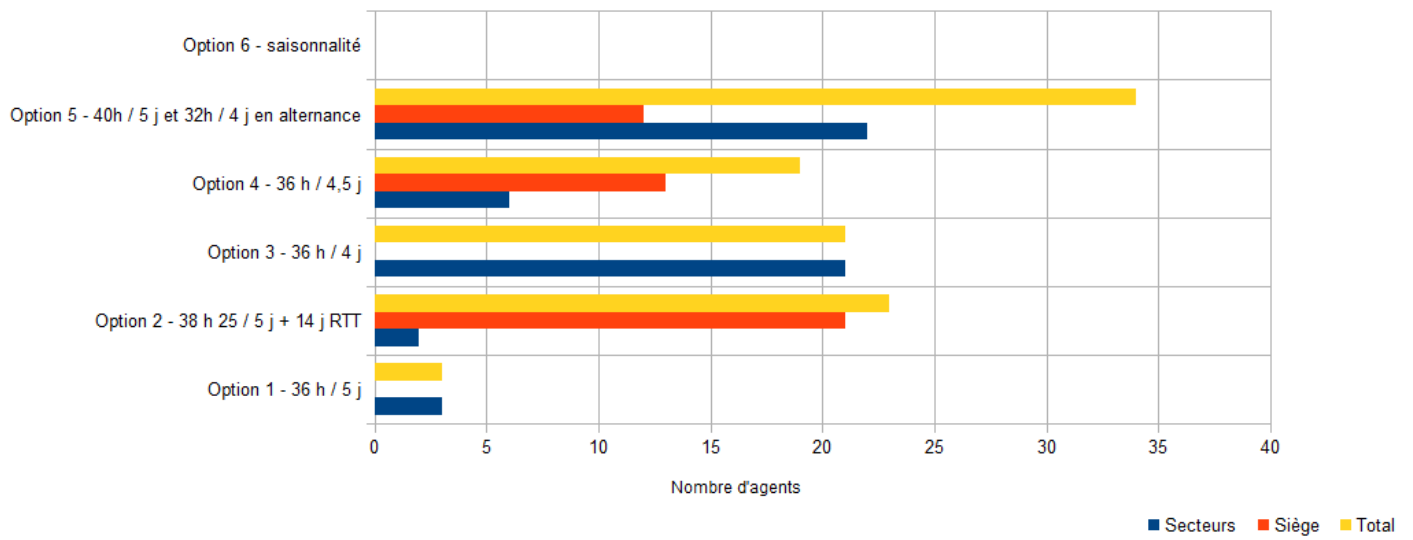
On peut se féliciter de cette baisse significative.

3 – AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

Options ARTT	Secteurs	Siège	Total
Option 1 - 36 h / 5 j	3	0	3
Option 2 - 38 h 25 / 5 j + 14 j RTT	2	21	23
Option 3 - 36 h / 4 j	21	0	21
Option 4 - 36 h / 4,5 j	6	13	19
Option 5 - 40h / 5 j et 32h / 4 j en alternance	22	12	34
Option 6 - saisonnalité	0	0	0
TOTAL	54	46	100

Cycles de travail	Secteurs	Siège	Total
Semaine de 5 jours	5	21	26
Semaine de 4,5 jours	28	25	53
Semaine de 4 jours	21	0	21
TOTAL	54	46	100

Choix des options "ARTT" en 2016



II - Prestations sociales en 2016

A compter du 1^{er} janvier 2016, le PNE a intégré le dispositif d'action sociale interministérielle (*). Cette procédure estimée à 4 554 € permet aux agents de bénéficier des prestations suivantes :

- chèque vacances
- CESU garde d'enfant 0-6 ans,
- Aide à l'installation des personnels de l'État,
- Réservation interministérielle de places en crèche,
- Réservation interministérielle de logements,
- Actions « SIRAS ».

En complément, 28 agents bénéficient de prestations sociales complémentaires, pour un montant de 7 978,96 €.

PNE - PRESTATIONS SOCIALES PAYEES EN 2016					
Prestations	Bénéficiaires En 2016	Montant pris en charge 2016	Montant pris en charge 2015 (pour mémoire)	Montant pris en charge 2014 (pour mémoire)	Montant pris en charge 2013 (pour mémoire)
Centre de loisirs avec hébergement	4	1 527,60 €	492,63 €	1 188,06 €	480,56 €
Centre de loisirs sans hébergement	4	236,22 €	42,08 €	0,00 €	355,14 €
Maisons familiales autre formule	2	205,24 €	257,81 €	0,00 €	0,00 €
CESU	0		6 555,00 €	5 945,00 €	4 555,00 €
Chèques vacances	0		3 359,36 €	2 816,70 €	2 193,60 €
Action sociale interministérielle (*)	?	4 554,00 €			
Titres restaurant	18	6 009,90 €	5 984,60 €	5 825,80 €	5 529,70 €
TOTAL	28	12 532,96 €	16 691,48 €	15 775,56 €	13 114,00 €

A cela s'ajoute la subvention versée par l'établissement public à l'association du personnel, qui s'élève à 6 250,41 € pour des actions d'animation socio-culturelles auprès des adhérents.

La nouvelle procédure interministérielle ne permet pas de savoir le nombre de bénéficiaires des actions sociales, mais a permis une diminution importante de 25 % des coûts.

III- Formation continue en 2016

En 2016, le nombre de jours dédiés à la formation continue est de 462,50, sachant que 60 jours ont été consacrés à un congé de formation professionnelle (CFP).

Si on considère le nombre d'agents formés (N = 95), le nombre moyen de jours de formation continue par agent demeure globalement satisfaisant (4,5 en tant compte du CFP).

Comme en 2015, plusieurs formations ont été organisées en interne, notamment :

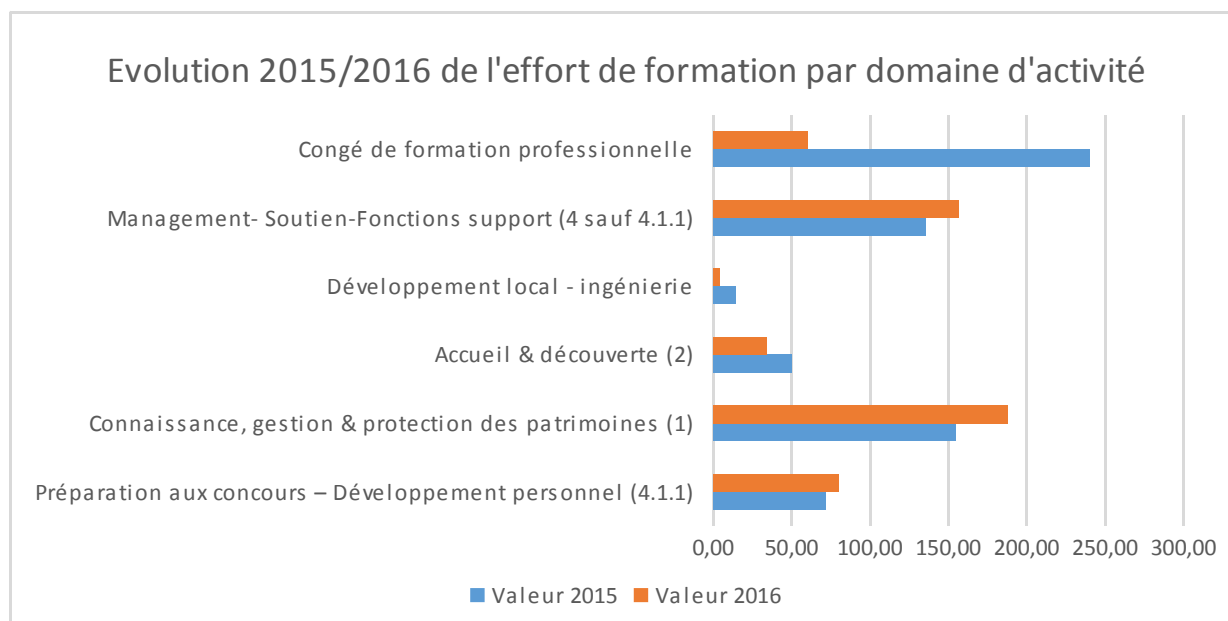
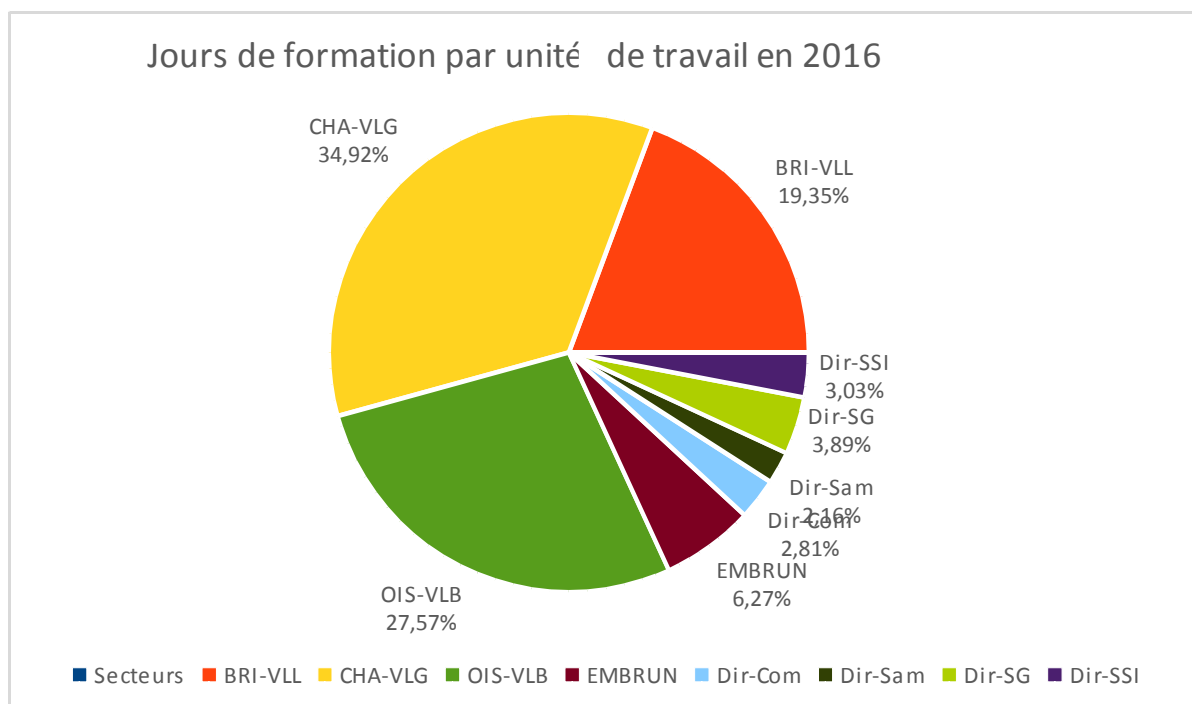
- formation des agents de terrain : suivi et gestion des espèces animales, suivi des milieux physiques et géo-morphologiques, par exemple,
- formation des gardes-moniteurs : journée axée sur la pédagogie et gestion des espèces (ornithologie)
- initiation au logiciel QGIS : techniciens patrimoines et chargés de mission...

Par ailleurs, des formations spécifiques ont été organisées :

- formation des membres du CHSCT aux RPS
- formation mise à niveau police, cette formation sera organisée en 2017 car tous les agents n'ont pas pu la suivre cette année.

L'existence de nombreuses formations courtes (recyclage secourisme, formation ARVA, par exemple) contribue au niveau modéré du nombre de jours de formation par agent formé.

	Valeur 2015	Valeur 2016	Evolution 2015/2016	Quelques causes de variation
Préparation aux concours – Développement personnel (4.1.1)	71,5	80	+ 12 %	
Connaissance, gestion & protection des patrimoines (1)	154,50	188	+ 22%	Formations organisées en interne pour partie
Accueil & découverte (2)	50	34	- 32 %	
Développement local - ingénierie (3)	14,50	4	- 72 %	
Management- Soutien- Fonctions support (4 sauf 4.1.1)	135,5	156.50	+ 15.50 %	
Congé de formation professionnelle	240	60	-75 %	1 agent concerné
Total	666	462.50	-30.56 %	



La commission formation s'est réunie une fois en 2016, pour examiner les différentes demandes de formation du personnel. Il est tenu compte des souhaits formulés au moment des entretiens professionnels.

Pour 2016, le coût total de formation des agents pour l'établissement public s'élève à 12 912,15 € (hors frais de déplacement). Les frais de déplacement représentent habituellement 50 % de la dépense totale. Pour mémoire, en 2015, il s'élevait à 12 113,86 € (hors frais de déplacement).

Contribution au dialogue social

Avec huit sessions de travail en 2016, les instances consultatives, comité technique, commission consultative paritaire et comité hygiène et sécurité ont contribué à la qualité et l'intensité du dialogue social au sein de l'établissement public.

Comité technique

Le **comité technique du Parc national**, s'est réuni quatre fois au cours de l'année, pour examiner les points suivants :

=> le **22 avril 2016**,

1. approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
2. examen du tableau de suivi,
3. avis sur le projet de règlement intérieur,
4. échange sur le plan de requalification de la catégorie C vers la catégorie B et de ses mesures d'accompagnement de la catégorie B vers la catégorie A
5. questions diverses.

=>le **13 juin 2016**

1. approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
2. examen du projet de règlement intérieur, comme suite aux observations des représentants du personnel,
3. questions diverses.

=>le **28 juin 2016**

1. approbation du compte-rendu de la réunion du 22 avril 2016,
2. approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2016,
3. vote sur le projet de règlement intérieur, examiné lors de la réunion du 13 juin 2016,
4. questions diverses.

=>le **22 novembre 2016**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 juin 2016,
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2016,
3. Modalités particulières de mise en œuvre du règlement intérieur, relatives au suivi du temps et aux nécessités de service,
4. État d'avancement de l'audit de la Cour des comptes,
5. État d'avancement de l'audit hygiène et sécurité de l'ISST,
6. Information sur la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
7. Information sur la note de service « frais de déplacement »,
8. Questions diverses.

Commission consultative paritaire

La **commission consultative paritaire** compétente à l'égard des agents non titulaires de l'établissement public (CCP) s'est réunie une fois, pour examiner les points suivants :

=> le 6 **décembre 2016**,

- approbation du compte rendu de la réunion précédente,
- point d'actualité (quasi statut, AFB.),
- campagne de déprécarisation 2017,
- cdi-sation,
- questions diverses.

Sécurité et santé au travail

Le **comité hygiène sécurité et conditions de travail** (CHSCT) s'est réuni trois fois en 2016, pour examiner les points suivants :

=> le **2 février 2016**,

- 1/ Approbation du procès-verbal du CHSCT du 6 octobre 2015
- 2/ Examen du tableau de suivi du CHSCT et ISST
- 3/ Examen des registres de sécurité
- 4/ Bilan du médecin de prévention
- 5/ Bilan social
- 6/ Information sur les EPI
- 7/ Formation des membres du CHSCT
- 8/ Registre Santé et Sécurité au Travail (SST)
- 9/ Registre des dangers graves et imminents
- 10/ Note sur les constats de dommages
- 11/ Note sur les trousseaux de secours
- 12/ Présentation d'un plan d'évacuation
- 13/ Questions diverses

=> le **7 juin 2016**,

- 1/ Approbation du procès-verbal du CHSCT du 2 février 2016
- 2/ Examen du tableau de suivi du CHSCT et ISST
- 3/ Examen des registres de sécurité
- 4/ EPI (point d'étape)
- 5/ Formation des membres du CHSCT aux RPS
- 6/ Présentation du protocole de sécurité-plan d'évacuation
- 7/ Présentation de la note de procédure pour l'évacuation incendie" dans les secteurs
- 7/ Radio (point d'étape)
- 8/ Médecin de prévention (point d'étape)
- 9/ Les travailleurs handicapés au sein du PNE
- 10/ Questions diverses

=> le **4 octobre 2016**,

- 1/ Intervention de Mme LAURENT-VIGNES
- 2/ Approbation du procès-verbal du CHSCT du 7 juin 2016
- 3/ Examen du tableau de suivi du CHSCT et ISST
- 4/ Examen des registres de sécurité
- 5/ EPI (point d'étape)
- 6/ Radio (point d'étape)
- 7/ Programme du CHSCT pour 2017 (Document Unique, RPS, EPI)
- 8/ Mandat des assistants de prévention
- 9/ Personnel handicapé (point d'étape)
- 10/ Open-space de Charance (problème du bruit)
- 11/ Moyens répulsifs contre les chiens
- 12/ Questions diverses

A noter également une inspection hygiène et sécurité effectuée par l'inspectrice Hygiène et Sécurité nouvellement nommée, Madame Monique Laurent-Vignes. L'inspection eu lieu du 4 au 6 octobre 2016. A ce jour, un pré-rapport a été adressé à l'établissement et a fait l'objet de commentaires. Le rapport définitif devrait nous être envoyé d'ici le mois de juin. Ce rapport sera présenté et examiné lors des prochaines réunions du CHSCT.

+ Le conseiller de prévention et les assistants de prévention

Gilles MARTINEZ assiste aux réunions semestrielles des conseillers de prévention inter-parcs à Montpellier (Parcs nationaux de France).

Laurence DAYET (Parc national des Cévennes) est directrice référente et assiste aux réunions des conseillers de prévention inter-parcs.

+ Médico-social

Une cellule médico-sociale s'est réunie 3 fois en 2016 afin d'aborder les problématiques collectives et individuelles des agents du Parc national,

- le 17 février,
- le 11 octobre et
- le 13 décembre.

QUATRIEME PARTIE

ACTES RÉGLEMENTAIRES PRIS EN 2016

Actes réglementaires 2016

Date	Acte	Nature de l'acte	Thématique	Objet
04/01/2016	13	Autorisation activités	Prises de vue	Prises de vues QUEYREL valloise
04/01/2016	14	Autorisation activités	Circulation	Circulation moto neige Marcel HABEREY pour ravitaillement Gîte de l'École Serge BARIDON - ANNULEE
04/01/2016	15	Autorisation activités	Activités scientifiques	Papillons Jacques NEL Société Entomologique de France – Vallouise-Briançonnais
05/01/2016	16	Autorisation activités	Circulation	Circulation moto neige Marcel HABEREY pour ravitaillement Gîte de l'École Serge BARIDON
05/01/2016	17	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie nationale, stage formation, janvier 2016 VLL, BRI + CARTES
14/01/2016	20	Autorisation survols	Urbanisme	RTE Bourg d'Oisans/Entraigues visite ligne
19/01/2016	25	Autorisation survols	Refuge	Refuge Font Turbat, Pb vitre cassée
25/01/2016	28	Autorisation activités	Manifestations sportives	Team Ecrins, L'Argentière-la-B., Freissinières, Orcières – ANNULEE
25/01/2016	29	Autorisation activités	Prises de vue	Team Les Collets, L'Argentière-la-B., Freissinières, Orcières
29/01/2016	33	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie nationale, stage formation février 2016 / VLL, BRI
04/02/2016	37	Autorisation activités	Manifestations sportives	Trail Ultra Champsaur
04/02/2016	40	Autorisation activités	Prises de vue	MonUni'Vert pour le compte de l'ARPE, chemins de la biodiversité
04/02/2016	41	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvement neige, glace, eau de surface, lac de la MUZELLE, PIOT
09/02/2016	42	Autorisation activités	Chasse	Autorisation passage chasseurs ACCA, Le Bourg-d'Oisans
11/02/2016	49	Autorisation survols	Activités scientifiques	SAF Huez_ Université SAVOIE – Personnels le 18/02/16 / OISANS
18/02/2016	55	Autorisation activités	Prises de vue	Capivara, production, Vallouise
08/04/2016	61	Autorisation activités	Eau	Etude de sol AQU'TER pour FFCAM, Pré de la Chaumette
01/03/2016	62	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive Trail, Trophée Pays de la Meije
01/03/2016	63	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive Trail, la Christolaise
01/03/2016	64	Autorisation activités	Manifestations sportives	Manifestation sportive Trail, Châteauroux-Les-Alpes
01/03/2016	65	Autorisation survols	Urbanisme	Surveillance du réseau électrique entre le 01 et 30 mars pour ERDF
04/03/2016	76	Autorisation activités	Activités scientifiques	Arianta, prélèvements escargots Hautes-Alpes 01/04 au 31/12
11/03/2016	79	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie nationale. Stage formation pilotes d'hélicoptère en Hte montagne
17/03/2016	86	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez_ Refuges + CA + STD
31/03/2016	87	Autorisation activités	Chasse	ONF, Transport de Gibier , Molines-en-C.
04/04/2016	88	Refus d'autorisation	Manifestations non sportives	Pose sculpture ENVOL La Grave, Abdou MARTIN
31/03/2016	89	Autorisation activités	Manifestations sportives	Compétition sportive, Derby de la Meije – ANNULEE
22/03/2016	91	Autorisation survols	Entraînement hélico	Personnel de la base de Grenoble, entraînement en montagne à haute altitude
22/03/2016	92	Autorisation survols	Refuge	SAF HELICOPTERES & HELI-MAX – Ravitaillements des refuges des Ecrins et du Glacier Blanc.
01/04/2016	97	Autorisation survols	Activités scientifiques	SAF – Université Savoie-Mont-Blanc – prélèvements lac de Muzelle
01/04/2016	99	Autorisation survols	Entraînement hélico	Personnel de la base de Grenoble, entraînement en montagne à haute altitude du 8 au 12 avril
08/04/2016	104	Autorisation survols	Refuge	7/04_FRANCE TELECOM – dépannage Tél refuges Promontoire et La Lavey
08/04/2016	114	Autorisation activités	Circulation	Circulation SSV à chenilles, Laurent VERNET, pour ravitaillement Refuge Cézane
08/04/2016	115	Autorisation activités	Circulation	Circulation avec Chien, Laurent VERNET, pour ravitaillement Refuge Cézane
08/04/2016	116	Autorisation survols	Réseaux électriques	EDF – dépannage NRC du site Rougnous, Prapic
11/04/2016	117	Autorisation survols	Refuge	Dépannage refuge La Lavey (matériels divers) en urgence
12/04/2016	119	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie nationale, exercice crevasse
25/04/2016	126	Autorisation activités	Manifestations sportives	Ultra Trail VTT de la Meije, 17 sept
19/04/2016	128	Autorisation survols	Refuge	SAF – transport matériel en cabine et du gardien du refuge du Pelvoux
25/04/2016	130	Autorisation survols	Entraînement hélico	Entraînement personnel en secteur crevasse (3 propositions de glaciers : à définir) – SECTEUR BRI
26/04/2016	131	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, la Crotte, Giberney
26/04/2016	132	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, Vallon Clos
26/04/2016	133	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, l'Aup
26/04/2016	134	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, les Pales
26/04/2016	135	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, l'Auplat
26/04/2016	136	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, la Muande
26/04/2016	137	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale, Jas de Lauze
12/05/2016	139	Autorisation activités	Activités scientifiques	Lacs, Cavalli (IMBE)
28/04/2016	140	Autorisation activités	Manifestations sportives	Défi Oisans, Course pédestre GR54 <u>non chrono</u>
27/04/2016	143	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – refuges Valgaudemar
29/04/2016	150	Autorisation activités	Manifestations sportives	Ultra Trail VTT de la Meije 17 sept ANNULEE
03/05/2016	152	Autorisation activités	Circulation	Malcros, circ. avec des ânes
03/05/2016	153	Autorisation activités	Campement/bivouac	Malcros, campement
09/05/2016	161	Autorisation survols	Refuge	Hélimax/SAF-ravitaillement + matériel refuges VLL
10/05/2016	162	Autorisation activités	Circulation	Piste du Roy Groupement pastoral bovins, La Motte en Champsaur
13/05/2016	168	Autorisation survols	Agriculture	SAF Huez – refuge La Muzelle (denrées + matériel chantier bergerie)
09/06/2016	169	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie nationale / stage formation pilotes hélicoptères HM
12/05/2016	170	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvement benthiques Lauvitel, ONEMA

19/05/2016	183	Autorisation activités	Circulation	J. GONSOLIN, rucher, Molines-en-C.
20/05/2016	184	Autorisation activités	Pêche	Fédé. Pêche 05
20/05/2016	185	Autorisation activités	Prises de vue	Altitude Films, Nicolas HAIRON, pour CAF Grand Parcours
31/05/2016	189	Autorisation travaux	Agriculture	Extension de la cabane pastorale de Tissap, Châteauroux-les-Alpes, DP 005 036 16 H0006
31/05/2016	190	Autorisation travaux	Agriculture	Cabane hélicoptée, Les Etançons, Saint-Christophe-en-Oisans
24/05/2016	191	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration ATBI
24/05/2016	192	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration inventaire papillons
24/05/2016	193	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration ATBI
22/08/2016	194	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration pédo anthracologie
24/05/2016	195	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration ATBI
24/05/2016	197	Autorisation activités	Circulation	Auto circ., Paul Davin, Piste du Roy
24/05/2016	198	Autorisation survols	Urbanisme	SAF – approvisionnement village Dormillouse + Secteur pour le 2/06
25/05/2016	199	Autorisation survols	Activités scientifiques	SAF – Université Savoie-Mont Blanc - Lac muzelle
24/05/2016	200	Autorisation activités	Manifestations sportives	Cyclo tourisme, Pré de Mme Carle
15/06/2016	201	Autorisation survols	Activités scientifiques	SAF Huez – Fédération Pêche – 2/07 – transport d'alevins en cabine
16/06/2016	201	Autorisation activités	Pêche	SAF Huez – Fédération Pêche – 2/07 – transport d'alevins en cabine
27/05/2016	202	Autorisation survols	Agriculture	SAF Huez – Philippe PACCARD- transport matériel communal
27/05/2016	212	Autorisation activités	Circulation	Gérald TIRON, apiculteur piste de Navelle, La Chapelle-en-V.
27/05/2016	213	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvement papillons, Eric DROUET, Asso GIRAZ
27/05/2016	219	Autorisation travaux	Forêt	Paravalanche, Prapic, RTM suite auto 411/2015
27/05/2016	220	Autorisation activités	Forêt	Campement lié à 219/2016 Paravalanche Prapic, RTM, suite auto 411/2016
27/05/2016	221	Autorisation activités	Circulation	M. SIAUD, conseiller municipal, Chantelouve
31/05/2016	223	Autorisation activités	Circulation	M. BAUCHON, Le Périer, agriculteur
30/05/2016	230	Autorisation travaux	Refuge	Refuge Adèle Planchard (assainissement alimentation eau potable)
31/05/2016	231	Refus d'autorisation	Circulation	Refus circulation moto trial, M. Bauchon, Le Périer
02/06/2016	232	Autorisation travaux	Agriculture	Elargissement de la piste des Chambons
03/06/2016	233	Autorisation activités	Activités scientifiques	Fédé. Pêche 38
01/06/2016	234	Autorisation survols	Refuge	HDF -matériel divers refuge Font Turbat – secteur VLB
01/06/2016	235	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – approvisionnement refuges Lavey et la Selle – Oisans
01/06/2016	236	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – refuges du Vénéon + Roc aventure
02/06/2016	240	Autorisation travaux	Refuge	Assainissement, refuge Pré de la Chaumette
03/06/2016	241	Autorisation activités	Circulation	M. BAUCHON, Le Périer, agriculteur
03/06/2016	242	Autorisation activités	Prises de vue	Mario COLONEL, livre voyage au coeur des Ecrins
07/06/2016	243	Autorisation activités	Activités scientifiques	Fédé. Pêche 05, torrents Vallon et Riou beyrou
07/06/2016	244	Autorisation activités	Circulation	Fédé. Pêche 05, Alevinage torrents Vallon et Riou beyrou
06/06/2016	245	Autorisation travaux	Activités scientifiques	ORCHAMP
07/06/2016	246	Autorisation activités	Circulation	Alain & Guy MEYER, éleveurs, Piste du Roy
07/06/2016	247	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – refuges CAF VLL
09/06/2016	249	Autorisation activités	Circulation	Circ Ailloud, refuge pré de la Chaumette
09/06/2016	250	Autorisation activités	Circulation	Liée à autorisation travaux 240/2016
09/06/2016	251	Autorisation activités	Circulation	Liée à autorisation travaux 240/2016
09/06/2016	252	Autorisation activités	Refuge	Circ. avec un chien berger, Refuge Olan
10/06/2016	254	Autorisation activités	Circulation	Barban, VLB
10/06/2016	255	Autorisation activités	Circulation	Cassagne, VLB
10/06/2016	256	Autorisation activités	Circulation	Lambert, VLB
10/06/2016	257	Autorisation activités	Circulation	Jaquemier, VLB
10/06/2016	258	Autorisation activités	Circulation	Benetto, VLB
10/06/2016	259	Autorisation activités	Circulation	Puissant, VLB
10/06/2016	260	Autorisation activités	Circulation	Garagnon, VLB
10/06/2016	261	Autorisation activités	Circulation	Dupuy, VLB
10/06/2016	262	Autorisation activités	Circulation	Arnaud J., VLB
10/06/2016	263	Autorisation activités	Circulation	Arnaud S., VLB
10/06/2016	264	Autorisation activités	Circulation	groupement pastoral Font Turbat, VLB
13/06/2016	265	Autorisation activités	Circulation	FDC 05, dans le cadre UG14
13/06/2016	266	Autorisation activités	Circulation	ONF, Anel, dans le cadre UG14
16/06/2016	268	Autorisation activités	Prises de vue	GR54 Carnets de Rando, David Genestal
16/06/2016	269	Autorisation activités	Circulation	Arnaud S., VLB autre voiture
15/06/2016	278	Autorisation survols	Entraînement hélico	Sécurité civile de Grenoble, du 15 au 17 juin
15/06/2016	279	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – ravitaillement refuge Romanche
16/06/2016	296	Autorisation activités	Chasse	ACCA , Freissinières
16/06/2016	297	Autorisation activités	Activités scientifiques	Comptage au chien d'arrêt tétras-lyre, St-Christophe-en-Oisans
16/06/2016	298	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration inventaire papillons, Flavia, Francoz
20/06/2016	300	Autorisation activités	Circulation	Chaume, apiculteur
20/06/2016	301	Autorisation activités	Circulation	Rodier, apiculteur
20/06/2016	302	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ - Ouverture refuge Muzelle
20/06/2016	303	Autorisation survols	Agriculture	SAF HUEZ – Dépannage congel Olan + Chabournéou
22/06/2016	304	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – Hélicoptages, VLB Oisans
20/06/2016	306	Autorisation activités	Circulation	Liée à autorisation travaux 240/2016 et circulation 250/2016
21/06/2016	308	Autorisation travaux	Agriculture	Cabane provisoire de l'Aup, La Chapelle-en-V
21/06/2016	309	Autorisation survols	Réseaux électriques	RTE, Le Périer, visite de la ligne cordéac pont escoffier

21/06/2016	310	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI Lauvitel, pénétration Marschall, pour prises de vues Conseil Scientifique juillet 2016
21/06/2016	311	Autorisation activités	Prises de vue	Marschall, prises de vues Conseil Scientifique juillet 2017
21/06/2016	312	Autorisation travaux	Refuge	Refuge Temple Ecrins (assainissement alimentation eau potable), Permis de construire
24/06/2016	337	Autorisation survols	Urbanisme	ERDF, Le Monétier-les-Bains
24/06/2016	338	Autorisation survols	Agriculture	SAF – Alevinage 05 + CERPAM
24/06/2016	340	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements cosmogéniques à la surface de blocs cristallins
24/06/2016	341	Autorisation activités	Chasse	Comptage au chien d'arrêt tétras-lyre, La Chapelle-en-V. + Villar-d'Arène
24/06/2016	342	Autorisation travaux	Forêt	RTM, torrent du Béranger
27/06/2016	343	Autorisation travaux	Forêt	ONF 05, Maintien de la passerelle torrent du Vallon. Ubac de Molines-en-C.
30/06/2016	345	Autorisation activités	Activités scientifiques	Archéo Faravel, EDYTEM, Charline GIGUET pour MOCCI
30/06/2016	346	Autorisation activités	Prises de vue	CARVIN, Lac des Pisses, pour Asso Limnologie
30/06/2016	348	Autorisation activités	Chasse	ACCA Chantelouve
30/06/2016	349	Autorisation activités	Circulation	Groupement pastoral, Nouguier, VLG
30/06/2016	350	Autorisation activités	Circulation	Adrian VIOLETTE, VLG
30/06/2016	351	Autorisation activités	Circulation	Eric MARTEL, VLG
30/06/2016	352	Autorisation activités	Circulation	Frédéric POINARD, VLG
30/06/2016	361	Autorisation activités	Circulation	René GALLAND, VLG
30/06/2016	362	Autorisation activités	Circulation	Jean-Yves DUBAUD, VLG
04/07/2016	363	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – REFUGES CAF VALLOUISE (ravitaillement + matériel)
30/06/2016	364	Autorisation travaux	Eau	Référence. auto 293/2015 franchissement piscicole, Villar-Loubière, retard travaux
30/06/2016	365	Autorisation activités	Aménagements sportifs	Balisage GR 54 05, CDRP
30/06/2016	366	Autorisation activités	Aménagements sportifs	Balisage GR 54 38 ,CDRP
30/06/2016	369	Refus d'autorisation	Prises de vue	Prises de vue Drone, festival kayak
04/07/2016	370	Autorisation travaux	Refuge	Refuge Glacier Blanc, équipements énergie, extension local technique
30/06/2016	371	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI Lauvitel, pénétration, Conseil Scientifique juillet 2016
05/07/2016	372	Autorisation activités	Manifestations sportives	8 ème défi du Gioberney
05/07/2016	374	Autorisation survols	Refuge	Refuges Romanche Vénéon – SAF Huez
08/07/2016	375	Autorisation travaux	Agriculture	Mise en place cabane provisoire, Jas de La Lauze, vers La Muande
08/07/2016	376	Autorisation activités	Circulation	Pelle travaux entretien, Torrent de Saint-Pierre (hors RNN)
08/07/2016	380	Autorisation travaux	Refuge	Parabole PNE, chalet accueil Pré Mme Carle
08/07/2016	381	Autorisation activités	Prises de vue	GR54, Carlos Ayesta
08/07/2016	382	Autorisation activités	Prises de vue	GR54, Beegoo
11/07/2016	383	Autorisation travaux	Refuge	Refuge de la Lavey, panneaux photovoltaïques
11/07/2016	384	Autorisation survols	Agriculture	SAF Huez – Valsenestre (transport d'un âne déroché en décomposition)
11/07/2016	386	Autorisation survols	Agriculture	SAF Huez – LEBROS E., Éleveur, cabane Guyon
12/07/2016	389	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – Refuge du Valgaudemar
13/07/2016	390	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – Refuges Chatelleret /Soreiller/ La Lavey
12/07/2016	391	Autorisation survols	Agriculture	HDF – Enlèvement moutons dérochés – Secteur VLG
12/07/2016	392	Autorisation survols	Refuge	HDF – ALPIVERT, pelle au refuge du Chatelleret
13/07/2016	394	Autorisation survols	Agriculture	HDF – ONF _ Matériels divers La Selle
15/07/2016	400	Autorisation activités	Circulation	Mini pelle, ALPIVERT, les étançons
18/07/2016	401	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez - Refuge de la Muzelle, poubelles
19/07/2016	402	Autorisation survols	Refuge	SAF – Refuges VLL, ravitaillement
19/07/2016	403	Autorisation travaux	Refuge	Refuge de la Pilatte, panneaux photovoltaïques
19/07/2016	404	Autorisation travaux	Refuge	Refuge du Chatelleret, panneaux photovoltaïques
19/07/2016	405	Autorisation activités	Chasse	ACCA, Champcella
15/07/2016	406	Autorisation activités	Circulation	Avenant à n°152/2016 Malcros, circ. avec des ânes
15/07/2016	407	Autorisation activités	Campement/bivouac	Avenant à n°153/2016 Malcros, campement
18/07/2016	408	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – ent GOBBO – Vallompierre
19/07/2016	409	Autorisation activités	Circulation	Puissant, VLB, quad
19/07/2016	411	Autorisation activités	Prises de vue	Jean-Marc Landry, Jean-Luc Borelli
19/07/2016	412	Autorisation activités	Agriculture	Jean-Marc Landry, Jean-Luc Borelli
21/07/2016	414	Autorisation activités	Chasse	ACCA, Saint-Christophe en Oisans
25/07/2016	415	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez - Ravitaillement refuge de l'Aigle
25/07/2016	418	Autorisation survols	Refuge	HDF – ALPIVERT – Matériel à redescendre refuge Chatelleret -Oisans
28/07/2016	419	Autorisation activités	Prises de vue	France 3, refuges du promontoire et de l'aigle
28/07/2016	420	Autorisation survols	Forêt	Travaux RTM, torrent du Béranger
28/07/2016	421	Autorisation survols	Refuge	Refuge promontoire
28/07/2016	422	Autorisation survols	Urbanisme	Orange, pylône téléphonique
28/07/2016	423	Autorisation survols	Refuge	Refuge des Bans
02/08/2016	425	Autorisation activités	Prises de vue	Survol drone le secteur du vieux Chaillol -Recherche d'un trailer disparu
02/08/2016	427	Autorisation survols	Refuge	Refuge de la Muzelle
04/08/2016	428	Autorisation activités	Circulation	Travaux captage d'eau, Molines-en-C.
05/08/2016	429	Autorisation survols	Refuge	Hélimax/SAF- Refuges CAF, secteur Vallouise
04/08/2016	430	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – Refuges Briançonnais + Oisans
05/08/2016	434	Autorisation survols	Activités scientifiques	Lac du pavé, IRSTEA, ONEMA
16/08/2016	436	Autorisation activités	Activités scientifiques	ONEMA – demande prélèvement, lac Pavé
16/08/2016	444	Autorisation survols	Refuge	Refuge Pelvoux, ORANGE
16/08/2016	445	Autorisation survols	Refuge	Refuge Font Turbat, ORANGE
16/08/2016	446	Autorisation activités	Manifestations sportives	Spectacle « aérien » en forêt, OT de La Grave

16/08/2016	448	Autorisation survols	Divers	Recherche Laurent Forli disparu, Vieux Chaillol
16/08/2016	449	Autorisation survols	Refuge	Refuge de l'Aigle
16/08/2016	450	Autorisation survols	Refuge	Refuges Vénéon Lavey, Pilate, Temple Ecrins, Chatelleret
18/08/2016	451	Autorisation activités	Chasse	ACCA, Châteauroux-les-Alpes
18/08/2016	452	Autorisation activités	Chasse	ACCA Valjouffrey
18/08/2016	454	Autorisation activités	Chasse	ACCA Pelvoux
26/08/2016	459	Autorisation activités	Chasse	ACCA La Motte-en-C.
29/08/2016	460	Autorisation travaux	Refuge	Refuge Font Turbat, installation petite éolienne
29/08/2016	461	Autorisation travaux	Refuge	Refuge de l'Olan
29/08/2016	462	Refus d'autorisation	Agriculture	Champoléon, petites cabanes pastorales
29/08/2016	463	Autorisation survols	Refuge	SAF Huez – Ravitaillement ref. Muzelle
30/08/2016	464	Autorisation survols	Activités scientifiques	SAF HUEZ – IRTREA – Carrière Arsine
29/08/2016	466	Autorisation travaux	Forêt	Plantations RTM en Forêt domaniale de la Selle
30/08/2016	467	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ_ Refuge de l'Aigle – Poubelles
31/08/2016	468	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – Refuges du Valgaudemar – 19/09
02/09/2016	469	Autorisation survols	Refuge	Hélimax/SAF- Refuges CAF secteur Vallouise
02/09/2016	470	Autorisation survols	Eau	Hélimax/SAF – Allamano (captage dormillouse) torrents des Combes
02/09/2016	471	Autorisation activités	Circulation	Accès au captage d'eau Molines-en-Champsaur – Prolongation auto n° 428
06/09/2016	476	Autorisation activités	Prises de vue	AIR Libre pour le compte de l'ADDET – Pelvoux
06/09/2016	478	Autorisation survols	Refuge	SAF HUEZ – Refuges VLL + Oisans + VALGO + PNE
06/09/2016	479	Autorisation survols	Forêt	HELIMAX SAF – ONF, Prapic, big bag
09/09/2016	481	Autorisation survols	Entraînement hélico	PGHM, exercice crevasses le 14/09
09/09/2016	483	Autorisation survols	Refuge	Hélimax/SAF – Refuge Glacier Blanc, travaux
12/09/2016	484	Autorisation survols	Agriculture	HDF – Alpage du Vet
27/09/2016	485	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration ATBI
16/09/2016	486	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration journées du patrimoine
19/09/2016	487	Autorisation activités	Activités scientifiques	RI LAUVITEL, pénétration ATBI
13/09/2016	488	Autorisation survols	Eau	SAF – Travaux canalisation Dormillouse + refuge Écrins 15 et 16/09
13/09/2016	489	Autorisation survols	Eau	SAF – Travaux canalisation Dormillouse + refuge GB + refuge Écrins 16/10
19/09/2016	492	Autorisation activités	Activités scientifiques	CBNA, trèfle des rochers
19/09/2016	493	Refus d'autorisation	Prises de vue	Prises de vue Les films du Goéland / lac Lauvitel
19/09/2016	494	Autorisation survols	Refuge	SAF – Refuge Muzelle, ravitaillement
16/09/2016	495	Autorisation survols	Eau	Fin travaux Dormillouse
19/09/2016	496	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie Nationale, stage pilotes OCTOBRE 2016
26/09/2016	501	Autorisation activités	Pêche	Lac du Lauvitel
19/09/2016	502	Autorisation activités	Prises de vue	France 2, Baridon, Isolement en montagne pour diffusion le 19/09
21/09/2016	507	Autorisation survols	Eau	HELIMAX SAF – ALLAMANO – Travaux Dormillouse
				RTE – Travaux de maintenance ligne Cordéac – Pont Escoffier sur Entraigues
22/09/2016	508	Autorisation survols	Réseaux électriques	
22/09/2016	509	Autorisation activités	Circulation	Avenant à 471/2016, prolongation
23/09/2016	510	Autorisation travaux	Eau	Complément à l'autorisation n° 2016-342, RTM, torrent du Béranger
26/09/2016	511	Autorisation activités	Prises de vue	Alex Hugo n°8, Pré de Mme Carle
29/09/2016	513	Autorisation survols	Urbanisme	SAF – PNE + GOBBO JP
29/09/2016	514	Autorisation survols	Agriculture	SAF – PNE (transport passerelles + cabane loup + relais radio PNE)
03/10/2016	516	Autorisation survols	Forêt	HDF – ONF RTM, la Selle
07/10/2016	517	Autorisation survols	Travaux	HDF – CAF 38, Font Turbat
07/10/2016	518	Autorisation activités	Circulation	CAF 38, Font Turbat
07/10/2016	519	Autorisation travaux	Refuge	Prolongation 506/2015 travaux, abri, refuge Font Turbat
07/10/2016	520	Autorisation survols	Réseaux électriques	EDF, Prapic
10/10/2016	521	Autorisation survols	Travaux	ONF- Marché GTE lot 4 – Matériels divers
10/10/2016	522	Autorisation survols	Refuge	Refuge Chatelleret – 1 bag descente
11/10/2016	523	Autorisation travaux	Travaux	Travaux sentier, Col des Grangettes
11/10/2016	524	Autorisation travaux	Travaux	Travaux sentier, Côte Belle
19/10/2016	531	Autorisation survols	Travaux	SAF Huez – Ent GOBBO – Repli de chantier, Oisans
19/10/2016	532	Autorisation survols	Divers	HDF – Relais radio PNE– Glacier des Rouies
19/10/2016	533	Autorisation survols	Refuge	HELIMAX SAF – Gîte de l'École Dormillouse
21/10/2016	535	Autorisation activités	Activités scientifiques	Prélèvements benthiques, Lauvitel, ONEMA complément de la 170/2016
24/10/2016	537	Autorisation survols	Forêt	ONF _ HDF 25/10 – Matériels divers secteur VLB
27/10/2016	541	Autorisation activités	Chasse	ACCA, La Motte-en-C.
03/11/2016	543	Autorisation survols	Divers	Heliconia, hélicoptage maîtres chiens (recherche disparu)
03/11/2016	544	Autorisation survols	Divers	Sécurité civile, instruction
04/11/2016	545	Autorisation activités	Divers	Liée à autorisation 543/2016 recherche Chaillol
14/11/2016	561	Autorisation travaux	Activités scientifiques	Mise en sécurité, mines de Fangeas
16/11/2016	566	Autorisation survols	Agriculture	SAF Huez – PNE survol cabanes loup
21/11/2016	576	Autorisation activités	Manifestations sportives	Team Ecrins
21/11/2016	577	Autorisation activités	Prises de vue	Team les Collets
23/11/2016	579	Autorisation survols	Refuge	SAF – CAF Chatelleret
05/12/2016	585	Autorisation activités	Manifestations sportives	Trail Embrun-Châteauroux
08/12/2016	587	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale Isola Champoléon
08/12/2016	588	Autorisation travaux	Agriculture	Construction cabane pastorale Tourond Champoléon
12/12/2016	592	Refus d'autorisation	Entraînement hélico	Refus survol entraînement CRS Lautaret
13/12/2016	593	Autorisation survols	Entraînement hélico	Gendarmerie stage pilotes janvier 2017
22/12/2016	599	Autorisation activités	Manifestations sportives	ski de Fond Pré de Mme Carle

GLOSSAIRE

(sigles et acronymes couramment utilisés)

AA : actes administratifs
ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFB : Agence française pour la biodiversité
Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APPB : arrêté préfectoral de protection de biotope
ARTT : aménagement de la réduction du temps de travail
ARVA : appareil de recherche de victimes d'avalanche
ASTERS : Conservatoire départemental d'espaces naturels de la Haute-Savoie
ATBI : « All Taxa Biodiversity inventories and monitoring » : inventaire généralisé de la biodiversité
ATE : agent technique de l'environnement
ATEN : Atelier technique des espaces naturels
BI : budget initiale
BR : budget rectificatif
CA : conseil d'administration
CAF : Club alpin français
CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
CBNA : Conservatoire botanique national alpin
CCP : commission consultative paritaire (concerne les agents non titulaires)
CD : conseil départemental
CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (université de Montpellier)
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CERPAM : Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
CESC : conseil économique, social et culturel
CESU : chèque emploi- services universel
CETD : Charte européenne de tourisme durable
CFP : congé de formation professionnelle
CHSCT : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIMA : Convention interrégionale du Massif des Alpes
CLE : commission locale de l'eau
CMR : méthode de suivi dite de Capture-Marquage-Recapture
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CRT : comité régional de tourisme
COB : contrat d'objectifs
COP-21 : nom donné à la conférence internationale des parties de Paris de 2015 sur le climat
CPER : contrat de projet Etat-Région
CR-PACA : Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur
CREA : Centre de recherches sur les écosystèmes d'altitude
CRPF : centre régional de la propriété forestière
CS : conseil scientifique
CT : comité technique local
CVRH : centre de valorisation des ressources humaines
DDT : direction départementale des territoires
DREAL : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DU : document unique
ENSP : École nationale supérieure du paysage
EPI : équipement de protection individuelle
ETP : équivalent temps plein
ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé
EVA : nom donné à l'outil informatique mutualisé de suivi des chartes et de gestion de projet
FAI : Fédération des alpages de l'Isère
FDC : fédération départementale des chasseurs
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural
FEDER : fonds européen de développement économique régional
FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
GMF : Garantie mutuelle des fonctionnaires
GP : groupement pastoral
GPS : global positioning system
GR : (chemin de...) grande randonnée
GT : groupe de travail
GTA : Grande traversée alpins
GTE : Grand tour des Ecrins

ICE : indicateur de changement écologique
IMBE : Institut méditerranéen de biologie et d'écologie
INPN : Inventaire national du patrimoine naturel
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
ISST : inspecteur en santé et sécurité au travail
LEADER : fonds européen agricole de développement
LECA : Laboratoire d'écologie alpine
LIFE : L'Instrument financier de l'Union européenne consacré aux projets environnementaux
LPO : Ligue pour la protection des oiseaux
LTHE : Laboratoire d'étude des transferts en hydrologie et environnement
MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
MAE-t : mesure agro-environnementale territorialisée (désormais MAEC)
MEDDE : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
MEEM : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
MISEN : mission inter-services de l'eau et de la nature
MNHN : Museum national d'histoire naturelle
OGM : Observatoire des galliformes de montagne
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
ONF : Office national des forêts
PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur
PAEC : projet agro-environnemental et climatique
PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
PGHM : Peloton de gendarmerie de haute montagne
PITEM : plan intégré thématique du programme européen ALCOTRA
PLU : plan local d'urbanisme
PN : parc national
PNCal : Parc national des Calanques
PNE : Parc national des Ecrins
PNF : Parcs nationaux de France
PNM : Parc national du Mercantour
PNPC : Parc national de Port-Cros
PNR : parc naturel régional
PNV : Parc national de la Vanoise
POIA : programme interrégional du Massif des Alpes
PV : procès verbal
RD : route départementale
RI : règlement intérieur
RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de la sujétion, de l'expertise et de l'engagement professionnel
RNN : réserve naturelle nationale
RPS : risques psycho-sociaux
RREN : Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés
RTE : Réseau de transport d'électricité
RTM : service de restauration des terrains de montagne
RTT : journée octroyée au titre de la réduction du temps de travail
RUC : règlement d'usage catégoriel
RUG : règlement d'usage générique
SAPN : Société alpine de protection de la nature
SCSP : subvention pour charges de service public
SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
SFE : Société française d'écologie
SGAR : secrétariat général pour les affaires régionales
SINP : système d'information sur la nature et les paysages
SIRAS : section inter-ministérielle régionale d'action sociale
SMADESEP : Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
SNB : stratégie nationale pour la biodiversité
SOERE : système d'observation et d'expérimentation au long terme pour la recherche en environnement
SPSI : schéma pluriannuel de stratégie immobilière
Symbhi : Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère
TE : technicien de l'environnement
THT : (ligne à) très haute tension
TVB : trames verte et bleue
UDAP : unité départementale de l'architecture et du patrimoine
UG : unité de gestion
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré
VTT : vélo tous terrains

Crédits photos

Parc national des Ecrins

Agnès Thiard (p 83), Bernard Nicollet (p 25), Cyril Coursier (p 37, p 84), Emmanuelle Brancaz (p 54), Jean-Philippe Telmon (p 13, p 33, p 85), Julien Guilloux (p 25), Ludovic Imberdis (p 84), Marc Corail (p 24, p 82), Martial Bouvier (p 14), Maxime Pottier (p 40, p 41), Mireille Coulon (p 79), Pascal Saulay (p 12, p 88, p 89, p90), Pierre-Henri Peyret (p 55, p 82), Régis Jordana (p 49), Rodolphe Papet (p 84), Stéphane d'Houwt (p 48), Thierry Maillet (p 84).

Autres contributions

Bertrand Bodin (p 88), Carlos Ayesta (p 89, p 90), Département de l'Isère (p 28), Dominique Dumas - CNRS (p 11), François Armanda - FMBDS (p 11), Joan Petringer - Paratonic (p 11), José Amendola (p 59), Martin Monchicourt (p 18, p 80).